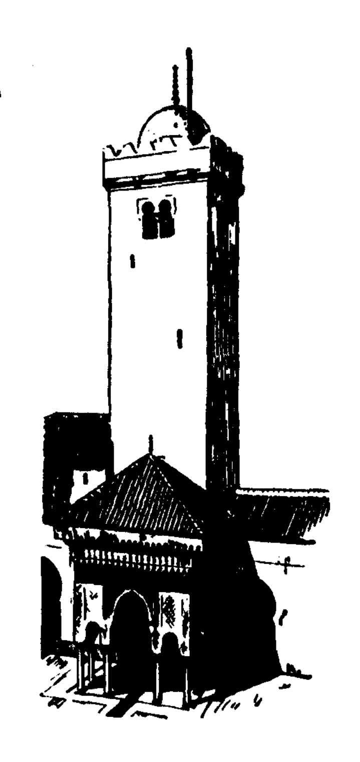
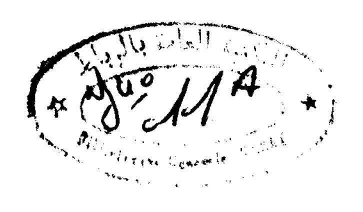
UNIVERSITÉ MOHAMMED V

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

# HESPÉRIS TAMUDA

## " PROBLÈMES DE LA RECHERCHE HISTORIQUE AU MAROC "





VOLUME VII Fascicule unique

*PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS*
*DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE*

ÉDITIONS TECHNIQUES NORD-AFRICAINES
22, RUE DU BÉARN, RABAT

1966

# HESPÉRIS
# TAMUDA

La revue HESPERIS-TAMUDA publiée par la section de recherche de la Faculté des Lettres, est consacrée à l'étude du Maroc, de son sol, de ses populations, de sa civilisation, de son histoire, de ses langues et d'une manière générale, à l'histoire de la civilisation de l'Afrique et de l'Occident musulman. Elle continue, en les rassemblant en une seule publication, HESPERIS, qui était le Bulletin de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, et TAMUDA, Revista de Investigaciones Marroquíes, qui paraissait à Tétouan.

Elle paraît annuellement en trois fascicules simples. Chaque fascicule comprend, en principe, des articles originaux, des communications, des comptes rendus bibliographiques, principalement en français et en espagnol, et, éventuellement, en d'autres langues.

Pour tout ce qui concerne la RÉDACTION DE LA REVUE (insertions, publication de manuscrits, épreuves d'impression, tirages à part, demandes de comptes rendus), s'adresser, pour les articles en français, au **Service des Publications, des Echanges et de la Diffusion de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Rabat**; pour les articles en espagnol, à M. le Directeur adjoint de l'**Institut Moulay el-Hasan, Tétouan**; pour les articles en une langue autre que le français et l'espagnol, s'adresser indifféremment à l'un des deux secrétariats.

**La Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Rabat** est chargée des ÉCHANGES.

Les demandes d'ABONNEMENTS et d'ACHATS doivent être adressées à l'**Association des Sciences de l'Homme, 70, av. Abderrahman Aneggaï, B.P. 447, Rabat.**

●

**Le système de translittération des mots arabes utilisé dans cette revue est celui de l'ancien Institut des Hautes Etudes Marocaines et des Ecoles d'Etudes Arabes de Madrid et de Grenade.**

La revista HESPERIS-TAMUDA, publicada por la sección de investigaciones de la Facultad de Letras, está dedicada al estudio de Marruecos, de su suelo, de su población, de su civilización, de su historia, de sus lenguas y de modo general a la historia de la civilización de Africa y del Occidente musulmán. Esta revista continúa, reuniéndolas en una sola publicación, a HESPERIS, que era el Boletín del Institut des Hautes Etudes Marocaines, y TAMUDA, Revista de Investigaciones Marroquíes, que aparecia en Tetuán.

HESPERIS-TAMUDA aparece anualmente en tres fascículos. Cada fascículo comprende, en principio, artículos originales, varia, reseñas bibliográficas, principalmente en francés y en español, y eventualmente en otras lenguas.

Para todo lo que concierne a la REDACCIÓN DE LA REVISTA (inserciones, publicación de originales, pruebas de imprenta, separatas, peticiones de reseñas), la correspondencia deberá dirigirse, para los artículos en francès, al **Servicio de las Publicaciones, Intercambios y Difusión de la Facultad de Letras y de Ciencias humanas, Rabat**; para los artículos en castellano, al Sr. Director adjunto del **Instituto Muley el-Hasan, Tetuán**; y para los artículos en lengua distinta al francès y al español, la correspondencia podrá dirigirse indistintamente a cualquiera de las dos secretarías indicadas.

**La Biblioteca de la Facultad de Letras en Rabat** tiene a su cargo los INTERCAMBIOS.

Los pedidos de SUSCRIPCIÓN y COMPRA deben dirigirse a la **Association des Sciences de l'Homme, 70, av. Abderrahman Annegaï, B.P. 447, Rabat.**

●

El sistema de transcripción de palabras árabes utilizado en esta revista es el del antiguo Instituto de Altos Estudios Marroquíes y el de las Escuelas de Estudios Arabes de Madrid y Granada.

---

**Tarif annuel jusqu'au volume IV (compris) :**

Maroc, Espagne, France ............ 30 dirhams
Autres pays ........................ 35 dirhams ou $ 7

**Prix du volume V (année 1964), livraison unique**
**ou du volume VI (année 1965) » »**

Maroc, Espagne, France ............ 20 dirhams
Autres pays ........................ 22 dirhams ou $ 4½

**Prix du volume VII (année 1966), livraison unique**

Maroc, Espagne, France ............ 12 dirhams
Autres pays ........................ 13 dirhams ou $ 2½

**Souscription pour les 3 volumes parus ou à paraître (VI-VII-VIII) :**

Maroc, Espagne, France ............ 40 dirhams
Autres pays ........................ 45 dirhams ou $ 9

# PROBLÈMES DE LA RECHERCHE HISTORIQUE AU MAROC

C'est sur ce thème qu'a eu lieu, les 13, 14 et 15 mai 1966, un colloque organisé par la Société d'Histoire du Maroc, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres de Rabat. Au cours de ce colloque qui rassembla une nombreuse assistance, furent présentées les communications dont le texte est publié en français dans le présent volume d'« Hespéris-Tamuda ».

Les mêmes communications sont publiées en langue arabe dans le volume X de la revue du Centre Universitaire de la Recherche Scientifique « Al Baḥṯ al ᶜIlmī ».

# HESPÉRIS
# TAMUDA

*Vol. VII. - Fascicule unique* *1966*

## SOMMAIRE

— Allocution inaugurale du Président de la Société d'Histoire du Maroc, M. Nacer El Fassi .............................. 5

— L'archéologie phénicienne au Maroc. Ses problèmes et ses résultats, par André JODIN .............................. 9

— Fouilles puniques et romaines à Lixus, par Michel PONSICH .... 17

— Fouilles archéologiques à Sala, par Jean BOUBE ............ 23

— L'archéologie, source de l'histoire économique. Les plantations de canne à sucre et les fabriques de sucre dans l'ancien Maroc, par Paul BERTHIER .............................. 33

— Coup d'œil sur quelques chroniques almohades récemment publiées, par Mohammed ZNIBER .............................. 41

— A propos de l'histoire médiévale du Maroc : quelques suggestions pour une nouvelle orientation de la recherche, par J. GAUTIER-DALCHÉ .............................. 61

— L'utilisation et l'apport des archives historiques marocaines, par Germain AYACHE ........................................ 69

— Les sources européennes sur le Maroc (fin XIX$^{e}$-début XX$^{e}$ siècle), par Pierre GUILLEN ........................................ 87

— La bibliographie nationale marocaine, par M$^{me}$ G. HARIKI .... 97

— Histoire et sociologie au Maroc. Note sur le problème de l'idéologie, par Abdelkabir KHATIBI ........................................ 101

— L'histoire du Maroc et la civilisation musulmane dans les programmes de l'enseignement, par Mohammed HAJJI .......... 107

— Les problèmes de la recherche historique au Maroc. Bilan général, par Jacques CAGNE ........................................ 113

# *ALLOCUTION INAUGURALE*

*DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU MAROC*

*M. NACER EL FASSI*

*Mesdames, Messieurs,*

*Ce colloque est la première manifestation publique de la Société d'Histoire du Maroc.*

*La création de cette société est toute récente puisque c'est en décembre dernier que, sous l'impulsion de la Section Historique du Centre Universitaire de la Recherche Scientifique, une assemblée générale des historiens du Maroc en posa les premiers fondements.*

*Deux impératifs ont guidé cette création : connaître l'histoire de notre pays et la faire connaître.*

*Connaître l'histoire de notre pays : non plus à la manière purement événementielle de la plupart de nos anciens chroniqueurs et, malheureusement, de beaucoup de nos contemporains, mais ainsi que le demandait déjà Ibn Khaldoun, en saisissant cette histoire « par le dedans » afin d'appréhender la réalité de notre passé et d'en dégager les lois générales qui ont déterminé son évolution.*

*Faire connaître cette Histoire : c'est-à-dire contribuer à répandre le goût de la recherche historique parmi nos étudiants et la jeunesse, informer le public et mettre à sa disposition les résultats obtenus.*

*Et c'est en vue de répondre à ce double objectif que ce premier colloque organisé par notre Société, est consacré aux problèmes de la Recherche Historique au Maroc. Cette manifestation n'est pas une simple cérémonie d'apparat. Elle se propose d'établir un bilan de ce qui a été*

*effectué dans le domaine de la Recherche Historique, d'étudier les problèmes auxquels se heurtent les historiens, d'essayer d'en trouver la solution et enfin, d'établir des contacts entre tous ceux qui, à des titres divers, s'efforcent de comprendre et de faire comprendre l'histoire de notre passé.*

*Bien entendu, trois journées d'études ne suffiront pas à épuiser le sujet. Cependant, elles permettront de faire le point et d'exposer nos préoccupations majeures.*

*Cette première matinée sera consacrée aux problèmes et réalisations de la recherche archéologique au Maroc. Cet après-midi, sera abordée la question des sources de documentation. A ce propos, je voudrais souligner l'importance d'une réorganisation des archives marocaines, et la nécessité fondamentale d'en entreprendre le recensement et l'inventaire. Les richesses archivistiques du Maroc sont très grandes et je songe plus particulièrement à celles, inestimables, des fonds de la Bibliothèque Royale. Un long travail reste à effectuer en ce domaine, mais seul il nous permettra d'étudier notre passé en puisant aux sources nationales qui viendront compléter celles, ô combien souvent déformantes, des fonds étrangers.*

*La deuxième journée sera consacrée à des études sur diverses périodes de notre histoire, à la formulation de nouvelles possibilités d'orientations, aux moyens de communiquer les résultats acquis et dans nos établissements scolaires et dans le public spécialisé. Je voudrais ici insister sur la nécessité de concilier les « Modernes » et les « Anciens », ceux-ci devant s'inspirer des méthodes et conceptions des premiers qui, eux-mêmes, se doivent de bénéficier des travaux des historiens traditionnels.*

*Enfin, après un exposé sur les interactions de l'histoire et des autres sciences humaines, la sociologie plus particulièrement, une dernière communication dressera le bilan des problèmes posés au cours de ces deux journées d'étude. Permettez-moi une dernière remarque : la nécessité de resserrer les liens entre les différentes sciences. La compénétration de l'histoire, de la sociologie, de la géographie, de l'économie etc. devient chaque jour de plus en plus évidente. Aucune, si elle veut progresser, ne peut ignorer les méthodes et les résultats des autres disciplines. Là encore un organisme centralisateur s'avère nécessaire. Le Centre Universitaire de*

*la Recherche Scientifique, moteur et coordinateur de l'activité scientifique universitaire du Maroc, par l'intermédiaire de ses sections de recherche, est prêt à en assumer le rôle.*

*La réussite de ce colloque ne sera complète que s'il débouche sur l'actuel, que si, après avoir montré le rôle irremplaçable de l'histoire dans la formation de l'homme, il contribue à la consolidation d'une âme nationale. C'est en intégrant un passé encore trop peu connu que le jeune Marocain prendra pleinement conscience de sa qualité de « citoyen » et, par ce « retour aux sources », sera mieux armé pour participer efficacement à la civilisation de son siècle.*

*Avant de terminer, je tiens à remercier M. le Doyen Lahbabi pour l'hospitalité qu'il a bien voulu nous accorder en sa Faculté.*

*Mesdames, Messieurs, je déclare le colloque ouvert et vous donne rendez-vous à l'année prochaine, pour notre second colloque.*

# L'ARCHÉOLOGIE PHÉNICIENNE AU MAROC

## SES PROBLÈMES ET SES RÉSULTATS

De quel secours l'Archéologie peut-elle être pour l'historien du Maroc, surtout celui des périodes anciennes ? Il n'est pas question de passer ici en revue les acquisitions de ces dernières décennies, ni d'évaluer avec précision l'augmentation de nos connaissances. Nous nous limiterons donc dans l'espace et dans le temps, à un exemple bien précis, celui de l'archéologie phénicienne au Maroc.

Les tout premiers textes concernant l'histoire du Maroc sont ceux d'Hérodote et d'Hannon, qui nous apprennent que Carthaginois et Phéniciens sont les premiers peuples méditerranéens avec les Grecs, à avoir atteint le Détroit de Gibraltar et les côtes marocaines de l'Atlantique.

Le début des temps historiques, (et non de l'histoire), ou si l'on préfère la fin des temps préhistoriques, coïncideraient donc avec l'arrivée de ces navigateurs. Ce point étant de la plus haute importance, il convenait de retrouver les vestiges de la civilisation phénicienne, et de préciser au maximum, grâce à eux, la date des premiers contacts : les textes ne le disent pas, c'était donc à l'archéologie de le découvrir.

Mais auparavant, se posent des problèmes de connaissance. Que nous apprennent les Phéniciens eux-mêmes sur leur histoire ?

Premier paradoxe : le peuple phénicien est connu comme étant l'inventeur, non pas de l'écriture, mais de l'alphabet. Il devait donc être spécialement bien pourvu en annales, en chroniques, en histoires. Or, on ne connaît rien de tel, et tout ce que l'on sait sur les Phéniciens, ce sont les Grecs ou les Ecritures qui nous l'ont appris. Les textes phéniciens se réduisent à quelques inscriptions funéraires, quelques tables, quelques graffiti.

Autre paradoxe : en Phénicie même, la civilisation du IIe millénaire avant notre ère, c'est-à-dire celle de l'Age du Bronze, est beaucoup mieux connue, grâce notamment à des fouilles comme celle de Ras Shamra, que celle du Ier millénaire, pourtant plus récente. L'expansion maritime, le développement de la navigation, caractérisent ce premier millénaire.

C'est alors que les Phéniciens se répandent à travers la Méditerrannée occidentale, suivent les côtes d'Afrique, et s'installent à Utique, puis à Carthage. De là, ils fondent le comptoir d'Ibiza, les établissements de Cadix et de Lixus, et reconnaissent le littoral de l'Espagne, de l'Algérie et du Maroc actuels.

Mais ces explorations n'ont laissé, semble-t-il, aucun souvenir en Phénicie même, alors que les Grecs d'Ionie, connaissaient fort bien les aventures de leurs propres marins.

Le périple du Carthaginois Hannon apporterait, par contre, quelque lumière sur l'expansion primitive vers les côtes marocaines, car son récit évoque, en un bref passage, des fondations phéniciennes antérieures que l'amiral serait venu relever. Il est vrai que ce récit est très controversé, et, à l'époque moderne, plusieurs historiens, notant des invraisemblances, vont jusqu'à nier l'existence même de l'auteur.

Dans le cas présent, deux obstacles se présentent donc au chercheur : d'abord, la rareté des textes sur l'histoire de la Phénicie proprement dite, ensuite, l'imprécision des indications sur l'expansion carthaginoise au Maroc même.

C'est dans ces conditions qu'intervient l'archéologie. Et le développement des recherches phéniciennes au Maroc est un exemple excellent de ce que peut apporter cette science à la connaissance, lorsque les textes sont douteux ou notoirement insuffisants.

I. — *Historique des découvertes.*

Jusqu'à une date relativement récente, les recherches effectuées au Maroc étaient restreintes, et n'avaient fourni que de très vagues documents sur les antiquités puniques :

— une inscription punique ancienne est retrouvée à Lixus, à la fin du XIXe siècle,

— en 1923, ont lieu deux trouvailles isolées, l'une à Volubilis, de plusieurs stèles puniques, l'autre à Tanger, (au cap Achakar), où l'on dégage une tombe phénicienne.

C'est à partir de 1950 que surgirent des niveaux profonds de Lixus, Mogador, et Banasa, des objets grecs et phéniciens, parmi lesquels dominaient les vases. En 1951, M. Tarradell découvrait un scarabée égyptisant, et un trône de divinité punique à Lixus.

La même année, deux instituteurs de Mogador, MM. Desjacques et Koeberlé, recueillent dans l'îlot qui ferme la baie, des monnaies romaines et de nombreux tessons de poterie antique.

En creusant le sol, ils découvrent de la céramique phénicienne, qu'ils croient d'abord punique, car ils n'osent vieillir exagérément leurs trouvailles. C'est la première fois que des vestiges anciens sont retrouvés à une telle distance des sites classiques, car Mogador est en effet, à 450 km au sud-ouest de Sala.

On décide alors de faire appel à M. Cintas, spécialiste du Punique en Tunisie. Ses recherches confirment les hypothèses des deux premiers investigateurs, mais il ne croit pas à une époque très élevée, le IIIe siècle au plus.

Plus tard, le Service des Antiquités reprit l'enquête à son tour, et en 1956, le chantier de Mogador me fut confié. Les travaux devaient durer trois années consécutives, jusqu'en 1958. Ce sont les résultats obtenus qui sont consignés dans l'ouvrage que je viens de faire paraître [1].

Sans insister sur le déroulement des recherches, ni sur l'étude stratigraphique du site, je présenterai brièvement les principales trouvailles et les conclusions que l'on peut en tirer.

Tout d'abord, il n'existe pas de structure bâtie de l'époque phénicienne dans l'île. Les vestiges ont été retrouvés entassés en un vaste tertre, d'une cinquantaine de mètres de diamètre, et de 2 à 3 mètres d'épaisseur.

(1) André JODIN : *Mogador, comptoir phénicien du Maroc Atlantique*, « Etudes et Travaux d'Archéologie Marocaine », vol. II, 1966. (Publications de la Division des Monuments historiques et des Antiquités du Maroc, Rabat.)

A part les ossements d'animaux, les coquillages marins, et les foyers de cendre, l'essentiel des documents était constitué par des débris de céramique. Deux séries furent reconnues : la céramique grecque et la céramique phénico-chypriote.

La céramique grecque est aujourd'hui datée par les spécialistes avec la plus grande précision, parfois à 10 années près. C'est pourquoi cette production a permis d'identifier tout le contexte mobilier trouvé dans le sol de Mogador :

Ainsi, des amphores ioniennes voisinaient avec des amphores attiques peintes. Les unes et les autres sont attribuées à la deuxième moitié du VII^e siècle av. J.-C., certaines même sont datées avec précision des environs de l'année 650 av. J.-C.

Que l'on songe à l'intérêt extrême de cette précision : la première mention historique du franchissement du Détroit de Gibraltar par un navigateur grec remonte à 630 av. J.-C. Il s'agit d'un marin de Samos, Colaios, qui aurait atteint le rivage d'Andalousie, vers Cadix, et serait reparti en Asie Mineure, chargé de nombreux présents d'un roi local, Arganthonios. Les amphores qu'il devait transporter étaient certainement identiques à celles-ci.

A Mogador, une abondante céramique phénicienne, constituée de vases et de plats couverts d'un vernis rouge vif fut retrouvée avec les amphores grecques, ce qui la datait du même coup. Les vestiges phéniciens étant beaucoup plus nombreux que les objets grecs, l'on peut penser que ces derniers furent importés par des marins eux-mêmes phéniciens.

La variété des productions est immense : on a pu recueillir des plats, des patères, des lampes à deux becs, des brûle-parfums et des amphores. On doit mentionner aussi des vases à décor peint, géométrique, de tradition ionienne.

Des objets de bronze, ornements, bracelets, clochettes rituelles, hameçons, complètent l'inventaire.

Mais la découverte la plus importante sans doute, est celle de tessons recouverts d'inscriptions en alphabet phénicien. Dès les premières recherches de M. Koeberlé, en 1951, les « ostraka » à écriture sont apparus.

Leurs signes différaient sensiblement de ceux que l'on avait exhumés ailleurs, et notamment à Volubilis, ceux-ci étant puniques ou néo-puniques, et datant du IIe siècle avant J.-C.

Il s'agissait, à Mogador, de signes des alphabets Tyriens ou Sidoniens du VIIe siècle. La série qu'a pu récolter M. Koeberlé comporte une centaine de documents. A partir de 1956, j'en ai recueilli moi-même une trentaine, dont l'étude épigraphique (en cours) a été confiée à M. le Professeur Février, de l'Ecole des Hautes Etudes de la Sorbonne.

Ces inscriptions, très brèves, comportent généralement 3 ou 4 lettres, souvent moins. Elles sont gravées à la pointe sèche, à la surface des plats ou des amphores. Il s'agit, en principe, de noms propres, ceux des propriétaires de ces objets. L'étude des graffiti permettra d'apporter quelques précisions sur les patronymes des navigateurs qui eurent l'audace d'affronter l'Océan, et de fréquenter ces parages.

Un point est acquis, et d'une grande importance : avec les tessons à écriture de Mogador, nous sommes en présence des plus anciens textes de l'Histoire du Maroc, de ses archives les plus vénérables.

Quel parti peut-on en tirer ?

Un nom, au moins, se lit avec facilité, et on le retrouve deux fois, sur une amphore et sur un plat, c'est celui de Magon, sous la forme des trois M G N, disposées de droite à gauche.

Ce nom est particulièrement illustre en Méditerranée occidentale : on sait que la famille des Magonides régnait à Carthage au Ve siècle.

Le Magon qui a laissé son nom à la ville principale de l'île de Minorque, aux Baléares, Mahon, est aussi connu que le Magon qui rédigea un traité d'agriculture, traduit en latin.

Le Magon de Mogador serait, de toute façon, antérieur à ces différents personnages. Rappelons aussi que l'on ne connaît, nulle part en Méditerranée occidentale, même pas à Carthage, d'inscriptions phéniciennes du VIIe siècle.

Seul, le site de Lixus, au Maroc, aurait livré quelques fragments d'inscriptions de même type.

Remarquons que, même en Phénicie, la découverte de quelques tessons à inscriptions est considérée comme un fait d'une grande rareté.

II. — *Contributions de l'Archéologie à l'Histoire du Maroc.*

— Première contribution :

Nous avons maintenant, sinon une date, du moins une époque précise, pour l'arrivée des civilisations historiques (Phéniciens et Grecs) : celle du milieu du VII^e^ siècle avant notre ère.

— Deuxième contribution :

Avec l'introduction de l'écriture alphabétique à la même époque, on peut dire que commence réellement la période historique au Maroc. En effet, le critère généralement adopté pour fixer les débuts de l'Histoire d'un pays, est celui de l'apparition de l'écriture.

— Troisième contribution :

Quelques textes antiques, rédigés postérieurement, nous documentent sur le Maroc d'alors. Quelle foi pouvait-on prêter à ces récits ? Quelle était la part de la légende ou de l'affabulation ? Reprenons le Périple d'Hannon : il y est question d'un certain nombre de villes, ou comptoirs, et de données géographiques, dont on peut d'ores et déjà, retenir ceci :

— L'île de Mogador peut, avec vraisemblance, s'identifier avec l'île de Cerné, comptoir phénicien mentionné par plusieurs auteurs antiques.

— Il a réellement existé un établissement phénicien à Lixus, et dès le VII^e^ siècle.

— Du Détroit de Gibraltar à Mogador, il y a environ 700 km, qui ne pouvaient pas être franchis d'une seule traite par les navires antiques, d'où la nécessité d'établissements côtiers, d'escales techniques intermédiaires. Les 6 ou 7 comptoirs nommés par Hannon (dont plusieurs sont des fondations antérieures à son passage), s'identifient facilement à ces escales

Hérodote, de son côté, est un historien connu pour son goût de l'anecdote. Il rapporte, en effet, (IV, 196), que « Les Carthaginois disent... qu'il y a une contrée en Libye, et des hommes qui y habitent, en dehors

des Colonnes d'Hercule ; que, lorsqu'ils sont arrivés chez ces hommes et qu'ils ont débarqué leurs marchandises, ils les déposent en rang le long de la grève, se rembarquent sur leurs vaisseaux, et font de la fumée ; les habitants, voyant cette fumée, se rendent au bord de la mer, déposant de l'or qu'ils offrent en échange de la cargaison, et s'en retournent à distance ; les Carthaginois débarquent... ».

Au v^e siècle, il est question de Carthaginois, et non plus de Phéniciens, mais il est émouvant de voir se confirmer le récit d'Hérodote sur le sol même de l'île. En effet, à la base des niveaux archéologiques, l'on trouve de grands foyers de cendre très noire, des amas charbonneux, dépourvus de vestiges mobiliers, et qui correspondent à de grandes flambées prolongées. sur le sable primitif. N'est-ce pas un témoignage direct en faveur de l'authenticité du récit de l'historien grec ?

— Dernière contribution :

Confirmation des données constantes de l'Histoire du Maroc.

Nous savons que Carthaginois et Romains ont fréquenté les mêmes sites côtiers que les Phéniciens, et point d'autres : ils ne dépasseront pas Mogador, au Sud. Par ailleurs, nous constatons que les relations économiques et commerciales avec la Méditerranée orientale débutent avec l'histoire, et demeureront, avec les relations spirituelles, une constante du pays marocain.

Un ultime problème doit encore être mentionné, celui de la connaissance : par une curieuse ironie du sort, ou bien par un fait qui peut s'expliquer logiquement, cet îlot de Mogador, qui est le plus éloigné de tous les établissements phéniciens connus, apporte des éléments non négligeables à la connaissance de la Phénicie elle-même et de sa civilisation.

Pour conclure, reprenons la définition selon laquelle l'archéologie « est une technique d'appréhension du passé de l'humanité, à travers ses vestiges matériels ».

Mais est-elle seulement une technique, et en tant que science auxiliaire de l'histoire, n'a-t-elle pas effectivement aidé l'histoire à sortir de son domaine primitif ?

En effet, c'est peut-être un des grands mérites de l'archéologie que d'avoir contribué, pour sa part, à faire passer l'Histoire du plan « événementiel », à celui d'une science plus complète, plus réaliste, plus humaine.

André JODIN

# FOUILLES PUNIQUES ET ROMAINES A LIXUS

De nombreux textes classiques parlent de Lixus comme d'une fondation phénicienne : Hécatée de Milet signale qu'au VIe siècle avant J.-C. quelques comptoirs subsistaient au Maroc. Hannon cite Lixus à plusieurs reprises, et elle paraît même être le principal établissement de la côte atlantique. Le périple de Scylax rappelle son origine orientale. Pline prétend que dans une petite île de l'estuaire du Loukkos, proche de Lixus, se trouvait un temple dédié à Melkart (l'Héraclès phénicien), qui était, écrit-il, plus ancien que celui de Cadix. Strabon, comme Pline, suggère un rapprochement entre la région de Lixus et le légendaire Jardin des Hespérides.

Ainsi, les textes révèlent, de la part des Anciens, un intérêt constant pour l'établissement de Lixus. Par bonheur, le site n'a pas été occupé par une ville moderne, à l'inverse de Cadix, Carthage, et même Tanger, enfouies sous les fondations des immeubles actuels. Les fouilles menées à Lixus ont permis de remettre au jour toute une cité, avec ses monuments publics, ses habitations privées, et son urbanisme.

Monsieur M. Tarradell avait, en son temps, déterminé, par une série de sondages, la stratigraphie du site et retrouvé ainsi cinq niveaux d'occupation que nous devions plus tard dégager après des fouilles systématiques.

Le niveau le plus profond est celui de l'époque phénicienne. Nous y avons exhumé un bâtiment à abside, construit probablement au VIIe siècle avant J.-C., comme le prouvent la céramique et le matériel recueillis près de ses fondations. C'est un édifice aux proportions imposantes, caractérisé par une abside de plus de 20 mètres de diamètre, bâtie selon une technique rappelant le type cyclopéen. Son importance est telle que nous n'hésitons pas à faire un rapprochement avec le temple dédié à Melkart, dont nous parle Pline.

Au-dessus, les niveaux d'époque punique prennent logiquement la suite, et renferment les vestiges d'un deuxième temple, de 5 000 $m^2$ de superficie, bâti au-dessus du précédent, et dans le même style. C'est aussi de cette période que l'on date les fameux remparts de Lixus, longtemps considérés comme grecs, et la création de l'industrie de salaison de poisson, liée aux pêches (1).

Cette activité est prépondérante dans la vie lixitaine ; on peut la faire remonter au Ve-IVe siècles av. J.-C., et elle est florissante sous la dynastie maurétanienne. Au moment de l'incorporation du pays à l'Empire romain, la ville est en plein essor, grâce à la pêche, au commerce, et aux ressources de la campagne environnante.

Il est difficile de dissocier la période des rois maurétaniens de celle où domina la civilisation carthaginoise. Avec l'avènement de Juba II, une évolution est perceptible, car, sous son règne, pénètre l'influence romaine.

La bienveillance de ce souverain permet à Lixus de se développer dans la paix et vers une prospérité accrue. Marié à Cléopâtre Séléné, fille de la grande Cléopâtre et de Marc-Antoine, il entreprit avec elle, dans toute la Maurétanie une action pacifique et culturelle. Le négoce n'est plus, pour les cités plus ou moins isolées, la seule raison d'exister.

C'est au règne de Juba que nous rattachons le grand temple que nous avons appelé « F », édifié lui-même sur l'emplacement des temples antérieurs, dans un véritable quartier religieux, sur l'acropole.

Le temple que nous avons nommé « C », dégagé en 1930, resta longtemps inédit, car on le prit pour un simple bâtiment rattaché au Forum (2).

Il fallut donc, pour étudier ce vaste ensemble, faire tout d'abord un recensement méthodique de ce qui avait été fouillé auparavant, et par des sondages réguliers, à l'intérieur et à l'extérieur de chaque construction, essayer de dater de la manière la plus précise possible. Il fallut quatre campagnes de fouilles pour mener à bien ces travaux, et aboutir à des conclusions valables.

(1) M. PONSICH et M. TARRADELL, *Garum et industries antiques de salaison dans la Méditerranée occidentale*, Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques, fasc. XXXVI, Paris, 1965.

(2) Chroniques, (M. Euzennat), B.A.M., IV, 1960, pp. 538 et s., pl. IV et V.

Nous avons tout d'abord identifié les fondations du temple « A », datable du IIIe siècle av. J.-C., puis les limites approximatives des temples B et C, tous deux du IIe siècle av. J.-C.

Le temple que nous avons appelé F, présente, au Sud, une abside aplatie, d'aspect peu courant, dont la technique de construction évoque celle que l'on rencontre couramment à l'époque de Juba II (3). Il fut dégagé après 5 mois de fouilles. D'une superficie de plus de 1 500 m², il est situé dans la partie la plus élevée de la ville, afin d'être vu aussi bien du littoral que de l'immense plaine du Loukkos. Un mur l'entourait entièrement, et une porte de 2 mètres de largeur, à l'Est, permettait un accès direct depuis la campagne.

Cet édifice, assez insolite de prime abord, comprend en réalité le sanctuaire proprement dit et ses annexes. Seule, la partie nord subsiste ; elle se prolonge au sud-est par deux longs murs terminés par une chute brutale du terrain, à l'endroit où s'est effondrée, sans doute, la façade monumentale du temple dont il reste des fondations colossales.

La partie nord-ouest est une vaste area, agrémentée d'un portique, et comportant un bassin. La cella, de 18 m × 10 m, située dans l'axe du péristyle, est adossée à un gros mur, formant une abside plane, et dont il ne reste que les fondations. Les sondages, pratiqués à l'intérieur, ont mis en évidence une citerne qui contenait un matériel abondant et varié, donnant la date de construction du monument, soit la fin du Ier siècle avant J.-C. et le début du Ier siècle après J.-C.

Dans l'axe du sanctuaire, une magnifique abside semi-circulaire, construite en pierres de taille imbriquées sans aucun mortier, de 11,50 m de diamètre, semble avoir été le support d'un ensemble architectural dont il ne reste aucune trace, à part un sol couvert d'une mosaïque de marbre en « opus incertum ». On y accédait par deux portes latérales et une large entrée, face au sanctuaire. Au milieu, une banquette revêtue d'un enduit peint en ocre rouge, est aménagée dans un renfoncement de 2 m de largeur. Cette abside contenait peut-être un autel duquel on alignait, selon la tradition, les ex-votos.

(3) M. R. Rebuffat serait enclin à dater l'abside du temple F, je ne sais pourquoi ni comment, du IIe, ou même du IIIe *siècle* (B.C.T.H., séance du 16 mars 1964, compte rendu à paraître).

Dans la partie ouest, largement ouverte sur la cour du temple, un grand ensemble comprend de nombreuses pièces communiquant entre elles par une enfilade de portes et de courettes à colonnades ; il s'agit sans doute des bâtiments annexes destinés aux prêtres, aux serviteurs du temple, et à tous ceux qui participaient de près ou de loin à la vie religieuse.

Un second édifice, le Temple G, de 30 m sur 26 m, communiquait avec le temple F par un large couloir ou par la galerie des remparts ; il est mieux conservé, mais construit suivant le même plan : une abside presque plane est séparée d'une seconde abside semi-circulaire, par une large cour.

On peut sans doute dater de la même époque le théâtre-amphithéâtre qui fut découvert en automne 1963, à peu de distance du quartier des temples, avec lequel il forme un ensemble urbain assez bien délimité. Au Maroc, il est le premier qui ait été découvert à ce jour. Ses caractéristiques font penser à un amphithéâtre. Il possède une arène qui dessine un cercle complet et presque parfait de 32,50 m de diamètre, ouverte, au Sud, par une large porte de 2,10 m.

La moitié nord, l'arène, est creusée à flanc de colline, ce qui élimine, à priori, toute possibilité d'accès supplémentaire. Le mur circulaire, de 3,60 m de hauteur, est terminé par un parapet arrondi, du côté des spectateurs qu'il protégeait, ce qui exclut l'hypothèse d'un théâtre grec, comme certain l'a suggéré (4).

La cavea est la partie qui a le plus souffert ; sept rangées de gradins, bâtis en maçonnerie de moellons et reposant sur un solide blocage, de 80 à 85 cm de largeur, et de 40 cm de hauteur, suivent une courbure parallèle à celle de l'arène. Sur les trois premières rangées, de construction plus soignée, des inscriptions gravées sont les initiales des notabilités dont les places étaient ainsi réservées.

A l'opposé de l'hémicycle, un vaste complexe de constructions pouvait représenter les fondations de la scène dont le plan est encore difficile à établir. Il semble que de gros murs, piliers et longues galeries, aient été modifiés pour faire place à des thermes lorsqu'on abandonna cette partie de l'édifice, qui devint peut-être un grand gymnase qui utilisait l'arène comme palestre.

(4) M. Ponsich, *Un théâtre grec au Maroc ?* B.A.M., VI, 1955, p. 317-322.

Dans les terres de remblai apparurent des tambours de colonnes en grès dunaire, des plaques de revêtement du plus beau marbre, un morceau de base de colonne en grès stuqué, et enfin des traces de stuc peint, peut-être une partie du décor de scène. Enfin, le sol de la grande pièce centrale était recouvert d'une mosaïque de 10,40 m de long sur 6,10 m de largeur.

Celle-ci est composée de médaillons ornés de motifs floraux et de lignes géométriques, et de l'emblème central, presque carré, de 1,53 sur 1,50, qui représente une tête de Dieu Océan, d'exécution et d'expression remarquables. Ce qui frappe dans ce visage, c'est tout d'abord l'expression sévère et majestueuse qu'on a su lui donner, et la délicatesse des tons qui ont été choisis. Le matériau utilisé est le plus souvent le marbre : il est blanc pour le fond, rehaussé de vaguelettes stylisées de marbre noir. La barbe et les cheveux sont en marbre, seuls les tons ocres et rouges de la bouche et du visage sont tirés du grès fin ou de la céramique (5).

Les sondages effectués sous les gradins ont fourni un matériel du Iᵉʳ siècle avant J.-C. Mais ce théâtre-amphithéâtre a subi de nombreuses transformations, qui posent quelques problèmes. Dans les thermes, quelques tessons de céramique sigillée D, quelques monnaies, et deux fibules cruciformes à bulbe supposent qu'ils furent abandonnés définitivement à la fin du IIIᵉ, ou au début du IVᵉ siècle après J.-C.

Dans les années à venir, notre intention est de découvrir le Forum, puis d'achever les fouilles du quartier résidentiel, afin de déterminer les règles d'urbanisme de la ville.

On doit mentionner, pour terminer, la ville d'époque chrétienne et ses vestiges architecturaux. Parmi ceux-ci l'on reconnaît une petite basilique considérée je ne sais pourquoi, comme une mosquée, dans une chronique archéologique (6). Il s'agit en réalité de la première basilique chrétienne trouvée au Maroc, bâtie dans un style oriental de Syrie, qui lui donne cet aspect particulier.

Ainsi, une partie du voile qui recouvrait depuis des siècles, l'histoire de Lixus, a pu être soulevé grâce à l'archéologie. Mais bien des problèmes

(5) M. PONSICH, *Une mosaïque du dieu Océan à Lixus*, B.A.M., VI, 1966, pp. 323-328.

(6) Suivant une tradition locale, M. Cl. Montalban l'identifia comme une mosquée ; cette hypothèse devait, trente ans plus tard, être reprise et adoptée par M. Euzennat (cf. B.A.M., IV, 1960, p. 538, pl. V).

restent encore à résoudre, dont Monsieur M. Tarradell avait entrevu, dès 1953, la complexité.

Le chercheur doit en même temps étudier le contexte historique qui entoure un bâtiment découvert, et venir à bout de toutes les difficultés matérielles, entraînées par la mise au jour des objets provenant des diverses strates. Des travaux de chantier aux travaux de laboratoire, il faut remplacer l'entrepreneur, l'ingénieur, l'architecte, le photographe, le dessinateur, l'historien, par ce curieux homme-orchestre qu'est l'archéologue. Le site de Lixus, avouons-le sans fausse modestie, est une rude, mais magnifique école pour exercer ces talents simultanés. Cet aspect de la recherche échappe le plus souvent au profane. Nous espérons que cet exposé aura contribué à mieux le faire connaître.

Michel PONSICH

# FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À SALA

Dans les dernières années du XVII[e] siècle, un notable salétin adressait au Ministre de la Marine de Louis XIV la relation de la découverte, à Chellah, de grandes statues de marbre, identifiées à des rois de la Bible par des commerçants chrétiens de Salé, et, presque aussitôt, envoyées à Meknès pour orner le palais royal. Ce sont là, sans doute, les plus anciennes fouilles connues, sur le site antique de Sala.

Aux alentours de 1920, une série de découvertes fortuites révèlent l'existence de deux importantes nécropoles antiques, celle qui s'étendait de Bab Zaër à l'emplacement de l'actuelle Ambassade de France, et une autre, tout aussi considérable, située au sud du cimetière actuel, dans un secteur aujourd'hui bouleversé par des carrières de gravier.

En 1929-1930, enfin, les travaux, conduits par Jules Borély et la princesse égyptienne Khadidja Fouad, mettent au jour, au nord de la zaouïa mérinide de Chellah, d'importants vestiges romains, où l'on voulut voir, à côté d'un arc de triomphe à trois baies, un Capitole et la Curie de Trajan, dont fait mention la dédicace de la statue érigée, en 144 ap. J.-C., par le sénat de la ville, en l'honneur du préfet M. Sulpicius Felix.

Ces trouvailles, restées inédites pour la plupart, mais dont certaines sont du plus haut intérêt, ont servi de base aux nouvelles recherches qui, depuis 1958, s'attachent à prospecter les alentours de Sala, à en dégager les monuments et à en retrouver les origines.

A vrai dire, ces origines restent encore très obscures. Les textes ne font pas mention, avant le I[er] siècle après J.-C., de cette ville de Sala, dont le nom aurait, cependant, une consonance phénicienne. Il n'était pas, toutefois, déraisonnable de penser qu'entre l'établissement phénicien de Lixus, que dégagent, en ce moment, pour le Service des Antiquités, MM. Ponsich

et Tarradell, et celui retrouvé par M. Jodin dans l'îlot de Mogador, les rivages de Sala avaient pu être, à la même époque, visités par les navigateurs phéniciens. L'oppidum de Lixus et celui de Chellah, leur position bien abritée à quelque distance de la mer, l'estuaire du Loukkos et celui du Bou-Regreg, et jusqu'à leur cours aux méandres nombreux, offrent, en effet, d'étranges ressemblances.

C'est dans l'un de ces méandres, au bas de l'une des trois croupes parallèles, qui s'avancent, à la proue du plateau, au-dessus du fleuve, qu'elles dominent de quelque cinquante mètres, que fut aménagé le bassin du port. Aujourd'hui rempli par les alluvions et à demi-dissimulé par la végétation des jardins, son emplacement a pu être photographié, lors des inondations de 1963, quand le fleuve, quittant son lit, vint de nouveau baigner le pied de la colline.

Des sondages méthodiques seront prochainement ouverts le long de l'ancien rivage, et, sans doute, exhumeront-ils des tessons phéniciens, semblables à ces débris de phiales du VII[e] siècle avant l'ère chrétienne, que les fouilles du Capitole nous ont livrés, et qui sont parfaitement datés par les trouvailles identiques de Mogador.

Grâce aux récents travaux, nous sommes mieux renseignés sur la ville hellénistique, qui fut celle de Juba II. Bâtis sur les terrasses aménagées le long des pentes de deux collines que sépare un étroit vallon, et orientés vers le fleuve et le port, plusieurs édifices maurétaniens ont été décelés sous les bâtiments romains. Certains d'entre eux, imbriqués dans des constructions plus tardives, survécurent jusqu'aux derniers jours de Sala, étonnante juxtaposition de la vieille architecture gréco-punique du temps des rois et des modes classiques de l'époque impériale. Il est évident que la distribution des édifices hellénistiques fut, au I[er] siècle après J.-C., une gêne considérable pour les urbanistes romains, dans l'aménagement du nouveau plan ; elle imposa à la partie monumentale de la ville, aujourd'hui enclose dans les remparts mérinides, cette disposition quelque peu anarchique, qui surprend de prime abord, mais que l'on comprend mieux si l'on tient compte du plan ancien.

Trois temples, dont l'un construit sur trois terrasses superposées et bordé d'un portique, des édifices publics, et peut-être des magasins, nous

révèlent quelques aspects de l'urbanisme et de l'architecture de la plus ancienne Sala, et nous éclairent sur l'aménagement des terrasses, sur l'orientation des rues, et la répartition des édifices. La nature des matériaux et la qualité de la stéréotomie ouvrent des perspectives sur l'exploitation des carrières locales, sur l'importation des marbres précieux de Grèce et d'Italie, et sur le savoir-faire de tailleurs de pierre et de bâtisseurs, qui avaient certainement reçu les leçons des maîtres-d'œuvre grecs.

Il ne nous reste presque plus rien de la sculpture de cette première époque. Des chapiteaux doriques et ioniques, des colonnes cannelées et rudentées, des corniches à gorge égyptienne, des fragments de frises, quelques autels puniques représentent à peu près tout ce que les fouilles ont livré de la décoration des édifices et du mobilier des temples. La sculpture figurée, qui dut être très riche, si l'on en juge d'après les fragments de statues de marbre, est représentée par quelques pièces dont certaines sont d'une exceptionnelle qualité. Elles s'inspirent de génies très divers dont la civilisation maurétanienne, sous le règne de Juba II, a dû être la synthèse : une tradition artistique locale, la vieille influence punique et l'art hellénistique.

Une tête d'éléphant en schiste bleu et défenses de marbre blanc, arrachée, si l'on en juge d'après le lieu de la trouvaille, à la décoration d'un temple, paraît représenter la tradition africaine. Après avoir figuré sur les monnaies de Massinissa et de Juba I$^{er}$, l'éléphant figura sur celles de Juba II, qui ne manqua pas de consacrer à cet animal, dont la dépouille sert de coiffure à l'Afrique personnifiée, quelques passages de ses *Libyca*. D'ailleurs, plus qu'en tout autre lieu, l'éléphant était à Sala l'animal familier, Sala « déjà voisine des déserts et infestée par des troupeaux d'éléphants », au témoignage même de Pline.

L'influence carthaginoise se reflète dans un étonnant visage féminin, en grès stuqué, aux yeux bleus cernés de vermillon et aux lèvres peintes, qui, avec quelques autres débris, provient d'un bas-relief.

Enfin, Juba II, roi numide, mais de culture hellénique, ne pouvait pas ne pas introduire l'art de la Grèce dans les villes de son royaume, comme il le fit si superbement dans Césarée sa capitale. Un portrait de ce roi vient d'être retrouvé dans les fouilles de Sala. La tête, inclinée sur le

côté, rappelle l'attitude de l'Alexandre à la lance de Lysippe. La chevelure est ceinte du diadème royal aux lemnisques flottants, le regard est levé vers le ciel, comme sur les portraits des princes hellénistiques, auxquels pouvait prétendre se rattacher Juba par sa femme Cléopâtre Séléné, héritière des Lagides. L'œuvre est taillée dans le marbre du Pentélique, et, sans aucun doute, est-elle sortie d'un atelier d'Athènes, où Juba avait sa statue dans le gymnase de Ptolémée II Philadelphe. Deux statues, celles-ci de grande taille, ont été retrouvées, en 1960, dans un temple de Sala. L'une est acéphale ; l'autre, à peu près intacte, représente le fils et successeur de Juba II, Ptolémée de Maurétanie, qui eut, lui-même, sa statue à Athènes dans le gymnase où s'élevait déjà celle de son père. L'une et l'autre, en marbre grec, sont des répliques presque fidèles du Doryphore de Polyclète. Elles sont l'œuvre de copistes habiles, qui travaillaient probablement à Athènes, à l'époque de la Renaissance classique, dans les premières années de notre ère.

L'essentiel des trouvailles d'époque pré-romaine consiste surtout en débris de poteries, qui s'amoncellent sous les niveaux romains, en couches très épaisses. Toutes les séries y sont représentées à des milliers d'exemplaires, et permettent, par leur extraordinaire abondance, de retrouver l'orientation des courants commerciaux, qui venaient aboutir dans le port de Sala : amphores néo-puniques et républicaines, ayant servi au transport des denrées, lampes grecques et hellénistiques, céramique locale du temps de Juba II, inspirée de formes étrangères, et surtout cette vaisselle à vernis noir, héritière de la céramique grecque, que l'on désigne sous le terme de campanienne, et qui fut, entre le IIIe siècle avant J.-C. et le début de notre ère, répandue à profusion sur les bords de la Méditerranée. Une partie en venait sans doute de l'Italie méridionale, mais il est fortement probable que de nombreux vases de ce type furent importés d'Espagne du Sud en Maurétanie. On trouve, en effet, dans ces amas de tessons, en même temps que des monnaies de Sala, de Lixus, de Césarée et de Carteia, des monnaies de la vieille colonie phénicienne de Gadès, frappées de la tête d'Hercule, coiffé de la peau de lion, et des thons au revers. Elles sont les plus nombreuses et nous laissent deviner l'orientation, pour une grande part ibérique, du commerce de Sala. Elles nous font mieux comprendre aussi, les motifs, sans doute peu désintéressés, qui poussèrent les magistrats gaditans à conférer à Juba II les honneurs du duumvirat.

Les relations commerciales de Sala avec l'Italie n'étaient pas moins suivies. Les abondants débris de la belle vaisselle rouge, exportée au siècle d'Auguste, par les potiers d'Arezzo, en témoignent, comme aussi les lampes du début de notre ère. Sala s'était mise à la mode de Rome, et encore ne connaissons-nous qu'une faible partie du mobilier des demeures privées.

Quelques années après la mort de Ptolémée, en 40 après J.-C., et la réduction du royaume en deux provinces, la ville commença à subir l'empreinte romaine. Tout était sans doute terminé au début du règne de Trajan. Le plan ancien fut partiellement bouleversé, des édifices maurétaniens abattus et ensevelis sous des déblais, au-dessus desquels s'étendirent de plus vastes terrasses. L'ensemble monumental du municipe romain mesurait 120 mètres de longueur sur 70 m de largeur environ. Sur les rives du *decumanus maximus* dallé de calcaire bleu et élargi aux proportions d'une place publique, s'élevèrent, auprès d'édifices plus anciens, les monuments nouveaux : la curie Ulpienne, lieu de réunion du sénat municipal, un arc de triomphe à trois baies, des thermes publics, un bâtiment de vastes proportions, mais trop ruiné par les constructeurs de l'époque mérinide pour pouvoir être identifié, le Capitole et le Forum, établi sur l'emplacement d'un édifice maurétanien, ou peut-être de l'agora punique.

Le Capitole et le Froum sont certainement les deux ensembles de l'époque romaine, qui offrent le plus d'intérêt. Le premier est un assez vaste édifice construit sur deux terrasses superposées, au-dessus de l'*area* de l'arc de triomphe. Au plan inférieur, s'ouvrent, sur la rue principale, neuf vastes salles, qui servaient de soubassement au temple proprement dit. Leur occupation à peu près ininterrompue de l'époque idrisside à l'époque alaouite, paraît s'être brutalement terminée, le 1^er^ novembre 1755, au jour du tremblement de terre de Lisbonne. Les voûtes et les murs effondrés témoignent encore de la violence du cataclysme.

Le plan supérieur de l'édifice, aux deux-tiers seulement conservé, puisque les voûtes basculées formaient le reste de la surface, occupait un espace rectangulaire de 46 mètres sur 26 mètres, à peu près parfaitement orienté, et limité, à l'ouest, par une abside plate. Un péristyle aux colonnes de grès dunaire, enduites de stucs peints, et aux chapiteaux corinthiens, enfermait, sur trois côtés, la cour centrale pavée de calcaire bleu, et la *cella* du temple que précédait un pronaos, ouvert sur un large escalier, revêtu

de marbre blanc. A quelque distance de celui-ci, et dans l'axe du sanctuaire, se trouvait l'autel, dont le soubassement est encore visible sur le sol. Sur le mur de clôture du péribole, dans lequel s'ouvraient au moins deux portes, apparaissent encore les vestiges de riches revêtements en marbres colorés.

Abandonné au IVe siècle, le temple devint cimetière et décharge publique. Les tables de marbre blanc de la dédicace capitoline, magnifique monument épigraphique, aux beaux caractères de 0,25 m de hauteur, furent morcelées et réemployées, durant le haut moyen âge, comme pavement dans une masure voisine. Les statues honorifiques, en bronze et en marbre, dont nous avons retrouvé les bases portant des dédicaces, ont été jetées au creuset ou dans les fours à chaux. Un portrait masculin, en marbre de Carrare, de l'époque de Trajan, a heureusement échappé à cette destruction apparemment systématique, et qui n'a surtout pas épargné les dieux, puisque nous avons découvert, au-dessus de l'égout, qui circule au chevet du Capitole, les blocs de marbre blanc de ce qui avait été la statue colossale de Jupiter Capitolin.

A l'extrémité orientale de l'ensemble monumental, et sur le parcours du *decumanus maximus*, qui se dirige vers les bas quartiers et les rives du fleuve, s'étend un Forum de 750 mètres carrés, établi sur deux terrasses superposées, et fermé à l'est et à l'ouest par deux portes, dont les fondations puissantes permettent d'imaginer les proportions.

Au plan inférieur, six boutiques, desservies par une voie secondaire, soutenaient l'étage supérieur. Celui-ci, limité à l'ouest par un portique, s'étend à deux mètres en contrebas du temple maurétanien, où ont été découvertes les statues royales, et auquel on accédait par deux escaliers latéraux. Sur le dallage en calcaire bleu, apparaissent encore, émouvants témoignages de la vie quotidienne, des damiers, des jeux de marelle et de la couronne, gravés par des oisifs. Centre de la vie politique depuis le début du IIe siècle après J.-C., le Forum de Sala l'était encore au IVe siècle, à l'époque où le christianisme pénétrait dans la ville. Les témoignages de sa présence y apparaissent nombreux, sous la forme surtout de vases et de lampes, timbrés du chrisme ou de la croix, et aussi à travers les mutilations qu'ont subies, dans les lieux publics, les attributs des dieux gréco-romains.

Au moment de la découverte, nous avons retrouvé le Forum, transformé comme le Capitole en décharge publique. Les déchets de cuisine et les débris de vaisselle avaient été jetés sur le dallage de la place, d'où la vie municipale s'était retirée. Au milieu des immondices, se dressaient encore, dans un poignant abandon, au même endroit où les avaient vu les derniers citoyens de Sala, les piédestaux monumentaux et les bases de statues, gravées de dédicaces. L'une d'elles, précieux témoignage sur la fin du Maroc romain, dont elle a reculé la date admise jusqu'alors, avait été gravée d'un ciseau hésitant, en l'honneur de Constantin le Grand, probablement à l'époque de son avènement.

L'exploration de la ville, dont l'histoire vient d'être brièvement évoquée, et l'exploitation des résultats posent au chercheur plus d'un problème.

Les sources de l'histoire de Sala sont des plus succintes. Son nom ne figure pas dans les sources grecques (périples d'Hannon et de Scylax, Ephore, Alexandre Polyhistor, Strabon), où sont plusieurs fois citées Lixus et Gilda. Pomponius Méla, qui écrit sous le règne de Claude, est le premier à citer Sala, avec Gilda, Volubilis, Lixus et quelques autres. Pline l'Ancien y fait une brève allusion, en même temps qu'à la peuplade voisine des sauvages Autololes. Les sources plus récentes, Ptolémée et l'Itinéraire d'Antonin, se contentent d'en préciser la situation géographique, ou, comme l'Anonyme de Ravenne, à une époque très basse, de citer son nom au milieu d'autres noms plus ou moins déformés.

Au Moyen Age, Sala est évoquée par quelques auteurs, par Ibn Khaldoun notamment, qui la mentionne parmi les conquêtes d'Idriss, et note que les habitants, pour la plupart chrétiens et juifs, furent contraints d'embrasser l'Islam.

Toutes ces sources, néanmoins, sont insuffisantes pour conduire une recherche. Seules les fouilles méthodiques, ou parfois aussi, les découvertes fortuites, peuvent mettre le chercheur sur la voie des trouvailles. Sauf dans la partie monumentale de la ville, où le *decumanus maximus*, déjà découvert en 1930, a servi de fil conducteur, la prospection, aérienne et au sol, a été nécessaire pour tracer approximativement le plan de la ville, et connaître son extension. La prospection aérienne a pu être réalisée, soit par vols réels, grâce à la bienveillance d'organismes publics ou privés,

soit surtout par l'étude des photographies. Ainsi, a-t-il été possible de repérer le quadrilatère du *castrum* romain, l'emplacement du port antique, et, tout récemment, un vaste ensemble rectangulaire, peut-être entouré d'un portique et pourvu de deux absides.

La prospection au sol, entreprise patiente de ramassage de tessons et de débris divers, nous a permis de délimiter le périmètre de la ville, et, peut-être, sur une crête, de retrouver le rempart, dont fait mention le décret du sénat de Sala, inscrit sur la base de M. Sulpicius Felix.

Les découvertes fortuites, en général dues à des travaux d'intérêt public, ont servi de point de départ à des recherches méthodiques, et, l'année dernière encore, des travaux d'adduction d'eau ont mis au jour, non loin de Bab Zaër, quelques tombes de la nécropole à incinération du Ier siècle, qui seront explorées au cours des prochains mois [1].

Les problèmes, si délicats, posés par la stratigraphie, sont compliqués à Chellah par la situation de la ville sur des terrasses superposées, et aussi par les très nombreux silos, que les habitants ont creusés dans la colline au moyen âge et qui perturbent l'ordre normal des couches. L'étude très précise de la céramique recueillie dans les niveaux archéologiques, vient, cependant, à bout de ces difficultés, sauf en quelques secteurs où la transformation des monuments en carrières a amené une destruction quasi-totale de la stratigraphie.

(1) A la suite des observations faites en 1965, au cours de ces travaux, quinze grands sondages ont, en effet, été ouverts depuis sur les parcelles situées au N-O et au S-E du chemin public qui, de Bab Zaër, se dirige vers le port antique. Quatre ont mis au jour plusieurs enclos de la nécropole antique, dont un secteur avait été découvert, en 1918, sous le garage de l'ancienne Résidence générale, et un autre, en 1924, non loin du castrum. La densité des tombes, mises au jour en 1966, est particulièrement importante. Trois cent cinquante-trois sépultures à incinération et à inhumation ont été découvertes. Les incinérations sont les plus nombreuses et leurs formes diverses : coffres de pierres assemblées de tradition punique, urnes cinéraires d'époques néo-punique et romaine, niches creusées dans le rocher et destinées à recevoir les cendres et le mobilier funéraire. Les traces des bûchers sont encore visibles dans les terres. Les inhumations, mélangées aux incinérations, et appartenant souvent à la même période, ont été pratiquées dans des coffres de pierre, dans des tombes triangulaires en tuiles à rebords et même en terre libre.

L'urne et l'inhumation sont, en général, accompagnées d'offrandes et de mobilier. Près de quatre cents vases, souvent intacts, ont été ainsi recueillis. Beaucoup étaient enfermés dans les urnes : lampes, balsamaires néo-puniques et romains en terre cuite, céramique à vernis noir de type campanien, lagènes d'époque hellénistique, vases arétins, gallo-romains et hispaniques, gobelets à parois minces, de beaux vases de verre, quelques monnaies et même un œuf d'autruche entier à décor ajouré, exemple tardif de la persistance des traditions phéniciennes. Des stèles, des inscriptions et plusieurs petits mausolées en grand appareil ont été aussi mis au jour. Les dates de la nécropole peuvent être aisément précisées, en raison de l'abondance du mobilier funéraire. L'exploitation de ce secteur a duré du début du Ier s. av. J.-C. aux dernières années du IIe s. de l'ère chrétienne. Cependant, quelques incinérations du IVe s. y ont été retrouvées.

L'exploitation des résultats et l'étude du matériel découvert dans les fouilles posent eux-mêmes des problèmes complexes et parfois insolubles.

La masse considérable des tessons d'amphores et de vases de toutes provenances peut être aisément identifiée et répartie dans des séries, typologiquement et chronologiquement bien déterminées. Cependant, dans certains cas de séries aussi voisines que le sont la céramique sigillée gallo-romaine et la céramique hispanique, il a été nécessaire de faire appel à des techniques étrangères à l'archéologie, telle que la *méthode pétrographique* des lames minces. Cette dernière a permis d'identifier les deux branches d'un courant commercial, fort important, qui, durant les deux premiers siècles de notre ère, s'établit entre les officines de potiers de la Gaule méridionale et de la péninsule ibérique et les ports de la Maurétanie tingitane, et alimenta le pays en vaisselle de luxe.

Tout aussi considérable est la masse des pierres de construction et des marbres retrouvés dans les fouilles : grès et calcaires locaux, schistes, granits, marbres blancs statuaires et marbres colorés des revêtements. L'identification des marbres et la détermination de leur origine est l'un des problèmes les plus irritants de l'archéologie car l'on perçoit confusément, à ne pouvoir le résoudre, tout ce que l'on perd de la connaissance du commerce dans l'Antiquité. La collaboration d'un chercheur, spécialisé dans ce secteur de la minéralogie a permis, à Sala, de parvenir à d'appréciables résultats et d'identifier, encore que la prudence soit toujours nécessaire, les marbres grecs de Pentélique, de Paros, de Naxos, de Délos, les marbres de Proconnèse, les marbres italiques, comme le Carrare, ou pyrénéens comme le St Béat, les porphyres d'Egypte et les marbres verts de Laconie.

Bien que l'étude des métaux soit peu importante à Sala, où les bronzes ont été, pour la plupart, envoyés à la fonte, il est intéressant d'évoquer ici celle des bronzes de Volubilis et de Banasa, qui a été entreprise depuis quelques années. Des techniques de laboratoire leur sont appliquées, et nous renseignent sur leur composition, déterminée par l'usage du métal : méthodes d'analyse chimique, d'analyse spectrale ou semi-quantitative par fluorescence X. L'étude des patines, elle-même, nous éclaire sur la connaissance étonnante des alliages que possédaient les fondeurs antiques. La radiographie et la méthode zyglo, basée sur la fluorescence, ont permis

de déceler certains procédés de montage et, notamment, de soudure tendre et de brasure. Un bronze de Volubilis enfin, qui vient d'être l'objet d'une minutieuse étude, s'est révélé d'un intérêt capital pour l'étude des techniques et nous a fait connaître la subtile habileté des damasquineurs.

Il serait trop long d'évoquer ici l'aide appréciable que les autres sciences peuvent apporter à l'archéologie. Je pense, par exemple, à ce que l'étude de la faune ancienne pourrait retirer des trouvailles d'ossements animaux, faites dans les fouilles.

On peut souhaiter seulement, à la fin de cet exposé, que, sous l'égide des organismes scientifiques du Maroc, et notamment de la Société d'Histoire et du Centre Universitaire de la Recherche Scientifique, des échanges fructueux puissent s'établir entre les historiens et les chercheurs des autres disciplines pour le plus grand intérêt et le développement de la recherche historique.

Jean Boube

## L'ARCHÉOLOGIE
## SOURCE DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

# LES PLANTATIONS DE CANNE A SUCRE ET LES FABRIQUES DE SUCRE DANS L'ANCIEN MAROC

Que le Maroc ait été autrefois un pays du sucre, on le soupçonnait déjà, car, à ce propos on se répétait le fameux texte de l'historien marocain El Oufrani dans son ouvrage célèbre : *La Nozhet el Hadi*. Les rois Saadiens, nous dit cet auteur, faisaient venir d'Italie au Maroc pour la construction des palais de Marrakech et en particulier du Badi, le marbre de Carrare qu'ils payaient en sucre, poids pour poids.

Cependant les sceptiques ne manquaient pas. Habitués à voir le pays se comporter en consommateur et en importateur (on connaît assez au Maroc le rôle quasi rituel de la traditionnelle tasse de thé), on a du mal à concevoir qu'il ait pu à certaines époques être un producteur actif et travailler pour l'exportation.

Par ailleurs, la canne à sucre est, pour la plupart d'entre nous, une plante des pays tropicaux chauds et humides que l'on voit mal prospérer sous un climat méditerranéen aride ou semi-aride même s'il est en de nombreuses régions côtières corrigé par des influences atlantiques.

Le doute n'est plus permis depuis que des découvertes archéologiques — dont je me permets de revendiquer la paternité — sont venues apporter une entière confirmation à ce que les textes laissaient déjà soupçonner. Celui d'El Oufrani cité plus haut n'était en effet que le plus connu sans être loin de là le seul de son espèce. La fameuse collection des « Sources

inédites de l'histoire du Maroc » a fourni un apport très considérable à la question dans sa série Angleterre en particulier.

Il serait évidemment beaucoup trop long et cela excèderait le cadre de cette communication de retracer de façon détaillée ce que fut la longue recherche qui, de la fin de décembre 1948 à ces tout derniers jours, m'a permis de retrouver et de reconstituer cette ancienne activité économique, à la fois agricole et industrielle dans un pays que certains auteurs ont cru à tort voué aux céréales pauvres, à l'élevage extensif ou pour le mieux aux cultures arboricoles.

Nous pouvons affirmer à présent — et c'est là que réside je pense le grand intérêt de ces recherches — que l'économie de l'ancien Maroc avait des parties fortes, restées ignorées jusqu'à présent et qui peuvent expliquer sa prospérité économique et sa puissance politique à certaines époques. La culture de la canne à sucre et l'industrie du sucre réalisées dans le cadre et l'équilibre économique de ces époques semblent bien en avoir été un des éléments essentiels.

Je ne peux pas m'étendre sur les moyens déployés pour mener à bien ces investigations mais tout a été mis en œuvre pour tirer entièrement cette question de la demi-obscurité où elle stagnait depuis longtemps : prospections, fouilles, levés topographiques, études de textes, méthode comparative ont concurremment été utilisés, les renseignements les plus précis obtenus, les recoupements effectués.

Il en résulte que je suis en mesure :

*a*) de présenter assez exactement la répartition géographique des anciennes plantations de canne à sucre au Maroc ainsi que celle de l'ancienne industrie du sucre dans ce pays qui lui est d'ailleurs exactement superposable ;

*b*) de reconstituer avec une exactitude suffisante ce qu'a pu être l'ancienne organisation des plantations et des fabriques et cela tant sur le plan technique que sur le plan économique et social.

— Répartition géographique : en gros les plantations de canne étaient localisées dans le Sud-Ouest marocain au Nord et au Sud du Grand Atlas, soit dans le Haouz de Marrakech et le Sous.

Les localisations les plus importantes se situaient :

— dans la vallée de l'Oued Qsob (arrière-pays d'Essaouira, ex-Mogador),

— dans celle du Tennsift près de l'antique zaouïa de Sidi Chiker,

— aux environs immédiats de Chichaoua, à mi-chemin entre Mogador et Marrakech,

— dans la plaine du Sous, enfin, dans les environs de Taroudant.

Dans le Sud d'autres localisations de moindre importance sont à signaler à l'Oued Tamri, à l'Oued Massa et dans la région de Ksabi près de Goulimine.

Dans le Nord les textes nous en signalent à Tanger, Ceuta et Salé.

Toutes ces plantations et fabriques étaient desservies par de très importants réseaux d'irrigation dont la reconstitution n'est pas un des points les moins intéressants sur lesquels ont porté ces recherches : de très importantes séguias anciennes comportant pour la plupart des ouvrages d'art remarquables ont en effet été découvertes et repérées dans les régions ci-dessus énumérées.

Citons la séguia du Qsob de 25 kilomètres de développement venant du confluent des oueds Igrounzar et Aït Zelten dans les gorges de Taïtouste pour aller desservir la sucrerie de Souïra el Quedima et les plantations de l'Oulja du Qsob :

— la séguia Harroussia s'embranchant sur le Tennsift, au pied d'un contrefort des Jebilet, le jebel Alleb, par un remarquable barrage de dérivation pour aller desservir la sucrerie de Sidi Chiker ;

— les trois principales séguias du Sous :

— la Medhia reconnue sur la rive gauche de l'Oued sur environ 40 kilomètres, vestige possible du grand canal reliant Aoullouz à Agadir, ouvrage complexe se divisant en deux branches, la Fouqania ou branche supérieure et la Tahtania ou branche inférieure, la première desservant la sucrerie des Ouled Messaoud, la seconde celles de Tazemourt ;

— la Tafellaght marquée par le magnifique aqueduc de l'Oued Ouar, ouvrage en tous points remarquable, même au point de vue esthétique,

auquel j'ai d'ailleurs consacré une étude de détail dans la revue *Hespéris Tamuda* (1) ;

— la Targa el Makhzen, en provenance de l'anti-Atlas, etc.

— Description technique : quant aux fabriques nous en avons identifié avec certitude 14. 4 au Nord de l'Atlas à Souïra el Quedima, Sidi Chiker et Chichaoua et 10 dans le Sous auprès de Taroudant et des Ouled Teïma. Elles utilisaient comme force motrice l'énergie hydraulique fournie par les séguias ou canaux précédemment cités et les ruines des aqueducs terminaux aménagés pour l'établissement des chutes d'eau comptent parmi les vestiges anciens les plus imposants qui nous aient été laissés par le passé économique du Maroc. On peut même à bon droit se demander comment dans un pays aussi prospecté, des constructions aussi spectaculaires (la plupart de ces aqueducs ont environ 800 mètres de long, l'un d'entre eux, au Sebt des Guerdane, atteignant 2 400 mètres) avaient pu jusqu'à présent passer totalement à travers les inventaires des archéologues.

Le temps me manque pour entrer dans le détail de ces installations. J'indique seulement ici que sur 14 découvertes, j'ai pu en fouiller six ; trois au Nord de l'Atlas : Souïra el Quedima, Sidi Chiker et Chichaoua Sud et trois dans le Sous : les Ouled Messaoud sur la Medhia Fouqania et les deux de Tazemourt sur la Tahtania. A la tête des aqueducs desservant ces trois dernières sucreries j'ai eu la chance de retrouver les partiteurs, preuve indiscutable du lien qu'on peut établir entre ces fabriques et les réseaux d'irrigation.

Dans les fabriques on retrouve partout les trois mêmes subdivisions essentielles :

— l'installation hydraulique, comportant une chute d'eau de 10 mètres environ de haut, la gorge de la roue hydraulique, le canal de fuite, des bassins ;

— la salle des machines où j'ai retrouvé l'emplacement des broyeurs ou presses ainsi que les canaux et les citernes servant à l'écoulement et à l'emmagasinage des jus ;

(1) *Hespéris-Tamuda*, vol. IV, 1963, fasc. 1-2.

— la salle des cuissons enfin, avec les cuves, les fours, les foyers de chauffe et les poteries.

J'insiste sur ce dernier détail. Parmi, en effet, les moyens d'identification dont j'ai disposé pour authentifier mes installations, un des plus sûrs, des moins discutables, a été la présence des poteries très caractéristiques de l'outillage ancien d'une raffinerie ; je veux parler du « moule à pain de sucre » et du « pot de sucrerie » dont l'usage entièrement oublié de nos jours m'a été révélé par le précieux traité de sucrerie, extrait des *Nouveaux Voyages aux Iles d'Amérique* du Père Jean-Baptiste Labat de 1722. Nous avons donc la preuve que le fameux sucre terré représentant la plus haute qualité qu'il était possible d'obtenir à l'époque, probablement originaire d'Orient, était fabriqué dans les installations du Maroc.

Toutes ces plantations ou fabriques, à l'époque saadienne tout au moins (les textes et la toponymie le prouvent), étaient entre les mains de l'Etat qui les faisait gérer par des sortes de concessionnaires en général européens ou israélites. Les noms de certains d'entre eux nous sont même parvenus et c'est ainsi que nous pouvons mentionner les Anglais Thomson et Wakeman, les Français Eustache Trevache et Saint-Mandrier, etc.

La main-d'œuvre employée avait-elle le caractère d'une main-d'œuvre servile comme au siècle suivant aux Antilles ou en Amérique ? Il est difficile d'en douter en présence de ce terme de « Abid » que nous répète à satiété la toponymie de ces localisations. C'est ainsi qu'à Mogador nous trouvons les Diour el Abid et Rouda el Abid, c'est-à-dire les maisons des esclaves et le cimetière des esclaves ; à Chichaoua nous trouvons les Ksour el Abid et les Sour el Abid, c'est-à-dire le village des esclaves et l'aqueduc des esclaves. D'autres mentions analogues ont été relevées dans le Sous à Tazemourt en particulier bien que ce soient des vocables berbères qui se trouvent employés dans cette région.

On sait cependant qu'à l'époque suivante, celle de Moulay Ismaël, ce terme de Abid a été porté par les soldats formant la garde noire du célèbre sultan, sous le nom exact d'Abid el Bokhari ou Bouakher.

Quant au produit qui devait représenter la qualité du sucre la plus haute réalisée à cette époque, nous savons de source certaine qu'il était exporté pour la grande part vers l'Italie, la France et surtout l'Angleterre,

la consommation intérieure du Maroc devant être très faible à cette époque.

Reste à savoir de quelle époque exacte il convient de dater tous ces vestiges anciens. Jusqu'à présent on a eu tendance à y voir principalement l'œuvre des Chorfa Saadiens et par conséquent à situer cette industrie au XVI^e^ siècle. On y était encouragé par la tradition (j'ai parlé tout à l'heure du texte d'El Oufrani) et par le fait que c'est bien du XVI^e^ siècle que date la masse la plus importante des textes que nous possédons sur la question : Léon l'Africain, Diégo de Torres, Marmol, El Oufrani et les très nombreuses mentions contenues dans les sources inédites.

Telle n'est pas absolument notre opinion et tout en faisant la part belle aux Saadiens, en reconnaissant qu'ils ont largement exploité l'industrie du sucre, je serais tenté de lui assigner une origine très antérieure.

Les fouilles cependant ici n'ont pas été aussi révélatrices qu'on aurait pu s'y attendre : ni le matériau employé aux constructions (pisé de chaux), ni l'emploi de la roue hydraulique, ni la disposition générale des fabriques, ni l'usage des poteries dont nous avons parlé tout à l'heure ne permettent de tirer des indications concluantes. Il n'a pas été trouvé malheureusement d'inscriptions et fort peu de monnaies. Mais en présence de textes remontant à une très haute époque tels que ceux d'Ibn Hawkal du X^e^ siècle, d'El Bekri du XI^e^ siècle, d'Edrissi du XII^e^ siècle, d'El Omari du XIV^e^ siècle, je serais tenté de dire que ces plantations et cette industrie avaient fait leur apparition au Maroc bien avant la période saadienne. Je crois finalement que leur origine doit être recherchée dans la conquête du bassin de la Méditerranée par les Arabes au VIII^e^ siècle, la canne à sucre, comme on l'a dit, ayant suivi le Coran.

De même leur disparition s'explique par la concurrence des Iles de l'Atlantique et de l'Amérique, à l'époque des grandes découvertes : la canne à sucre au Maroc, a-t-on dit également, ayant été victime de la découverte de l'Amérique.

Encadrée par ces deux très grands faits d'histoire générale : la conquête arabe du bassin de la Méditerranée et la mise en valeur des colonies d'Amérique, la canne à sucre et l'industrie du sucre se seraient développées au Maroc, avec des hauts et des bas, pendant six ou sept siècles,

période qui correspond *grosso modo* au Moyen-Age dont le XVI^e siècle doit être ici considéré comme une prolongation.

On peut faire la même remarque de toutes les plantations du bassin méditerranéen : Chypre, Rhodes, la Syrie, la Palestine, la Sicile, l'Espagne qui toutes semblent avoir disparu avec l'avènement des temps modernes sous les coups de la concurrence des pays d'outre-Atlantique, une petite zone résiduelle s'étant conservée en Espagne dans la région de Motril, le cas de l'Egypte étant par ailleurs très particulier.

D'autres causes politiques, économiques, naturelles et sociales dont l'étude de détail présente d'ailleurs un grand intérêt sont intervenues au Maroc pour en hâter la disparition ou s'opposer à leur reprise.

Parmi les causes politiques, il faut évidemment faire intervenir la longue période de luttes intestines de près de soixante ans ayant marqué la fin de la dynastie saadienne : non seulement la compétition des fils d'El Mansour autour du trône fut acharnée mais un mouvement maraboutique intense faillit aboutir à l'éclatement du royaume en quatre ou cinq principautés distinctes. Les ennemis des Saadiens semblent d'ailleurs s'être attaqués de préférence aux sucreries en vue de ruiner la puissance économique que celles-ci représentaient.

Des causes sociales ont dû intervenir aussi : la culture de la canne à sucre, les textes le prouvent, devait avoir mauvaise presse. En beaucoup d'endroits nous voyons les fabriques ravagées par les populations locales, sans doute fatiguées par le régime d'esclavage ou de semi-esclavage qui y était pratiqué.

Quant aux causes naturelles il ne faudrait pas je crois les rechercher comme on a eu tendance à le faire dans une prétendue modification du climat mais dans un processus d'aridification dû à la dégradation des sols et au dérèglement du régime des oueds consécutifs à un déboisement excessif dont les sucreries elles-mêmes, grandes dévoreuses de bois, pourraient bien avoir été un des facteurs. Ainsi la canne à sucre au Maroc se serait en partie détruite elle-même tout en contribuant à la dégradation du pays. La même hypothèse a d'ailleurs été présentée pour l'Orient par un éminent historien du Moyen-Age, M. Maurice Lombard.

Quant aux terres occupées autrefois par cette riche culture industrielle il peut être curieux de noter qu'elles ont été récupérées dans le Sous tout au moins, par un végétal qui ne lui ressemble guère, je veux parler de l'arganier.

Il est assez difficile d'apprécier quel a pu être exactement le rôle historique des plantations de canne et de l'industrie du sucre dans l'ancien Maroc. Sous la dynastie saadienne on peut cependant lui rattacher quelques points d'histoire événementielle par lesquels nous allons terminer.

Le premier nous est suggéré par un texte formel. Il s'agit de la prise d'Agadir (Santa Cruz du Cap d'Aguer) par les Saadiens en 1541. Si l'on en croit l'auteur espagnol Diégo de Torres ce qui aurait désigné la célèbre place comme objectif aux Chorfa, c'était d'obtenir « un débouché maritime pour le commerce des sucres ».

Pendant tout le XVI[e] siècle nous savons également que le commerce du sucre à l'exportation surtout avec la France et l'Angleterre a eu pour contrepartie une contrebande effrénée d'armes offensives et défensives. On peut peut-être y voir une des sources de la puissance militaire des Saadiens et expliquer en partie ainsi leurs victoires retentissantes sur les Turcs et surtout sur les Portugais à El Ksar en 1578.

Vers la fin du règne d'El Mansour enfin, la main-d'œuvre servile s'était peut-être raréfiée sur les plantations. Le besoin de la renouveler peut sans doute être compté parmi les causes restées longtemps obscures des célèbres expéditions de 1591, 1592 au Soudan.

Ce qui est certain c'est qu'à la suite de ces expéditions ce ne sont pas seulement des chargements de poudre d'or qui traversèrent le Sahara à destination de Marrakech mais des convois d'esclaves du Niger.

Pour terminer, contentons-nous de retenir que la canne à sucre et l'industrie du sucre qui ont laissé de si impressionnants vestiges dans le sol marocain ont contribué jusqu'à la fin du XVI[e] siècle à la fortune économique et politique de ce pays dont l'histoire se trouve ainsi éclairée d'un jour assez nouveau.

Paul BERTHIER

# COUP D'ŒIL
# SUR QUELQUES CHRONIQUES ALMOHADES
# RÉCEMMENT PUBLIÉES

La publication récente de certaines chroniques intéressant l'histoire du Maroc amène l'historien à reprendre le problème de la valeur documentaire de ces œuvres et à faire le bilan de leur apport à nos connaissances sur le passé de notre pays.

Mais auparavant, nous devons souligner avec satisfaction l'importance de l'effort soutenu au cours de ces dernières années en vue de la publication de manuscrits anciens dont certains étaient considérés comme perdus à jamais. Il suffit de citer les principaux titres pour s'en convaincre. Ainsi sur l'histoire des Almohades, nous devons mentionner : *Al Mann bi-l-Imāma* d'Ibn Ṣāḥib Aṣ-Ṣalāt, *Naḍm Al-Jumān* d'Ibn Al-Qaṭṭān, *Al Bayān Al Muġrib* d'Ibn ᶜIḏārī, *At-Tašawwūf* d'Ibn Zayyāt. Sur les Mérinides, on doit citer la *Rawdat an-Nisrīn* d'Ibn Al Aḥmar, *Mustawdaᶜ al ᶜAlāma*, du même auteur. Sur les Waṭṭāsides, il y a *ᶜArūsat-al-Masā'il* de Muhammad Al Kurrāsī. Sur les Saadiens : *Manāhil Aṣ-Ṣafā'* d'Al Fištālī, *Rawdat Al-'Ās* d'Al Maqqarī ; sur les Alaouites : *Rawdat-at-Taᶜrīf* d'Al-Ifrānī, *Al ᶜIzz wa-ṣ-ṣawla* d'Ibn Zidan. Sans compter d'autres œuvres qu'on ne peut rattacher particulièrement à l'histoire d'une dynastie comme : *Uns Al Faqīr* d'Ibn Qunfud, *Ar-Rawd Al Hatūn* de Muhammad Ibn Ġāzī, *Naḍm-As-sulūk* d'Al Malzūzī, *Al-Iksīr* d'Al Miknāsī, le premier tome d'*Al Madārik* du Cadi ᶜAyyāḍ. Comme on le voit, l'effort de publication est très méritoire. Ce qu'il faut espérer, maintenant, c'est que le travail critique sur cette documentation importante s'exerce activement et pleinement, que les nouvelles recherches sachent exploiter à fond le contenu de ces œuvres. Pour l'instant on ne peut, dans le cadre de cette rencontre, que faire part de quelques réflexions personnelles inspirées de la lecture de certaines de ces publications.

Tout à l'heure, j'ai bien employé l'expression « reprendre l'étude de la valeur documentaire des chroniques marocaines », car le terrain n'est pas vierge et la question a été déjà abordée par nombre d'orientalistes, d'historiens européens et arabes. Généralement tous ceux qui ont publié des travaux sur l'histoire du Maroc ont consacré des paragraphes, sinon tout un chapitre à l'étude critique des chroniques marocaines. A ce sujet, on peut lire très utilement :

— DOZY : *Introduction à « Al Bayān Al Muġrib ».*
— Marçais : *Les Arabes en Berbérie du* XI<sup>e</sup> *au* XIX<sup>e</sup> *siècle.*
— Ch. A. Julien : *Histoire de l'Afrique du Nord.*
— Lévi-Provençal : *Les historiens des chorfas.*
— Aḥmad Amīn : *Duḥā al-Islām et Dohr Al Islām.*
— ᶜAbd-elᶜAzīz Dawrī : *ᶜIlm At-Ta'riḫ ᶜind al ᶜArab.*

Il faut souligner, aussi, que les chroniques marocaines font partie de la famille des chroniques arabes, en général, car nos auteurs marocains ont pris pour modèle les historiens arabes d'Orient et ceux de l'Espagne musulmane. On peut, donc, considérer que tout travail critique sur ces derniers s'applique en gros, sinon dans le détail, à ceux du Maroc.

Il n'est donc pas question pour nous de reprendre ce qui a été déjà fait. Nous devons simplement dégager les idées essentielles et voir dans quelle mesure elles s'appliquent à quelques-unes des chroniques récemment publiées.

*Chroniques relatives à la dynastie Almohade*

Etant limité par le temps et surtout par l'abondance de la matière, je serai obligé dans cette brève communication de m'en tenir à certaines chroniques concernant l'époque almohade. Cela me permettra de mieux faire ressortir, avec détails et exemples précis, l'intérêt et l'importance de ces œuvres pour l'historien d'aujourd'hui.

Deux questions essentielles doivent, me semble-t-il, arrêter l'historien quand il veut exploiter la masse de renseignements contenue dans ces livres : la première concerne le contenu historique : ces chroniques nous renseignent-elles sur l'ensemble de l'histoire du Maroc pour une époque

donnée ? Dans quelle mesure reflètent-elles, pour nous, les divers aspects de la vie marocaine à tel ou tel siècle ? Il s'agit, bien entendu, de faire la part de ce qu'elles rapportent et de ce qu'elles laissent tomber dans l'oubli. La deuxième question se rapporte au problème de la véracité historique : ces œuvres ne nous disent-elles que la vérité ? Leurs auteurs savent-ils contrôler leurs renseignements, s'assurer de la valeur de leurs sources ? Dans quelle mesure ne sont-ils pas influencés par des intentions apologétiques ou satiriques ? Il s'agit naturellement du travail très délicat de la critique historique. Je ne prétends pas répondre à toutes ces questions avec tous les développements et les précisions nécessaires. Je vais simplement en faire ma préoccupation constante au cours de ce bref exposé.

## I. — LE CONTENU HISTORIQUE DANS LES CHRONIQUES

Le principal reproche adressé aux chroniqueurs marocains et arabes, de façon générale, porte sur leur conception de l'histoire. Pour eux, seule compte la source de toute autorité dans le pays : le pouvoir royal. « En dehors de la cour et des grandes capitales, dit Lévi-Provençal, rien dans le pays, n'est digne d'attention. L'histoire du Maroc vue à travers ces livres, n'est qu'une histoire limitée ». (« Historiens des chorfas » p. 42).

Le reproche est capital et met en cause la valeur documentaire de nos chroniques. C'est pourquoi je pense ici que pour être véritablement impartial, il faut bien peser les mots, leur donner un sens précis, et ne pas se laisser emporter par leur résonnance ou leur force suggestive. Le langage crée en nous souvent des dispositions affectives qui nous écartent de la voie de l'objectivité.

Essayons d'appliquer le jugement cité il y a un instant à deux des principales chroniques récemment publiées : 1) *Naḏm Al-Jumān* d'Ibn Al-Qaṭṭān, chroniqueur du VII[e] siècle de l'hégire, XIII[e] siècle de l'ère chrétienne, qui a vécu à la cour almohade et a été très lié au Calife Al Murtada ; 2) *Al Bayān Al-Muġrib* (t. III) d'Ibn ʿIḏārī, lui aussi auteur du VII[e] siècle (VIII[e]) qui a vécu au début des Mérinides, et sur lequel les renseignements biographiques sont très rares.

Dans le fragment du *Naḍm Al-Jumān,* comme dans *Al Bayān,* les personnes d'Al Mahdi, d'Abdel-Moumen, d'Abou Yacoub Yousouf, de Yacoub El Mansour, d'An-Nasir et des autres souverains almohades occupent certes une place très importante. Elles sont au centre de l'œuvre. L'histoire est conçue par rapport à leurs règnes successifs. Nos deux auteurs s'intéressent à tous leurs actes, à toutes leurs paroles, enregistrent les moindres détails de leur vie, leur consacrent la plus grande partie de leurs pages.

Cependant, on ne peut pas dire que c'est la vie privée des califes almohades qui constitue l'essentiel de ces chroniques. Ibn Al-Qaṭṭān et Ibn ʿIḏārī ne s'intéressent à eux qu'en tant qu'hommes d'Etat. C'est l'aspect de leur vie publique qui retient le plus leur attention. On peut se demander, maintenant, s'il y avait vraiment à l'époque une vie publique en dehors de la cour et la réponse ne sera pas difficile à trouver. En effet, l'essentiel de l'activité politique se faisait alors sous l'impulsion directe du souverain et dans son entourage immédiat. Nous aurons à reprendre cette question tout à l'heure. S'il en est ainsi, on peut dire sans craindre aucune exagération que le *Naḍm* et le *Bayān* constituent à eux deux une histoire politique du Maroc allant de la fin de la dynastie almoravide au début de la dynastie mérinide c'est-à-dire sur une grande partie du XIIe et du XIIIe siècles.

Ceci nous apparaît très nettement lorsqu'on regarde d'assez près le contenu des deux œuvres.

### *Brève analyse du Naḍm*

Le *Naḍm,* en dehors des renseignements biographiques sur Al Mahdi et Abdelmoumen, nous présente les principaux événements de l'histoire politique du Maroc de 500 à 533 de l'hégire. Bien que l'auteur soit nettement antialmoravide, cela ne l'empêche pas de nous décrire les efforts déployés par la grande dynastie sanhajienne en vue de sauvegarder l'intégrité territoriale de l'Espagne musulmane et de repousser les attaques des chrétiens espagnols qui, inlassablement, reprenaient leurs tentatives de reconquête. Dans sa narration, il apporte souvent des détails et des renseignements qu'on ne trouve nulle part ailleurs, comme en témoigne, par

exemple, son récit sur la prise d'Uclés et de Talavera par les troupes almoravides. De même, quand il s'agit de l'histoire intérieure du pays, l'auteur suit avec intérêt et attention, rapportant les versions diverses qu'il a pu recueillir, les péripéties de la longue lutte qui s'est déroulée entre la dynastie almoravide régnante, et le groupe dissident des Almohades encore réfugié dans ses repaires du Haut-Atlas. Nous avons là des développements intéressants concernant les raids des Almohades dans le Sous, dans le Haut-Atlas, leur victoire à Aghmat, le siège de Marrakech qu'ils entreprirent, la fameuse bataille de la Beḥīra ainsi que d'autres faits d'armes qui eurent lieu soit au Maghreb soit en Espagne. L'activité d'Al Mahdi en tant qu'Imam, son organisation de la hiérarchie almohade, les campagnes de pacification effectuées par Abdelmoumen dans certaines provinces du Maroc, voilà d'autres sujets qui ont retenu l'attention d'Ibn Al-Qaṭṭān dans sa chronique. Le livre contient aussi quelques documents d'un certain intérêt puisqu'il reproduit le texte de certaines lettres, de certains discours qui sont autant de témoignages directs sur l'époque.

*Brève analyse du Bayān*

Il s'agit bien entendu du tome III qui a été publié récemment. Le *Bayān* a connu une meilleure fortune que le *Naḍm* puisque le texte en a été fort bien conservé. Cette chronique, entièrement consacrée aux Almohades, est importante d'abord par son volume. Alors que dans *l'Istiqṣa'* la dynastie almohade n'a droit qu'à cent cinquante pages à peu près, Ibn ʿIḏārī lui consacre cinq cents pages environ et en écriture très serrée.

Dans la première moitié du livre qui porte sur les règnes d'Abdelmoumen, d'Abou Yacoub Yousouf, de Yacoub El Mansour, d'En-Nasir, c'est-à-dire sur une période de 77 ans, Ibn ʿIḏārī est tout particulièrement préoccupé par deux sujets : les événements d'Espagne et ceux d'Ifriqya. Par contre sur l'histoire intérieure du Maroc, il est relativement moins éloquent.

Ainsi, il s'étend longuement sur les conquêtes entreprises par Abdelmoumen en Ifriqya, décrit la prise de Mehdiya, relate les premiers contacts entre les arabes Beni Soleïm, installés en Ifriqya et le Calife Almohade qui les invite à rejoindre ses rangs pour la guerre sainte. Plus loin, c'est

l'expédition d'Abou Yousouf Yacoub en 570 h. en Ifriqya, qui fait l'objet d'un récit assez détaillé, avec la prise de Gafsa, l'installation d'un gouverneur à Tunis et d'un autre à Kairouan. Mais c'est sous le règne de Yacoub El Mansour que nous avons les pages les plus copieuses sur les événements d'Ifriqya. Il s'agit, en effet, d'événements graves qui mettent en danger l'existence du jeune empire almohade. Les Banu Ġaniya viennent de s'emparer de la ville de Bougie, et menacent de reconquérir une partie de l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Ibn ʿIḏārī s'étend longuement sur l'expédition militaire ordonnée à cette occasion par Al Mansour pour parer à ce grave danger.

Les événements d'Espagne sont relatés avec encore plus de développements : l'installation d'une administration almohade en Espagne, la nomination de princes comme gouverneurs à la tête des provinces espagnoles, la lutte menée par Abu Yacoub contre les Beni Mardaniš qui régnaient sur Murcie et qui finirent par se soumettre aux Almohades et devenir leurs alliés de sang, voilà des sujets qui retiennent assez l'attention de l'auteur. De même, les expéditions multiples des califes sont rapportées avec beaucoup de détails sur les effectifs de l'armée, le déploiement des forces au départ et à l'arrivée, l'itinéraire suivi, la tactique adoptée. Le récit des batailles prend parfois, une allure épique, comme en témoignent les pages consacrées à la bataille d'Alarcos qui eut lieu en 1195 sous le règne de Yacoub El Mansour et à celle de Ḥisn AlʿUqāb (Las Navas de Tolosa) en 1212 sous le règne d'An-Nasir.

La deuxième partie de la chronique, qui concerne la période allant de 610 à 665 de l'hégire, donne par contre la première place aux événements intérieurs du Maroc. Cela est parfaitement compréhensible, car après la grave défaite de Las Navas de Tolosa, les Almohades perdent avec leur assurance l'esprit d'initiative qu'ils avaient auparavant. De plus, les crises dynastiques ramènent davantage l'attention des esprits à l'intérieur du pays. Avec l'arrivée en masse des arabes hilaliens et autres, on a l'impression qu'il s'agit d'un véritable tournant dans l'histoire du pays.

Je ne pousserai pas plus loin cette analyse, vu la complexité et la multiplicité des faits. J'ajouterai simplement que le livre contient des notations concernant des sujets aussi divers que l'organisation administrative du pays sous les califes successifs, les crises de succession au trône, la

disgrâce des vizirs, la répression des agents de l'autorité, l'exercice de la justice par les califes, les intrigues des Cheikhs almohades, la révolte des Ghomara, celle des Sanhaja, l'arrivée de certaines tribus arabes au Maroc, la rebellion de diverses tribus, la personnalité hors-série de Masᶜūd Al Ḫoltī, l'apparition des Mérinides dans les provinces orientales, l'extention progressive de leur autorité autorité dans le pays etc., etc.

Voilà une vue très sommaire et très incomplète sur le contenu des deux chroniques. Elle nous permet de dire, sans aucune indulgence ou complaisance de notre part que nous sommes en présence de deux travaux sérieux qui méritent toute considération aux yeux de l'historien. Certes, il y a un problème de véracité historique auquel nous reviendrons tout à l'heure, mais à considérer l'apport des deux livres avec leurs qualités et leurs défauts, on ne peut pas dire qu'ils traitent un aspect mineur de l'histoire du Maroc.

Cependant, au point où nous en sommes, une question doit se poser : Ibn ᶜIḏārī et Ibn Al-Qaṭṭān ont-il vraiment épuisé leur sujet ? Ont-ils réellement traité toute l'histoire politique du Maroc pour l'époque considérée ? Ou bien n'ont-ils prêté leur attention qu'à un seul aspect, celui qui se reflète dans les actes officiels des rois, de leur cour, de leur entourage et des principaux dignitaires du royaume ?

C'est là que certaines critiques peuvent paraître valables, à condition toutefois d'en voir la portée réelle, d'en mesurer la place exacte par rapport à l'ensemble.

Tout d'abord, on nous dit : c'est là l'histoire des rois, des vizirs, des gouverneurs, mais où est l'histoire du peuple ? Sans doute s'agit-il là d'une réaction saine sur le plan des principes civiques. Encore faut-il s'assurer dans quelle mesure elle est juste et dans quelle mesure aussi nous n'employons pas les critères de notre époque bien évoluée sur tous les plans, pour les appliquer à des époques où l'âge de l'humanité restait encore assez près de l'enfance. On perd de vue parfois l'importance du facteur de l'évolution dans le cours des âges et l'on s'imagine très aisément qu'il y avait d'une part un pouvoir établi, de l'autre un peuple qui réagit, qui suit au jour le jour les décisions des grands qui vont peser sur sa destinée, une opinion publique attentive aux événements et qui exprime le sentiment de toute une population.

Rien n'est plus faux. D'abord, il n'y a eu jamais au cours de l'époque considérée une réaction véritablement populaire qui atteste l'existence d'un sentiment public, d'une conscience collective des événements politiques. Le mouvement almohade lui-même ne représente pas vraiment un courant populaire. Al Mahdi a dû — et Ibn Al-Qaṭṭān le montre bien — razzier des tribus dans le Haut-Atlas, réprimer impitoyablement les récalcitrants, s'imposer tantôt par la persuasion, tantôt par la force. Et ce n'est que grâce à l'organisation de la hiérarchie et des privilèges qu'il a accordés à certaines tribus qu'il a pu disposer d'un soutien politique assez important.

Certes, il y eut un esprit de clan ou de race, une solidarité régionale sur lesquels nombre de ceux qui ont été des fondateurs d'empires ou de dynasties se sont appuyés. C'est là un fait qu'Ibn Khaldoun a largement expliqué dans sa *Muqaddima* et dans son histoire. Mais, avons-nous le droit d'élever cette solidarité au niveau d'une conscience collective qui caractérise une nation moderne ?

On peut aussi objecter que cette conscience collective trouvait à se manifester sur le plan religieux. Comme nous reprendrons tout à l'heure cette question, il nous suffit de dire maintenant que si la religion a été à l'époque le facteur essentiel qui a unifié le peuple marocain avec ses éléments divers, ses différentes classes, tribus et provinces, s'il est possible d'écrire une histoire religieuse de notre nation, a-t-on le droit d'assimiler toujours les phénomènes religieux collectifs à des expressions populaires d'une opinion politique ? Il faut beaucoup de prudence et de circonspection à l'historien pour qu'il réponde à une telle question. Il lui faut aussi étudier chaque cas, en particulier.

Tout ce qui précède montre que les critiques adressées, à nos anciennes chroniques, leur reprochant notamment de ne point présenter l'histoire politique du peuple dans toute son ampleur et dans ses détails, sont fondées sur des suppositions imaginaires et des postulats erronés. D'ailleurs, nos chroniqueurs n'ont pas manqué de mentionner les réactions populaires qui se présentaient parfois sur le plan local, sous forme de révolte ou de mouvements séditieux.

Concevoir, par conséquent, l'histoire de cette époque selon le schéma d'un rapport de force, qu'il est normal et facile d'appliquer à nos sociétés actuelles, entre un pouvoir dynastique et une masse populaire, serait s'en-

gager dans une fausse voie pour étudier l'histoire du Maroc. Il n'y avait point de conscience politique chez les masses, point d'organisation populaire. La seule organisation qui existât, c'était la fameuse hiérarchie almohade ; mais elle constituait plutôt un organe auxiliaire du pouvoir et présentait souvent le caractère d'une oligarchie qui avait ses privilèges et ses intérêts.

S'il n'y a pas d'histoire politique du peuple comme un tout, une entité, il existe cependant une autre histoire qui n'a retenu malheureusement que très peu l'attention de nos chroniqueurs. C'est celle des villes et des tribus. Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas noté les incidents locaux quand ils étaient assez importants pour nécessiter une réaction du pouvoir central. Nous savons bien qu'il y avait des particularismes régionaux ou tribaux, des rapports traditionnels d'amitié ou d'intimité entre tribus. Les relations entre populations nomades et sédentaires dans les régions sahariennes et présahariennes ont dû poser bien des problèmes et être la source d'événements multiples. De même, les villes avaient bien leur personnalité dans le cadre provincial, entretenaient des rapports divers avec leur arrière-pays, étaient parfois le siège de petites féodalités ou de grandes familles bourgeoises. Je ne parle pas de la situation particulière des ports qui s'ouvraient plus aisément sur le monde extérieur.

Voilà bien, nous devons le reconnaître, un aspect très important de notre histoire nationale qui a été très négligé dans nos chroniques.

Mais ce n'est pas le seul reproche qu'on peut adresser à nos deux auteurs. En effet, il leur manque aussi dans l'exposé des faits le sens de l'explication historique. Ils ne saisissent pas toujours convenablement le lien entre les événements. Ils n'étudient pas avec assez de clarté toutes les données d'une situation en apportant l'information nécessaire. De même, ils ne suivent pas toujours méthodiquement l'évolution d'un problème jusqu'à son dénouement. Ils passent, ainsi, sous silence des éléments très importants ou se contentent à leur sujet d'allusions brèves ou laconiques. Aussi le lecteur qui lit entre les lignes voit surgir devant lui de temps à autre des problèmes qui intéressent l'histoire au premier point mais dont le chroniqueur n'a pas jugé bon de parler.

Il ne m'est pas possible matériellement de citer tous ces problèmes, mais j'en donnerai quelques exemples.

*Rôle des Cheikhs almohades*

Quel fut exactement le rôle des cheikhs almohades dans l'organisation de l'Etat ? Certains passages du « Bayān » donnent à penser qu'il était beaucoup plus important qu'on le croit généralement. Il semble que leur accord était nécessaire pour toute décision importante. Ainsi au jeune prince almoravide Ishaq ibn Ali qui implorait la clémence à Abdelmoumen, celui-ci répond, en présence des cheikhs : « Ce n'est pas à moi qu'appartient la décision. » Puis se laissant attendrir, il voulut lui laisser la vie sauve. Mais, il se heurta à l'un des cheikhs qui interpella ses compagnons en ces termes : « Albdelmoumen nous a trahis. Il veut élever parmi nous les fils de lion. »

Dans un autre passage, nous voyons Abdelmoumen requérir l'accord des cheikhs pour consentir un prêt à un groupe de Talabas venus lui rendre visite. Les cheikhs semblent aussi avoir joué un rôle dans la déchéance d'Abou Abdallah Mohamed de son titre de Prince héritier et dans l'attribution de cette dignité à son frère Abou Yacoub. Il en est de même de la disgrâce du vizir Abdessalam Al Koumi qui est due à l'intervention des cheikhs. Plus tard, nous les verrons intervenir continuellement lors des crises de succession, jouant l'intrigue entre les divers prétendants au trône pour renforcer leur influence. Al Mamoun, écœuré par leur conduite et leur versatilité, met à mort une centaine d'entre eux et contraint les autres à fuir dans leurs montagnes du Haut-Atlas où ils attendront, la haine dans le cœur, la fin de son règne. Son fils Ar-Rachid, plus conciliant, désire les rappeler, leur rendre leurs prérogatives. Mais avant de revenir, ils imposeront leurs conditions parmi lesquelles le rétablissement du culte d'Al Mahdi qu'Al Mamoun avait purement et simplement aboli.

Tous ces faits épars montrent que les Cheikhs almohades constituaient bien une force politique agissante, efficace. Malheureusement Ibn ʿIḏārī ne nous donne pas assez de précisions au sujet de leur rôle exact dans le régime almohade. L'historien, en l'absence d'éléments d'information suffisants sur cette question, voit se dessiner devant lui diverses hypothèses : les cheikhs almohades n'étaient-ils pas tout simplement des parasites de l'Etat, tolérés à cause de leur qualité de fondateurs de la dynastie ? Ou bien ne constituaient-ils pas un vrai conseil consultatif dont les avis

comptaient au cours des décisions importantes ? Dans quelle mesure leur organisation n'est-elle pas imprégnée de cette tradition démocratique berbère, comme d'ailleurs leur esprit frondeur le laisse penser ? Ne serait-elle pas la reproduction en grand des petites jemaa de cantons ou de tribus en honneur chez les populations de l'Atlas ? Avec de telles questions, c'est la nature et la structure du pouvoir qui reviennent devant le chercheur et demandent à être réexaminées.

D'un autre côté, le pouvoir almohade n'était-il pas gêné par cette force politique si active et si turbulente ? Ne cherche-t-il pas à l'éliminer ou du moins à la réduire ? Le deuxième « tamyiz » ou tri d'Abdelmoumen ne visait-il pas à ce but ? Pourquoi Abdelmoumen fait-il appel à sa tribu d'origine les Koumiya et l'installe-t-il à Marrakech ? L'invitation faite par les premiers califes almohades aux arabes Beni Hilal à venir s'installer au Maroc ne vise-t-elle pas à constituer une force au service de la dynastie pour faire face à des oppositions éventuelles des tribus du Haut-Atlas ? Comment expliquer les incidents qui ont eu lieu entre les tribus almohades et les arabes, lors de l'arrivée de ces derniers dans les environs de Marrakech, répondant à l'appel du Calife Abou Yacoub ?

Je n'essaierai pas de répondre à ces questions dont l'intérêt est capital. Je dirai simplement que les obscurités du texte, si éloquent par ailleurs, nous amènent à les poser.

*La vie religieuse*

De nouveaux problèmes surgissent devant l'historien quand il essaye de connaître la vie religieuse à travers ces chroniques. Les Almohades, sachant la place qu'occupait la religion dans l'esprit du peuple, ont établi leur pouvoir sur une base religieuse. C'est au nom de la vraie religion qu'ils ont combattu les Almoravides, justifié leur prise de pouvoir, leurs actes politiques et leurs guerres. Ils ont apporté une doctrine qui leur servait à la fois de moyen de combat contre leurs ennemis et d'arme idéologique, si l'on peut dire, pour mieux raffermir l'union du peuple autour de leur pouvoir. Ibn Al-Qaṭṭān nous cite l'épître d'un lettré andalou, Abou Abderrahman ibn Tahir Al Mursi où il se sert d'une dialectique ingénieuse pour légitimer l'avènement des Almohades au nom de la religion.

Tout cela nous montre à quel point le peuple était sensible à la religion, contrairement à ce que nous avons vu tout à l'heure quand il s'agissait du fait politique. Cet attachement à la religion trouvait souvent à se manifester au cours des multiples expéditions militaires en Espagne où par dizaines de milliers les marocains s'enrôlaient dans l'armée almohade pour aller combattre l'infidèle.

Mais si cette unanimité entre le pouvoir et le peuple pouvait se manifester quand il fallait faire face à l'ennemi extérieur, peut-on dire qu'il n'y avait vraiment point de problème religieux à l'intérieur du pays ?

Ici les chroniques ne nous donnent pas encore tous les renseignements utiles, mais elles en disent cependant assez pour que nous puissions deviner l'existence d'une crise religieuse. Ainsi la révolte de Mohammed ibn Houd de Salé a inspiré à des historiens modernes l'hypothèse qu'il s'agit d'une réaction de certaines populations des côtes de l'Atlantique « ralliées depuis longtemps au Malekisme », contre la nouvelle doctrine almohade. En tout cas, le succès rencontré au début par la révolte d'Ibn Houd dans nombre de provinces marocaines, allant du Sous au Rif, en passant par Sijilmassa, montre assez que les esprits gardaient une certaine réticence vis-à-vis de l'enseignement d'Al Mahdi.

Certes, Ibn ᶜIḏārī nous en parle, mais il ne nous donne pas assez de détails pour que nous puissions avoir une idée exacte de cette grande révolte, en connaître les motifs et les mobiles. Bien plus, le court récit qu'il nous en fait semble répéter une version officielle où les termes injurieux à l'endroit d'Ibn Houd ne manquent pas.

Ce n'est qu'en consultant d'autres chroniques que nous trouvons des arguments en faveur de l'hypothèse d'une opposition religieuse. L'*Istiqṣa'*, par exemple, rapporte que le Cadi ᶜAyyāḍ, digne représentant du droit malékite à Ceuta, a incité les habitants de sa ville à se révolter contre les Almohades et à se rallier à Ibn Houd.

Cette vue fragmentaire et incomplète de la vie religieuse nous apparaît dans d'autres passages : Ibn ᶜIḏārī nous montre les premiers califes almohades maintenir par des manifestations solennelles le culte du souvenir d'Al Mahdi. Ainsi Abou Yacoub Yousouf se rend à la tombe d'Al Mahdi et à celle de son père, tous deux enterrés au même endroit à Tinmel et

incite des talabas poètes à composer des vers pour honorer leur mémoire. Mais Ibn ᶜIḏārī ne nous dit pas si, en dehors des manifestations officielles, ce culte existait chez le peuple.

Ces précisions sont d'autant plus nécessaires qu'Abdelmoumen n'a pu obtenir la paix religieuse qu'après une répression féroce désignée par les chroniqueurs sous le nom de « tamyiz » c'est-à-dire tri. Aux dires d'Al Beïdaq, trente-deux mille sept cent vingt suspects furent liquidés, au cours de ce « tamyiz ».

Cependant, il ne semble pas que ces mesures de terreur aient pu imposer une fois pour toutes la conception religieuse des Almohades. Il dut y avoir une doctrine officielle, celle de la dynastie et une pratique traditionnelle de la religion à laquelle le peuple restait très attaché. C'est ce qui explique que le troisième calife Yacoub El Mansour rejetait en privé le dogme de l'infaillibilité d'Al Mahdi. El-Mamoun ira plus loin. Il commandera solennellement ce dogme et proclamera le retour au sunnisme traditionnel.

Voilà un problème religieux, très vivant, qui a connu son évolution, mais que malheureusement, les chroniques n'ont pu nous rapporter que par bribes.

L'existence d'une vie religieuse sans grande attache avec la doctrine almohade nous est attestée par une autre chronique importante le *Tašawwūf* de Tādilī qui nous donne la biographie de 277 saints, marabouts, soufis etc. Dans le nombre figurent des noms très connus comme Abu-l-Hassan ibn Ḥirzihim, Abu Šuᶜayb As-Saria, Abu Yaᶜza, Abu Median. La plupart de ces hommes ont vécu sous la dynastie almohade. Le livre mentionne le nom de plusieurs ribats et rabitas comme ceux de Šakir, de Safi, de Tit. De même il indique les villes où il y avait un mouvement soufique comme Aghmat, Azemmour, Salé, Fès. Ce travail a été continué très utilement par Ibn Qunfud dont le livre *'Uns Al Faqīr* vient de paraître il y a quelques semaines. L'auteur y mentionne les soufis qu'il a rencontrés au cours de son voyage au Maroc, c'est-à-dire un certain nombre de ceux qui ont vécu à l'époque mérinide.

Mais ces deux livres biographiques ont aussi leurs défauts. Ils ne s'intéressent généralement qu'à la vie individuelle des saints. Ils n'essaient pas de nous montrer la place exacte qu'ils occupaient dans la société, le rayonnement qu'ils pouvaient avoir dans le pays, leurs rapports avec le pouvoir.

En somme, ces chroniques se complètent, sans toutefois combler certaines lacunes importantes, ni répondre à toutes les questions que peut poser aujourd'hui l'historien. Elles nous montrent en tous cas que sur le plan religieux, il y avait à l'époque almohade trois attitudes différentes :

1) Une attitude officielle qui, armée d'une doctrine bien élaborée, essayait d'imposer une conception unifiée de la religion. Cette attitude n'était pas dénuée d'une certaine arrière-pensée politique. Politique et religion se soutenaient, se justifiaient l'une par l'autre.

2) Une attitude très largement répandue dans le peuple qui se traduit dans l'attachement au Malékisme et dans le rejet du dogme de l'infaillibilité d'Al Mahdi. Elle explique que la doctrine almohade, en dehors des milieux attachés au pouvoir, n'a pas connu un grand rayonnement et n'a pas survécu à la dynastie.

3) Une attitude soufique qu'atteste la prolifération de saints, de dévots, au cours de cette époque. Elle est à la source du grand mouvement maraboutique que connaîtra le Maroc à partir du XVI^e siècle.

## II. — PROBLÈMES DE LA CRITIQUE HISTORIQUE

Il me reste à dire quelques mots sur le problème de la véracité historique dans ces chroniques. Je me bornerai à une vue d'ensemble, car, à mon sens, il n'est pas possible d'en faire une étude critique approfondie, sans suivre pas à pas le texte et sans disposer de tous les moyens d'information et de contrôle. Or, les sources auxquelles se sont référés nos chroniqueurs sont malheureusement perdues, dans la plupart des cas. Nous nous trouvons dans la même ignorance en ce qui concerne les documents d'archives officielles ou privées, dont rien ne nous est parvenu, sauf, peut-être, quelques lettres almohades, quelques discours, dahirs, beï°a, reproduits dans diverses chroniques. Or, ces documents ont dû être exploités par nos chroniqueurs.

Tout ce que nous possédons aujourd'hui, c'est une liste d'auteurs contemporains ou antérieurs, avec les titres de certaines de leurs œuvres perdues en totalité ou en partie. Parfois, nous en rencontrons des citations dans divers livres d'histoire. Citons parmi les principaux :

1. — Al Yasa ibn ᶜIsā ibn Ḥazm Al Ġafiqī, auteur d'une importante chronique intitulée : *Al Muġrib fī Maḥāsin Ahl-l-Maġrib.*

2. — ᶜAbd al Malik ibn Mūsā al Warrāq, auteur d'*Al Miqbās fi Aḫbari-l-Maġrib wa-l-Andalus wa Fās.*

3. — Abu-l-Ḥasan ᶜAlī ibn Hammad Aṣ-Ṣanhājī, auteur des *An-Nubaḏ al Muḥtāja min aḫbar Ṣanhāja.* C'est une chronique d'un intérêt particulier, car elle traite de l'histoire de la grande confédération des Sanhaja.

4. — La chronique d'Ibn Ar Rāᶜi.

5. — Abu-l-Mūmin Al Misri, auteur des *Faḍaïl Al Mahdi.*

6. — Ibn Ṣāhib As-Ṣalāt, auteur de *Al Mann bi-l-Imāma* dont on n'a retrouvé qu'une partie qui vient d'être publiée.

7. — Abu Merwān ibn Ḥayyān, le grand historien de l'Espagne musulmane, dont l'œuvre admirée autant pour ses qualités scientifiques que pour ses qualités littéraires a été en grande partie perdue. Il n'en subsiste que quelques fragments et de nombreuses citations dans diverses chroniques.

8. — Le Cadi ᶜAyyāḍ qui a écrit un livre important sur l'histoire du Maroc et de l'Espagne, intitulé : *Al Jāmiᶜ fi-t-Ta'riḫ.*

La liste est beaucoup plus longue et l'on peut s'en faire une idée en consultant le répertoire de M. Bensouda *Dalīl Muwarriḫ al Maġrib Al Aqṣā.*

Il ne fait aucun doute que nos chroniqueurs ont largement utilisé ces œuvres, et leurs citations nombreuses en font foi. Il est évident, cependant, que tant que le texte de ces sources reste perdu, il devient malaisé, sinon impossible, d'entreprendre une étude critique des chroniques qui ont pu être conservées. Tout ce que nous pouvons dire pour l'instant se limitera à des considérations générales qui peuvent se résumer dans les points suivants.

*a*) Nous devons souligner, en premier lieu, l'existence d'un élément positif qui est de nature à nous rassurer sur la valeur documentaire des sources perdues. Les auteurs de celles-ci ont été, pour la plupart, contemporains des événements relatés par eux ou bien ont vécu à une époque assez rapprochée pour que leur information garde une certaine fraîcheur et présente certaines garanties d'authenticité. Ils ont recueilli des témoi-

gnages directs sur les événements, quand ils n'y ont pas assisté eux-mêmes, sans oublier qu'ils avaient à leur disposition diverses sources d'information écrite (Archives officielles, correspondance privée etc.). Les lettres almohades ainsi que d'autres documents officiels cités par Ibn ʿIḏārī et par Ibn Al-Qaṭṭān nous en fournissent quelques exemples.

*b*) Mais à côté de cet avantage, leur situation de contemporains avait aussi ses inconvénients. Elle ne leur a pas permis de se maintenir tout au long de leur œuvre à un niveau d'objectivité et d'impartialité qui reste la marque essentielle de tout travail historique valable. Ce qu'on peut leur reprocher, ce n'est pas toujours ce qu'ils disent, mais ce qu'ils ne disent pas ou ce qu'ils déforment délibérément pour des raisons politiques ou religieuses.

Mais à mon sens, il ne faut pas se hâter de condamner. Il faut essayer, avant tout, de comprendre la situation de l'historien à cette époque. Avait-il vraiment toute liberté de rapporter la vérité historique telle qu'il la découvrait ? Ne se sentait-il pas surveillé par le pouvoir qui à la moindre défaillance pouvait prendre des sanctions sévères contre lui ?

Pouvait-il même être un homme libre, indépendant, sans attaches, ne subissant aucune pression, aucune influence ?

A moins d'être un mystique, un ascète, l'intellectuel dépendait matériellement de l'Etat qui lui assurait une position dans la société, l'encourageait, lui permettait de se faire un nom, d'entretenir des relations avec le public. Aussi n'est-il pas rare que le chroniqueur soit un de ces privilégiés qui ont des attaches avec la cour. Ce fut le cas d'Al Beïdaq, d'Ibn Ṣāhib as-Ṣalāt, d'Ibn Er-Rā'i, de Abu-l-Mu'min Al Miṣrī. C'est le cas d'Ibn Al-Qaṭṭān qui fut l'un des intimes du calife Almohade Al Murtaḍā ; et il n'est pas exclu qu'il ait occupé auprès de lui une fonction officielle soit comme cheikh des Talabas almohades, soit comme secrétaire. Ibn Al-Qaṭṭān ne cache nullement ses sentiments. C'est en bon partisan almohade qu'il écrit sa chronique. Le mécanisme est parfait chez lui : toutes les fois qu'il parle des Almoravides, c'est en termes injurieux et méprisants. Les louanges, il les réserve à Al Mahdi, à Abdelmoumen et aux principaux chefs almohades. Comme un vrai manichéen il place le mal d'un côté, le bien de l'autre. Ce défaut est moins apparent chez Ibn ʿIḏārī qui a vécu à

l'époque des Mérinides et était, par conséquent, plus libre de rapporter les diverses versions qu'il pouvait recueillir. Mais il restait influencé par le ton et par la tendance de ses sources.

Parfois, l'initiative venait du roi lui-même et le chroniqueur ne faisait qu'exécuter ses volontés. Il sait que son œuvre lui vaudra une forte récompense et lui donnera peut-être accès à une haute situation à la cour. Comment pourrait-il concilier dans de telles circonstances le souci de l'objectivité scientifique et la passion que crée en lui l'intérêt personnel immédiat, l'ambition ?

Ainsi, les chroniqueurs ne pouvaient pas dépasser certaines limites dans l'expression de la vérité historique. La critique européenne a parfois trouvé à ce sujet la partie bien belle pour dresser tout un réquisitoire contre eux. Mais elle a tout simplement oublié que le métier d'historien ne peut s'exercer dans toute son efficience que dans une liberté pleine et entière. Or la question, à laquelle nous avons déjà répondu, est de savoir de quelle liberté pouvait jouir l'historien au cours de ces époques du moyen âge ? Nos chroniqueurs disaient tout ce qu'ils pouvaient dire, dans le cadre d'un conformisme politique et religieux ; car il était rare qu'ils fussent des révoltés ou des révolutionnaires.

Certes, il y eut en Espagne musulmane, par exemple, des chroniqueurs comme Ibn Ḥayyān et Ibn Bassām qui n'hésitaient pas à dire la vérité sur leurs contemporains. Ils manièrent avec aisance et maîtrise la critique, la satire pour analyser et commenter les événements de leur époque. Mais il faut reconnaître que la société musulmane en Espagne avait beaucoup évolué par rapport à la nôtre. Au lendemain de l'effondrement du Califat Ommeyyade, de la dislocation de l'unité politique et de l'avènement des Reyes des Taïfas, l'esprit public, devant tant de bouleversements et de malheurs, s'était réveillé. Les milieux intellectuels jugeaient avec beaucoup de lucidité et de liberté la situation, n'hésitaient pas à critiquer leurs princes, leurs vizirs, dénonçaient parfois la carence des chefs.

Sans doute, il y eut de temps à autre, des poursuites, des persécutions ; mais qu'on lise Ibn Ḥayyān, Ibn Bassām, Ibn Ḫaqān et bien d'autres, et l'on se rendra compte à quel point la position de l'intellectuel en Espagne musulmane était devenue forte. Faits significatifs : on sait quelle fut la

réaction d'Ibn Jahwar lorsque son fils proféra devant lui des menaces contre Ibn Ḥayyān ; on sait aussi le rôle important joué par les fuqaha à l'époque des Reyes des Taïfas et après.

Au Maroc, la situation se présentait différemment. La société était moins stable, plus mouvante. Les villes étaient beaucoup moins denses sur le territoire. Les traditions de vie intellectuelle n'étaient pas aussi ancrées. De plus, l'avènement des dynasties prenait le caractère d'un bouleversement total. Les Almoravides et les Almohades à leur suite arrivaient au pouvoir, portés par une vague d'idées religieuses et politiques, visant à la création d'un empire grand et fort. Ils se sentaient investis d'une mission supérieure pour combattre l'athéisme, défendre les musulmans contre les infidèles, implanter partout la vraie religion.

L'accent était mis plutôt sur la discipline que sur l'esprit critique, sur l'ordre que sur la liberté. L'autorité de l'Etat primait toutes choses. Les intellectuels, en dehors du respect traditionnel dû à leur situation comme professeur, comme qadi ou comme fonctionnaire, n'avaient point toute liberté d'agir. En général, ils étaient conformistes. Qu'on se souvienne ici de la disgrâce qu'ont subie des hommes de l'importance d'Ibn Tofaïl, de ʿAyyād, d'Ibn Rochd. Que pouvait faire le chroniqueur dans un tel climat sinon fermer les yeux et suspendre son jugement là où le terrain devenait trop hasardeux ?

En considérant le problème sous un autre point de vue, on peut se poser la question suivante : s'il n'y avait pas à cette époque la protection ou l'initiative des rois, toutes ces chroniques auraient-elles été écrites ? C'est là une question importante qu'on ne saurait négliger. Nous connaissons bien le rôle joué par les encouragements, les récompenses des princes dans le monde musulman du moyen âge pour la rédaction de certaines œuvres de valeur ayant trait à l'histoire, à la littérature, à la médecine etc. On peut dire qu'en un sens le pouvoir a sa part de mérite dans la conservation de l'histoire de notre pays, si imparfaite qu'elle puisse nous apparaître aujourd'hui.

*c*) Quelles conclusions faut-il tirer de toutes ces considérations ?

Je ne pense pas que les défauts que nous venons de décrire à grands traits nous accordent le droit de mettre en cause tout le contenu de nos chroniques. Celles-ci contiennent, en effet, une grande part de la vérité

historique. Mais, c'est une vérité partielle, parce qu'elle ne s'attache pas à faire ressortir entre l'aspect positif et l'aspect négatif cet équilibre qui est nécessaire quand on écrit l'histoire des hommes. Ainsi, le chroniqueur est peu éloquent lorsqu'il s'agit de décrire les faiblesses ou les défaillances d'un roi ou d'un régime. Il se contente d'allusions ou de jugements peu explicites. Dans une affaire aussi importante que le « tamyiz », il donne raison à Al Mahdi ou à Abdelmoumen, sans essayer de nous convaincre par des motifs valables, ni de nous montrer les torts commis des deux côtés. Dans le cas de la révolte d'Ibn Houd, il ne tente nullement d'étudier suffisamment ce grand mouvement d'opposition, d'en pénétrer la nature, d'en exposer le point de vue. Les exemples de ce genre sont nombreux. L'auteur juge en bloc toutes les oppositions comme des mouvements pernicieux et irréligieux, se contentant de développer à leur sujet le sentiment officiel ou de reproduire la thèse accréditée par le pouvoir pour justifier son intervention et sa répression. Je ne dis pas que le pouvoir avait toujours tort et que les oppositions avaient toujours raison ; mais l'historien doit s'attacher à ne rien laisser dans l'ombre et à rapporter objectivement tous les faits, et ce n'est qu'après, que le jugement de valeur peut avoir un fondement indiscutable.

Par contre, l'auteur essaye d'amplifier l'aspect positif, de magnifier les personnages, voire de leur donner une figure légendaire, d'exagérer l'importance d'une victoire militaire. Les citations des poètes courtisans viennent s'en mêler pour appuyer et renforcer davantage l'impression produite par le récit.

*d*) Ainsi, nous aurons fatalement des lacunes, des points obscurs, du fait que notre information ne sera jamais complète sur tous les chapitres. Mais ceci étant, il faut dire que notre connaissance des Almohades a beaucoup progressé depuis le début du siècle et progressera encore davantage, grâce à l'accroissement de notre documentation, à la découverte de nouveaux manuscrits. La critique a encore son mot à dire sur la documentation recueillie. Elle a accompli déjà un énorme travail. Les études publiées depuis une trentaine d'années en Europe, en Orient, au Maroc sur l'histoire des Almohades cernent de plus en plus la vérité sur certaines questions importantes et arrivent à construire peu à peu des synthèses qui nous donnent une idée de l'époque dans son ensemble. Mais la critique a encore

une tâche plus grande devant elle : toutes les confrontations de textes n'ont pas encore été faites ; toutes les informations des sciences auxiliaires de l'histoire telles que l'archéologie, l'épigraphie, la numismatique etc. n'ont pas encore été épuisées ; des masses de manuscrits restent encore à dépouiller ou à découvrir. Il faut dire aussi qu'il arrive fréquemment qu'on tombe sur des informations historiques de la première importance dans les livres les plus inattendus : traités de fiqh, recueils de fetwas, récits de voyages, livres de littérature, de médecine etc.

Autant dire que le travail de recherche ne fait que commencer. Le champ à explorer est très vaste. Le chercheur trouvera toujours une tâche à la mesure de son ambition. Il lui suffit de s'armer d'enthousiasme, de patience, travailler sans relâche pour arracher à l'oubli des temps les vérités qu'il cache jalousement.

Mohammed ZNIBER

# A PROPOS DE L'HISTOIRE MÉDIÉVALE DU MAROC

## QUELQUES SUGGESTIONS POUR UNE NOUVELLE ORIENTATION DE LA RECHERCHE

Les réflexions que je vous livre ne sont pas celles d'un spécialiste, mais simplement celles de quelqu'un qui a enseigné pendant plusieurs années l'histoire médiévale du Maroc, et qui ne l'a pas fait sans un certain malaise. D'abord parce que les instruments de travail dont il disposait pour s'instruire et pour instruire ses étudiants étaient peu nombreux ; ensuite parce qu'ils ne lui fournissaient du moyen âge marocain qu'une vue très fragmentaire, une image d'une assez désolante sécheresse, réduite à quelques traits qui n'étaient ni parmi les plus importants ni parmi les plus significatifs, lui semblait-il, lorsqu'il comparait avec ce qu'il pouvait connaître d'autres pays. En même temps, il avait l'impression que tout était dit, que l'on ne pouvait pas aller plus loin, étant donné les sources et les méthodes utilisées.

Ce malaise, l'attachement qu'il éprouve pour ce pays, le fait que ses propres recherches le mettent indirectement en contact avec le passé marocain, l'ont amené à s'interroger sur ce que devrait être l'histoire médiévale du Maroc, les méthodes qu'elle devrait employer, l'orientation qu'il serait souhaitable qu'elle prît.

Je vous indique tout de suite les limites de cette espèce d'examen de conscience. Elles tiennent au fait que ma connaissance de l'histoire du Maroc est livresque, « extérieure » en quelque sorte. Vous voudrez donc bien excuser les lacunes et le caractère superficiel de cette communication. Je ne prétends pas apporter de solutions, mais seulement attirer l'attention sur quelques problèmes.

*Le « Moyen Age » marocain.*

Une première notion devrait d'abord être éclaircie : celle même d'un « moyen âge » marocain. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, on a appliqué au Maroc des notions « européennes ». Sont-elles valables ? Ne faudrait-il pas, pour employer un mot barbare, utiliser une autre « périodisation » ? En quoi les Saadiens sont-ils moins « moyennâgeux » que les Almohades ? Parce qu'ils étaient en contact avec une Europe qui ne l'était plus ?

Si l'on peut chicaner sur les dates, la notion de « moyen âge » vaut pour l'Europe. La chute de l'Empire romain, la formation de royaumes « barbares » d'une part, les grandes découvertes, la Renaissance au sens large du terme constituent des coupures assez nettes entre ce qui a précédé et ce qui a suivi. Mais au Maroc ? Si la fin de la présence romaine, les débuts de l'Islamisation sont des points de départ possibles, où est le point d'arrivée ? Le situera-t-on au moment où une dynastie chérifienne remplace des dynasties berbères ? Mais cela a-t-il amené des bouleversements politiques, économiques, sociaux qui ont profondément modifié la vie du pays et donné un cours nouveau à son histoire ?

Je crois que la question doit être posée. Mais la solution ne pourra être trouvée que le jour où l'on connaîtra mieux l'ensemble du passé marocain. En attendant, par commodité, le plus sage est sans doute de se résigner à conserver les cadres traditionnels plus ou moins aménagés. On pourrait ainsi envisager, pour orienter la recherche :

*Un très haut moyen âge* : de la fin de la présence romaine aux débuts de l'Islamisation.

*Un haut moyen âge* : de la fin du VII^e^ au début du XI^e^ siècle.

*Un bas moyen âge* : Almoravides et Almohades.

*Un très bas moyen âge* : jusqu'à la disparition des Mérinides ou l'avènement des Saadiens.

*L'histoire médiévale du Maroc : état présent.*

Les principaux travaux concernant cette période sont relativement anciens. Ils ont eu pour auteur des étrangers — français ou espagnols. Il ne faut pas voir dans cette constatation une marque de défiance à priori,

à l'égard de l'œuvre accomplie : elle mérite considération. Parmi ces historiens étrangers, les uns étaient des *arabisants*, parfois peu au courant des méthodes de l'histoire. Quant aux historiens de formation qui se sont intéressés au Maroc, ils avaient reçu cette formation à une époque où l'histoire dite « événementielle » régnait à peu près sans partage.

Ils ont sans doute apporté à l'étude du passé marocain les méthodes que leurs confrères appliquaient à celle de l'Europe. Par là, ils ont fait œuvre utile, en établissant de façon exacte un certain nombre de faits. Mais leurs objectifs étaient limités, et par leur conception même de l'histoire et par la nature de leurs méthodes. Celles-ci reposaient essentiellement sur la critique des textes et sur l'interprétation des témoignages archéologiques classiques ; celle-là se bornait à l'établissement des faits politiques et militaires : histoire des dynasties, des invasions, des campagnes intérieures et extérieures, et à l'explication de leur enchaînement. Les faits sociaux et économiques, quand les sources traditionnelles les donnaient, servaient uniquement à nourrir l'exposé, à fournir un élément d'explication supplémentaire : ils n'étaient pas étudiés en eux-mêmes. L'absence, au Maroc, de sources dites diplomatiques ne pouvait que les encourager dans cette voie.

On se rendait compte, bien entendu, que les Almoravides n'étaient pas les Capétiens, que de profondes différences séparaient le Maroc de l'Occident chrétien. Mais, dans la pratique, l'histoire du Maroc se déroulait comme l'histoire de France selon Lavisse, ou l'histoire d'Espagne selon Ballesteros : les dynasties succédaient aux dynasties, les rois succédaient aux rois. Les chapitres consacrés aux institutions, aux classes sociales étaient seulement moins nourris, faute de matière. On prenait beaucoup de peine pour fixer la date précise d'un avènement, ou le lieu d'une bataille.

Il n'est pas question de diminuer les mérites de ces historiens. Grâce à eux, nous connaissons une partie de l'histoire du Maroc médiéval. Grâce à certains d'entre eux, tout un monde a été exploré : celui de l'Art. Ce n'est pas négligeable. Mais ce n'est pas tout : l'image qu'ils nous ont donnée du Maroc médiéval est incomplète, et ne peut, aujourd'hui, nous satisfaire. Or elle n'a pas subi de retouches car ces pionniers n'ont guère eu de successeurs aux horizons plus larges et façonnés à d'autres méthodes.

Un renouvellement de l'histoire médiévale du Maroc est donc nécessaire. Il faut pour cela en changer l'esprit, utiliser de façon différente les sources traditionnelles, faire appel à des sources et à des méthodes nouvelles.

*Les moyens d'un renouvellement.*

I. *Le problème des sources et des méthodes.*

L'histoire médiévale du Maroc a été jusqu'à présent prisonnière de ses sources. Elle n'a disposé, à peu près exclusivement que de *sources narratives* : chroniques et annales. A quoi s'ajoutent des récits de voyages et quelques lettres de souverains. Il conviendrait d'essayer d'en augmenter le nombre en procédant à des investigations dans les bibliothèques marocaines et étrangères. Le recensement de ces sources, l'établissement de catalogues faciliteraient le travail des médiévistes. D'autre part, il est peut-être possible, si on les interroge dans un esprit différent de celui qui a régné jusqu'à présent, d'y trouver des renseignements qui ne soient pas uniquement d'ordre politique.

Les archives occidentales — espagnoles et italiennes — contiennent de nombreux documents qui, directement ou indirectement, intéressent l'histoire du Maroc. Là encore un effort d'investigation et de recensement s'impose. Le Centre Universitaire de la Recherche Scientifique pourrait se mettre en relation avec les responsables des dépôts d'archives étrangers contenant des fonds ayant trait au Maroc et en obtenir des photocopies.

Le professeur Cahen a attiré l'attention sur l'importance, pour l'histoire économique et sociale de l'Orient musulman, de toute une catégorie de sources généralement négligées, comme les traités de jurisprudence. Ses observations valent pour le Maroc.

Dans les pays occidentaux, des méthodes nouvelles ont permis d'élargir le champ de la connaissance historique. Elles valent notamment là où manquent les sources traditionnelles, là où celles-ci sont insuffisantes. Elles ont permis de renouveler l'histoire des invasions barbares, celles du peuplement européen. De la photographie aérienne à la recherche des villages disparus, de l'examen des pollens fossiles à l'analyse chimique des armes et des outils, en passant par la numismatique et la toponymie, leur gamme

est très étendue (1). Leur emploi devrait permettre de faire sortir l'histoire médiévale du Maroc de l'ornière. Ces méthodes sont aujourd'hui employées dans un pays voisin, le Sénégal. Elles ont abouti à des résultats qu'il serait bon de connaître, et qui concernent parfois l'histoire du Maroc (2).

2. *Orientation nouvelle.*

Pour que les études médiévales au Maroc se développent, il faut d'abord en changer l'orientation. Il convient d'abandonner la formule du « récit », de la « narration » historique consacrée aux seuls événements politiques, pour chercher à atteindre la spécificité du Maroc médiéval. Pour cela, il faut penser « problèmes » et non plus « récit ».

Il n'est pas question de donner une liste complète — et pourrait-elle l'être ? — de ces problèmes. Je voudrais seulement attirer votre attention sur quelques-uns des points qui, au long de mon enseignement, m'ont le plus frappé, sur les déficiences que j'ai constatées et, par là, suggérer quelques directions de recherche.

Un des faits essentiels, constatés plus ou moins explicitement par les historiens, c'est l'existence, très tôt, dans un cadre territorial relativement stable, d'un Etat marocain. Or les mêmes historiens mettent volontiers et assez complaisamment l'accent sur des facteurs qui paraissent peu favorables à l'existence d'un tel Etat : absence d'unité géographique, opposition plaine-montagne, diversité ethnique, structures tribales. La permanence d'un Etat et d'une tradition étatique, en dépit de ces facteurs contraires, des changements de dynastie, des périodes d'anarchie, des dissidences me semble être le phénomène majeur, et le moins expliqué de l'histoire politique marocaine ; expliquer les raisons de cette permanence est un des principaux problèmes qui se posent aux médiévistes. Il n'aurait pas duré s'il avait été une création artificielle, liée à la fortune d'une dynastie. Il ne semble pas qu'on puisse l'expliquer par référence à la théorie du « despotisme oriental ». Est-il alors l'expression de telle ou telle

(1) Un bon exposé s'en trouve dans le volume de l'Encyclopédie de la Pléiade consacré à *L'Histoire et ses méthodes*.

(2) Ainsi la découverte, annoncée récemment, du site d'Awdagost.

classe sociale, mais laquelle ? Il y a là tout un champ de recherche. Il faudrait mesurer l'apport des modèles orientaux, des facteurs religieux, le rôle des villes-capitales, du personnel gouvernemental. Comment s'est formé ce personnel, où se recrutait-il, comment s'est constituée une tradition gouvernementale ? Dans quelle mesure, l'expansion d'abord, la menace étrangère ensuite ont-elles contribué à créer, puis à renforcer ou maintenir cette tradition ? L'étude de l'Etat marocain, de ses structures, de ses moyens d'action, de ses agents est à faire, en prenant soin de ne pas la séparer arbitrairement du milieu économique et social.

Mais ce milieu nous reste en grande partie inconnu. On constate l'existence de villes, et par conséquent de citadins, artisans, commerçants, fonctionnaires, et de campagnes qui sont le domaine des tribus. On ne va guère plus loin, parce que les documents utilisés ne permettent pas de dépasser ce stade. Peut-être aussi faute d'un fil conducteur, d'hypothèses de travail. A cet égard, ne pourrait-on reprendre l'analyse des mouvements almoravides et almohades, du maraboutisme, qui, envisagée du point de vue des oppositions sociales, apporterait, qui sait, des données nouvelles ?

L'historiographie traditionnelle divise l'histoire du Maroc en deux périodes : avant les Hilaliens, après les Hilaliens. Avant un pays verdoyant, aux bourgades nombreuses ; après, un pays ruiné, ou du moins en déclin, en proie à l'anarchie. Cela m'a toujours paru trop net, trop noir et blanc, pour être vrai. Mais il demeure exact que l'arrivée, plus ou moins massive des Arabes est un phénomène qui mérite réflexion et étude.

Pour commencer, il faudrait rassembler les données, toutes les données fournies par les géographes et voyageurs arabes et étrangers, et les reporter sur la carte ; rechercher ensuite les sites mentionnés et procéder à des fouilles. La photographie aérienne permettrait aussi de retrouver les anciens centres habités, les limites des cultures, les traces de végétation anciennes. Au terme d'un patient travail, on verrait sans doute un peu plus clair, on aurait quelque idée de la densité de l'occupation humaine et des modes de vie à diverses époques et de leur évolution. Cela éclairerait l'histoire générale, et notamment celle de l'expansion almoravide et almohade qu'il est un peu trop facile d'expliquer uniquement par des facteurs religieux et politiques.

Le problème de l'or du Soudan, des relations commerciales du Maroc avec l'extérieur, demande aussi à être éclairé. Le commerce saharien est sans doute le grand fait de l'histoire économique marocaine. Mais depuis que l'on a attiré l'attention sur lui et sur son importance, il y a plusieurs décades, il ne paraît pas que l'on ait beaucoup progressé. Là encore, il faudrait reprendre les textes, et en trouver, si possible, de nouveaux, et combiner leur analyse avec les renseignements que pourraient fournir les fouilles archéologiques (à Sigilmassa), et la numismatique (3).

Je ne me dissimule pas les lacunes de ce rapide tour d'horizon. C'est toute l'histoire du Maroc médiéval qui est à reprendre : depuis les problèmes de l'Islamisation jusqu'à celui de l'échec des Mérinides.

Cela ne sera possible évidemment que si l'on forme des médiévistes et s'ils ont les moyens de travailler. A la Société d'Histoire du Maroc d'y veiller. Je pense qu'un des moyens serait d'orienter les étudiants qui désirent préparer un Diplôme d'Etudes Supérieures vers des thèmes neufs : recherche et publication de documents, fouilles archéologiques. Il faudrait établir des liaisons avec les centres de recherche étrangers (Commission Internationale d'Histoire Maritime, par exemple).

Enfin, il serait sans doute utile d'envisager la publication d'une sorte de *guide des études médiévales au Maroc*. Celui-ci pourrait donner un état des sources et des travaux se référant à l'histoire médiévale du Maroc, et fournir un certain nombre de conseils en matière de méthode...

J. GAUTIER DALCHÉ

(3) Un « Corpus » des monnaies marocaines manque.

# L'UTILISATION ET L'APPORT DES ARCHIVES HISTORIQUES MAROCAINES

En m'apprêtant à vous parler des Archives historiques marocaines, je n'oublie nullement que déjà, il m'a été donné de traiter la question en détail. Mais il est nécessaire d'y revenir si l'on tient compte du retard anormal dont souffre encore ce secteur pourtant si décisif de la recherche. Surtout qu'au moins pour l'essentiel, je n'ai pas l'intention de me répéter. Pour tout ce qui concerne les fonds d'archives découverts à ce jour, leur localisation, leur importance, la nature de leur contenu, je renverrai simplement à ce que j'en ai dit ailleurs (1). J'aborderai les choses aujourd'hui, sous un angle nouveau, en fonction du débat que nous agitons. Je m'efforcerai de montrer les conditions particulières où se trouve placé le chercheur qui recourt aux archives marocaines, les difficultés qu'il rencontre et les limites qui, pour le moment, en résultent. Mais j'insisterai aussi sur l'urgence qu'il y a à développer ce recours en dépit et des limites et des difficultés présentes, étant donné d'une part, la valeur des résultats accessibles dans l'immédiat et, de l'autre, les perspectives nouvelles que ces résultats doivent ouvrir.

C'est à cela que, surtout, je m'attacherai. Mais comment me dispenserais-je de rappeler auparavant, fût-ce à grands traits, les termes assez particuliers sous lesquels se présente ici, au Maroc, le problème du recours aux archives ?

Depuis la fin du siècle précédent, le Maroc a été l'objet d'une activité historique importante mais qui, à côté d'autres particularités, se distingue aussi par un caractère qui représente, à dire vrai, une lacune sérieuse. Tous les moyens dont l'historien dispose pour établir et comprendre les faits ont été mis en œuvre. L'archéologie a donné de brillants résultats et

(1) Germain AYACHE : *La question des archives historiques marocaines*, in « Hespéris-Tamuda », vol. II, fasc. 2-3, 1961, pp. 311-326.

en promet davantage encore. Tout en déplorant l'indigence des anciens chroniqueurs, on est parvenu d'après leurs ouvrages, à retracer les grandes lignes du passé marocain. Souvent, on a même pu les corriger. Pour le passé lointain, on y est parvenu grâce aux seules ressources d'une critique interne. Mais on a découvert à foison les éléments d'une critique effectuée de l'extérieur à partir du moment où l'Europe a commencé à envoyer ici ses marins, ses marchands, ses soldats et ses ambassadeurs. Et je pense, en disant cela, à ce qu'ont apporté les « Sources Inédites de l'Histoire du Maroc ». Pour une époque plus rapprochée de nous, les sources étrangères, diplomatiques et consulaires, sont devenues plus abondantes encore et l'on y a puisé à pleines mains comme l'a fait J.-L. Miège et comme l'a fait Pierre Guillen. On a aussi, comme Pierre Montagne ou Jacques Berque, recouru à l'enquête directe, à la recherche des traditions orales et de tout ce qui, dans les formes présentes de la société, garde encore les traces du passé. Ainsi, tous les moyens ont été mis en œuvre sauf un, alors qu'il est de ceux dont l'historien moderne conçoit le plus difficilement qu'on puisse se passer : les archives du pays étudié, celles des particuliers, celles des collectivités et, surtout, celles de l'Etat.

Qu'est-ce à dire ? Ce type de documents n'existait-il pas au Maroc, ou a-t-il disparu ? On s'est hasardé quelquefois à l'écrire. Plus souvent, on se contentait de le dire, ou mieux, on faisait comme si cela allait sans dire. Pourtant, réfléchissons. En Europe, on a conservé en nombre respectable, des documents d'archives d'une époque, comme celle de Charlemagne, où le grand commerce était mort, où les villes étaient rares, misérables, où l'Etat, réduit à son expression la plus simple, plaçait les chefs et leurs administrés en contact personnel et direct, où pour toutes ces raisons et pour d'autres, l'usage de l'écriture était presque aboli. Et au Maroc où, dès ces époques lointaines, des métropoles se fondaient pour atteindre bientôt, l'échelle que nous connaissons, où Fès et Marrakech restèrent, même aux époques les plus sombres, les relais d'un commerce au long cours, où l'Etat disposa souvent d'une armée permanente et de fonctionnaires nombreux déjà, et spécialisés à la fois, où les médersas se multipliaient ainsi que les zaouïas, où l'écriture était donc une nécessité quotidienne que soutenait encore l'assiduité des lecteurs du Coran, dans ce pays on ne trouverait pas d'archives soit que, jamais, il n'y en ait eu, soit qu'elles aient totalement disparu ? Non. Il y avait eu des archives dans ce pays.

Il y en avait encore, et on ne pouvait l'ignorer. Depuis longtemps, on en avait même publié des recueils : Fumey, par exemple en 1903 et Nehlil en 1915. Ensuite, voici quelque trente ans, Ben Zidane qui, lui-même, publiait de nombreux documents, révélait l'existence, outre sa propre collection, d'un dépôt au Palais Royal de Rabat.

La méthode la meilleure, dans ces conditions, c'était, sans renoncer bien sûr aux autres sources, d'entreprendre aussitôt l'étude de tous ces documents de première main dans la mesure, si modeste fût-elle, où l'on en disposait déjà. C'était aussi, comme on l'a fait très justement pour les sources étrangères, d'en rechercher les fonds, encore inconnus mais nombreux sans doute.

Or, il faut bien le dire, ce n'est pas ce que l'on a fait. Et si l'on cherchait les raisons de cette attitude surprenante, on en découvrirait assurément plusieurs qui ont joué de façon inégale selon l'époque et selon les chercheurs. Par contre, il en est une qui fut constante et générale et que l'on pourrait formuler ainsi : dès le moment où l'on prenait en considération l'existence des archives marocaines, on devait accepter de se lancer dans une aventure périlleuse. Car, si dans tous les cas l'historien doit s'armer de courage pour aboutir dans une tâche toujours ardue, autre chose est pourtant de repenser les données des chroniques, de les passer au crible et de les ordonner, autre chose même, d'analyser des masses de statistiques et de rapports diplomatiques, et autre chose est de s'engager dans la forêt vierge des archives marocaines.

Premier obstacle, l'ignorance de la langue. Car il est temps de le faire observer, l'essentiel de l'activité historique, pour des raisons que l'on n'a pas ici, besoin de préciser, est devenu, depuis l'époque de Naciri à peu près, le fait d'historiens étrangers. Or, c'est une règle admise qu'un historien doit posséder la langue dans laquelle les documents du pays étudié sont écrits. Mais la règle, dans le cas du Maroc, hormis peu d'exceptions d'ailleurs brillantes, a été méconnue. Il se trouvait que plusieurs sources jugées fondamentales avaient déjà été traduites. On s'est alors servi des traductions et l'on est allé de l'avant.

On serait mal venu, en vérité, de contester la légitimité du procédé dans une première période pour populariser des résultats qu'on eût tenus pour provisoires. Mais le provisoire a duré. Les historiens, qui l'ignoraient,

n'ont pas appris l'arabe ou ils s'y sont à peine frottés. Les traducteurs eux-mêmes ont paru s'essouffler. Si bien qu'on a mâché et remâché les chroniques traduites ou que l'on s'est tourné, avec plus de profit, vers les documents de l'Europe presque entière qui, eux du moins, ne sont pas rédigés en arabe. Quant aux archives marocaines, puisque c'est cette langue dans laquelle elles existent, leur utilisation était exclue.

La chose étant si claire, il serait inutile d'insister. Pourtant, puisque jamais on ne l'a fait, et que cela répond d'une façon précise à nos préoccupations d'aujourd'hui, l'occasion est trop belle, pour ne pas la saisir, de montrer que les traductions sont parfois dangereuses pour l'historien qui doit s'en contenter.

Dans la Moquaddima d'Ibn Khaldoun, il y a un chapitre où, traitant des populations campagnardes, l'auteur y distingue les agriculteurs, les pasteurs de moutons et de bœufs, et enfin les pasteurs chameliers. Et pour chacune de ces catégories, il constate que c'est, pour employer des termes d'aujourd'hui, le mode de production qui détermine le mode d'existence : l'agriculteur est sédentaire parce que la culture le retient. Le pasteur de moutons est nomade parce qu'il lui faut, pour ses troupeaux, chercher les pâturages et l'eau. Le pasteur chamelier, lui, est un grand nomade qui s'enfonce dans la profondeur des déserts parce que c'est là que le chameau vit à l'aise. Puis, suivant sa pensée, Ibn Khaldoun en arrive à l'idée que la mentalité est elle aussi, par voie de conséquence, déterminée par les moyens de production puisque pour le chamelier par exemple, c'est la vie du désert qui le rend féroce comme il est. Voilà ce que pensait Ibn Khaldoun il y a cinq à six cents ans. Or cette prémonition géniale d'une idée qui tient tant de place dans la pensée contemporaine a pu passer inaperçue depuis un siècle à ceux — c'est le cas général — qui ne connaissent Ibn Khaldoun qu'à travers la version de de Slane. Ibn Khaldoun avait dit : « Ceux dont la subsistance repose sur la culture ont intérêt à se fixer plutôt qu'à se déplacer » (2). Et que lisait-on chez de Slane ? On y lisait : « L'état des peuples agriculteurs est supérieur à celui des nomades » (3). Aucun rapport, on le voit, même lointain avec la pensée initiale. Des

(2) فمن كان معاشه منهم في الزراعة والقيام بالفلح كان المقام به أولى من الظعن
(*Moqaddima*, éd. Mustapha Muhammad, Le Caire, p. 121).

(3) De Slane : *Les Prolégomènes*, vol. I, p. 156.

pasteurs, Ibn Khaldoun disait : « C'est donc le nomadisme qui leur convient mieux » (4). Ce que de Slane traduit par la fadaise que voici : « D'ailleurs, le changement de lieu fait grand bien (à leurs animaux) » (5). C'est le cas ou jamais d'évoquer le proverbe italien sur les trahisons que les traducteurs peuvent commettre. Et de Slane, pourtant, n'est pas n'importe qui. C'est un arabisant de classe. On se fiait à lui les yeux fermés. Et c'est un peu ce qui avait dicté le choix de ce premier exemple.

En voici maintenant un second qui nous ramènera tout à fait à l'histoire marocaine et même à ses archives. C'est en effet l'exemple d'un Dahir de Sidi Mohammed ben Abderrahman que Naciri reproduit dans son Istiqça et qui était connu par la traduction que Fumey en avait donnée.

En 1869, Sidi Mohammed avait réformé sa monnaie. L'unité monétaire marocaine était, officiellement, le Metqual d'argent. Il se décomposait en dix Dirhams dont le poids légal était de 2,9 g d'argent. C'était même un poids « canonique », « Cherᶜi », fixé par la loi religieuse. Il avait, en tous cas, reçu une nouvelle confirmation cent ans plus tôt, en 1766, sous le règne du précédent Sidi Mohammed, le fils et le successeur de Moulay Abdallah. Mais en cent ans, le Dirham dont la valeur était tombée du simple au quart, n'était plus qu'un « Petit Dirham » — nous dirions un « Dirham léger » — pesant 0,7 g au lieu de 2,9 g. Et le Metqual, demeuré son multiple mais ayant disparu de la circulation, n'était plus désormais qu'une monnaie de compte désignant la valeur de dix « petits Dirhams ». Or, par une mesure comparable à celle qui a rétabli le « Franc lourd » voici quelques années en France, Sidi Mohammed voulut, en 1869, rétablir à son poids et donc à sa valeur d'antan le « Grand Dirham » de ses ancêtres. Et c'est ce qu'exprime le Dahir dont je vous restitue la traduction d'après l'original :

« *Nous avons rétabli, dit le texte, le « Grand Dirham », lequel est frappé au poids du Dirham canonique* (6) *à la place qu'il occupait sous le règne de notre ancêtre Sidi el Kebir* (7). *De sorte que le Metqual soit*

(4) *Op. cit., ibid.,* ومن كان معاشه في السائمة ... فالتقلب في الارض أصلح بهم

(5) *Op. cit., ibid.*

(6) 2,9 g d'argent.

(7) Sidi Mohammed ben Abdallah.

*constitué par dix de ces Grands Dirhams. Car on sait que le Metqual était constitué par dix des Dirhams qui avaient cours du temps de nos ancêtres* » (8).

Tout cela n'est pas simple, comme toujours les questions monétaires. Mais c'est pourtant on ne peut plus clair.

Reportons-nous alors à la traduction de Fumey. On y lit :

« Nous avons donné au Dirham actuellement en cours, le poids du cherᶜi au cours légal ». Nulle part le texte arabe n'avait parlé du Dirham actuellement en cours qui était justement aboli. Et nulle part au contraire la traduction de Fumey ne mentionne le « Grand Dirham » celui que justement l'on rétablit. « Le poids du « cherᶜi » au cours légal » cela n'a strictement aucun sens. Et Fumey ajoute : « comme à l'époque de notre grand père ». Ce qui nous ramène à trente ans en arrière, alors qu'il s'agit de cent. Et, ce qui rend la chose encore plus piquante, c'est que le grand-père de Sidi Mohammed n'a justement pas régné : c'était le seul de ses ascendants qui ne pouvait servir de référence (9).

Il paraît inutile de poursuivre l'examen de cette aberration. Ce que l'on en a vu suffira à montrer que dans le cas précis, loin de nous rapprocher des faits, la traduction nous barrait carrément le passage et nous brouillait les pistes, de surcroît. Et le rapprochement des deux exemples cités nous fera sans doute réfléchir à ces sables mouvants qui guettent l'historien réduit aux traductions, ces traductions, sur lesquelles pourtant, demeure encore bâtie une bonne part de l'histoire marocaine.

Il est une autre observation où le second exemple peut encore nous conduire. Elle concerne, celle-là, les archives auxquelles appartenait comme on l'a dit, le document traduit. Ce document, faisais-je remarquer,

(8) فرددنا الدرهم الكبير المسكوك على وزن الدرهم الشرعي ... كما كان على عهد جدنا سيدي الكبير ... بحيث تكون عشرة دراهم منه هي المثقال كما هو معلوم أن عشرة دراهم من الدراهم التي كانت تروج قبل على عهد أسلافنا ... هي المثقال .

Voilà du moins le texte exact du dahir de Sidi Mohammed tel qu'Abderrahman ben Zidane l'a transcrit, d'après l'original, dans son *Ithāf Aᶜlām en-Nās*, tome 3, p. 482. Mais, pour tout dire, la transcription du même texte dans l'*Istiqṣā'* de Naciri (édition égyptienne de 1312 H, vol. III, p. 231) comportait une coquille sur un mot essentiel : le mot مسكوك (*maskūk* = monnayé) était faussement transcrit مسلوك (*maslūk* = suivi). Ce qui ne pouvait contribuer à tirer le traducteur de son embarras. Notons que cette coquille, évidente dès que l'on a compris le texte, se trouve reproduite dans la nouvelle édition de l'*Istiqṣā'* (Casablanca, 1954, vol. IX, p. 120). La répétition de l'erreur, comme son existence dans l'édition *princeps*, indiquent assez que le sens réel du texte demeure mal compris après l'avoir été du temps de Naciri lui-même.

(9) *Kitab el-Istiqça*, in « Archives marocaines », vol. X, p. 276.

avait un contenu peu simple, assurément, mais clair. Seulement, il est juste d'ajouter que sans les explications fournies préalablement sur le système monétaire marocain et les modifications qui l'avaient perturbé, les choses n'auraient pas été claires du tout. Et l'on comprend la déconfiture de Fumey face à la nudité du texte. Fumey n'était pas un novice. Il avait même une expérience solide des documents émanant du Makhzen : il en traduisait chaque jour comme interprète de la légation de France à Tanger. Si, dans le cas qui nous occupe, il a si lourdement failli, c'est que le document d'archives, même pour un bon arabisant, bien mieux, même pour un marocain lettré et de culture arabe, réserve encore bien des difficultés variées et coriaces dont il est nécessaire de se faire une idée.

Passons, bien sûr, sur les difficultés communes à tous les documents d'archives qu'ils soient du Maroc ou de tout autre lieu : encre pâlie, effacée par le temps, écriture malhabile et rédaction confuse quand l'auteur de la pièce était d'une culture rudimentaire. Encore qu'ici, ces difficultés de type matériel soient accentuées ou généralisées. Souvent, les documents ont été conservés pliés et mal abrités. Et le papier, décomposé le long des plis, attaqué sur les bords par les mites, a laissé échapper une partie de son texte qu'il faut pourtant restituer. Quant à l'écriture, à la clarté et à la correction, si elles ne laissent rien à désirer d'ordinaire, lorsque la pièce émane des bureaux du sultan, il en va autrement, et à des degrés très divers, quand les auteurs, et c'est souvent le cas, sont des adouls ou des caïds de la campagne. Mais ces difficultés, répétons-le, sont plus ou moins le lot de tous les lecteurs d'archives. Il en est d'autres, elles ne sont pas les moindres, qui sont des difficultés spécifiques. Voici pourquoi.

Depuis 1912, l'installation dans le pays de deux armées et de deux administrations étrangères a provoqué, en dépit du maintien purement nominal du Makhzen, une rupture totale dans les traditions de l'Etat. Les hommes, la langue, comme les institutions, tout a été changé. Et la rupture de près de cinquante ans excède largement le temps d'une génération humaine. Pratiquement, il n'y a plus dans le pays, d'individus qui étaient déjà hommes aux temps lointains de Moulay el Hafid ou de Moulay Abdelaziz. Ou s'il en reste, la mémoire les trahit. La tradition, par conséquent, n'est pas seulement rompue : sur bien des points, elle est perdue.

Mais, dira-t-on, les documents d'archives ne sont-ils pas justement, le moyen de la retrouver ? Ils le sont, en effet. Mais ce qu'il faut aussi comprendre, c'est qu'il y a, entre autres choses, dans cette tradition, faisant corps avec elle, la terminologie variée, abondante, spécifique, qu'elle employait pour s'exprimer. Bien sûr, la langue était l'arabe. Mais le lecteur y bute à chaque instant sur des termes ou des expressions insolites qu'aucun lexique, aucun informateur ne pourront éclaircir et qui parfois, occultent le sens de tout un texte. Ou alors, bien que les mots soient clairs et très courants, leur emploi n'est pas usuel. Qu'on pense à la perplexité de Fumey parvenant, dans la traduction du Dahir précédemment cité, à l'expression où Sidi Mohammed évoque le souvenir de son « grand-père Sidi el Kebir ». « Le sultan a perdu la mémoire », a dû se dire Fumey, « son grand-père s'appelait Hicham. Il ne s'appelait pas Kebir ». C'est pourquoi, refusant quant à lui, d'endosser une pareille erreur, il traduit bien « Notre grand-père » mais le nom, il le laisse dans un discret silence. En vérité, Fumey, à son époque, aurait bien pu trouver des gens pour l'avertir que, sous la plume de Sidi Mohammed, « Notre grand père Sidi el Kebir » désignait d'une façon précise et exclusive son « ancêtre » l'autre Sidi Mohammed, fils de Moulay Abdallah. Mais aujourd'hui, qui pourra nous l'apprendre ? Et si nous l'ignorons, comment percer l'épais mystère de l'évolution monétaire marocaine ?

Il faudrait, pour donner une idée plus complète du problème, mentionner tous les termes évoquant des pratiques administratives oubliées ; les termes régionaux désignant objets ou denrées que même dans la région on ne sait plus identifier ; les termes de mesures qui, pour nous, ne mesurent plus rien. Il faudrait parler de ces livres comptables où, à côté du chiffre arabe bien connu, vous découvrez d'étranges signes, ni lettres ni chiffres ; où aussi, refaisant les comptes, jamais vous ne retrouvez le résultat inscrit au bas des pages car vous ne savez pas que la virgule n'était pas en usage et que deux systèmes de calcul, dans une même opération, existaient simultanément, l'un, décimal, et un autre, à déterminer. Mais on ne peut tout dire.

Venons-en donc à un ordre de difficultés différent et qui, contrairement au précédent, tient à la nature même des documents et à leur contenu.

Dans les archives européennes, il est courant de rencontrer, en dehors des dépêches que les circonstances ont dictées, des rapports qui, périodiquement, font le point des situations : tout s'y trouve, y compris les manifestations de l'opinion. Voilà des documents élaborés et qui, même sous réserve de critique, éclairent le chemin, l'aplanissent et permettent d'avancer à grandes enjambées.

C'est un tout autre sort qui attend le lecteur des archives marocaines. Les rouages administratifs marocains n'avaient ni la complexité, ni le rodage, ni la permanente régularité que l'on connaît dans les Etats d'Europe. L'écrit y était bien d'usage. Mais il l'était au niveau de la circonstance. Contre livraison d'argent ou de marchandises, on donnait un reçu. Au jour le jour, on inscrivait dans un grand livre la cargaison embarquée à bord des navires ou qui en débarquait, et le montant que la douane percevait. On dressait un procès-verbal, on prenait témoignage, on établissait un titre de propriété. Qu'ici ou là survînt un fait dépassant les attributions des pouvoirs locaux, on en faisait la relation au pouvoir central, qui, en retour, donnait ses instructions. Comme il donnait aussi, dans chaque cas, l'ordre particulier, à chaque gouverneur, de faire rentrer l'impôt, ou à tel trésorier, de faire une dépense déterminée. L'écrit est abondant, souvent surabondant. Mais cet écrit reste un document brut qui réduit l'historien à ramper. Au niveau supérieur, au niveau de la conjoncture, l'écrit d'ensemble, le rapport fait défaut, ou s'il existe, de loin en loin, c'est à l'état d'ébauche. Jamais donc l'historien ne jouit de ces aperçus qui découvrent, au loin, les éléments d'une situation. Il est un fantassin perdu dans la forêt qu'il devra longtemps arpenter avant d'en saisir les contours.

Encore, si tous les arbres de la forêt étaient restés en place, s'il disposait de tous les débris, de tous les tessons du passé, avec de la patience, il rétablirait des ensembles. Pour le moment du moins, ce n'est pas là le cas. Les fonds d'archives déjà connus sont extrêmement riches. Mais ils ne représentent qu'une part restreinte de ce qui exista et de ce qui demeure. De plus, ces fonds qui, à n'en pas douter, étaient jadis classés et bien en ordre, ont éprouvé bien des tribulations. Les bureaucrates marocains façonnaient jadis leurs dossiers soit en collant les pièces sur les pages d'un registre, soit, beaucoup plus souvent, en en faisant des liasses

pliées, ficelées et étiquetées. Ces dossiers ont été depuis, brassés et rebrassés. Pour les premiers, ce n'est que demi-mal, car le brassage les a laissés intacts. Mais pour les autres, dès que la ficelle a sauté, les voilà éventrés, éparpillés. Heureux si de trop zélés archivistes n'ont pas eux-mêmes fait couper les ficelles, depuis quelques années en vue d'on ne sait quel nouveau classement moderne ! Le résultat, c'est qu'en dehors de cas peu nombreux, l'historien ne dispose pas d'un ensemble complet ni de séries tout à fait continues. Souvent, par contre, il ne lui tombe entre les mains que des collections de pièces disparates, voire des pièces isolées. Pièces d'une utilisation d'autant plus difficile que l'usage marocain d'autrefois omettait des indications précieuses comme l'adresse du destinataire, comme aussi, ses fonctions, et celles de l'expéditeur dont le nom, souvent, ne figure que sous forme d'une griffe illisible. Quelques fonctionnaires — mais ils sont l'exception — négligeaient même de dater leur courrier !

Bien sûr, toutes ces difficultés sont loin d'être insurmontables. On peut toujours venir à bout d'une terminologie rebelle. Et même quand il s'agit de faits, d'institutions, d'allusions, chaque nouveau problème qui se pose porte peut-être en lui l'amorce d'une solution d'ensemble. Mais il y faut beaucoup de temps. Jamais ou presque, un document ne se livre dès l'abord en entier. On ne peut le ficher et passer simplement à la suite. Dix fois peut-être il faudra le revoir, aussi souvent que de nouveaux indices se feront jour ailleurs. C'est dans ce va et vient incessant que le chaos, à la fin, se débrouille. Dans le Dahir de Sidi Mohammed, tout à l'heure, sur la réforme monétaire, tout s'éclairait à la lumière des indications succintes fournies préalablement. Mais à quel prix ces indications avaient dû être extraites, bribe à bribe, de documents récalcitrants !

La conclusion de tout cela, c'est que, pour le moment du moins, l'archive marocaine est une porte étroite. Et avant de s'y engager, il faut sagement renoncer à l'espérance des grandes fresques brossées à larges traits. Il faut peut-être même, se résigner assez longtemps, à la monographie de dimensions modestes malgré la masse des documents qu'elle aura mis en œuvre ; monographie dont chaque page sera le fruit d'un long labeur, dont le sujet, le plus souvent, ne sera pas choisi au gré de l'historien, mais imposé par le hasard des découvertes, dont enfin, la fonction essentielle sera de jalonner la route des chercheurs à venir.

*
* *

Ainsi, les résultats ne semblent pas être au niveau de l'effort à fournir. Et la question qui se pose alors, c'est de savoir si le jeu en valait la chandelle. Est-ce qu'il n'est pas plus sage comme on l'avait fait jusqu'ici, de s'adresser aux sources étrangères ? Copieuses et claires, elles nous permettent, en un tournemain, d'en apprendre dix fois davantage.

Que cela soit plus sage ou non, disons d'abord que le recours à ces sources étrangères a été et demeure utile et nécessaire. Au Maroc, et depuis longtemps, les étrangers observaient le pays beaucoup mieux que les Marocains ne s'observaient eux-mêmes. Ils y portaient cette attention constante dont on guette une proie. Ils avaient des agents partout et se renseignaient sur les gens, sur les choses, sur le sol et sur le sous-sol. Commerçants avisés, ils s'informaient et de la solvabilité de leur client et des ressources du marché. Marchands, consuls et diplomates ont pendant des années réalisé, et sur le vif, l'enquête qu'aujourd'hui, nous reprendrions à zéro et seulement à partir de la trace écrite — dans la mesure où elle subsiste — des éléments qu'ils ont connus directement. Il ne fait aucun doute qu'en rassemblant les résultats de cette enquête générale, prolongée, en les analysant et en les ordonnant comme l'a fait Miège pour les soixante ans environ que recouvre son livre, on apporte à la connaissance du passé marocain une contribution inestimable. Un ouvrage de ce genre nous fournit les grands cadres où les choses et les faits vont s'inscrire et déjà il y place bien de ces choses et de ces faits eux-mêmes. C'est là qu'on a ces aperçus dont, au niveau de l'archive marocaine, on ressent encore le défaut cruel.

Mais est-ce à dire qu'après cela la recherche est finie ou que cette voie soit la seule où l'on peut la poursuivre avec fruit ? Justement pas. La photographie aérienne a imprimé une vigoureuse impulsion à la recherche géographique. Jamais, pourtant, elle ne dispense de circuler sur le terrain. En histoire, le rapport est le même, en gros, pour les deux procédés que nous comparons.

Nous disons bien en gros. Car, à y regarder de plus près, les différences ne tardent pas à se manifester.

Pour qu'une couverture aérienne soit complète, il suffit qu'on y mette les moyens. C'est la première observation. La seconde, c'est que la photo est un reflet direct et fidèle à la fois, de l'objet. Or, pour en revenir à l'histoire du Maroc, les étrangers n'y ont jamais pu, malgré tous leurs efforts, couvrir de leur réseau d'agents la totalité du pays. Quant à la fidélité du reflet, s'il existe quelque part, et s'y trouve même en plus, avec le relief de l'empreinte, c'est dans le document d'archives, celui-là seul dont nous précisions la nature en disant qu'il naissait au niveau de la circonstance. Mais dès que ce document sert à la confection d'un rapport qui l'absorbe et qui le digère, il risque fort, sauf si l'homme qui le manipule est un historien, et un historien objectif, de changer de nature et de sens. Or, le consul, l'ambassadeur qui rédigent un rapport sont rarement tout à fait objectifs. Souvent, ils présentent les choses de façon à se faire valoir ou à infléchir dans le sens qu'ils désirent, la politique de leur gouvernement. Si l'on ajoute qu'hormis le cas de secteurs limités, leurs rapports sont en général, fondés non sur des documents, au sens où l'on entend la chose, mais sur les dires de leurs informateurs, on comprendra combien d'écrans, combien de prismes déformants risquent fort de s'interposer entre leur regard et l'objet. Voilà pourquoi la comparaison avec la photo aérienne, si suggestive qu'elle paraisse, ne saurait être prise à la lettre. Et des observations qui précèdent, résulteront deux conséquences.

La première, c'est que le diplomate était absolument aveugle en dehors des secteurs couverts par son réseau d'informateurs. Et en disant cela, il ne faut pas seulement penser aux immenses régions de l'arrière pays trop éloignées des quelques centres où les Européens demeuraient confinés : même auprès de ces centres, certains niveaux de l'existence étaient soit trop profonds pour que des étrangers ou leurs agents pussent y plonger, soit trop particuliers pour que l'idée leur vînt même de les explorer. En voici un exemple. Il montrera quel curieux résultat cela donne parfois dans la connaissance d'un passé pourtant assez récent. Un historien contemporain de réputation méritée écrivait en parlant de l'apparition de l'imprimerie au Maroc voilà quelque cent ans :

« Il semble que le Makhzen donna des facilités au premier imprimeur, El Hajj Taleb Lazrak qui installa son imprimerie au Derb Hammam... ayant fait venir d'Orient du matériel et un technicien turc. Le premier

livre imprimé à Fès fut le commentaire d'El Ghazali par le Cheikh Mortada » [10].

Ces lignes sont écrites d'après des sources européennes que l'auteur a pris soin de colliger, de trier et d'analyser pour n'en conserver que la fleur. De plus, elles nous situent à Fès où les Européens avaient des occasions renouvelées de venir, de regarder et de noter. Voilà de quoi, apparemment, justifier l'assurance de leur ton. Mais reprenons chaque affirmation qu'elles contiennent à la lumière de sources marocaines, les archives, retrouvées depuis, de la première imprimerie. Et voici ce que l'on découvre : le premier imprimeur fut, non un particulier recevant l'aide de l'Etat, mais l'Etat lui-même. Il prit un technicien à son service, mais ce n'était pas Hajj Taleb Lazrak, car il s'appelait Mohammed Quebbani [10*]. Ce n'était pas un Turc. C'était un Egyptien. Le premier livre fut imprimé non pas à Fès mais à Meknès. Ce n'était pas le « Commentaire d'El Ghazali », mais bien le *Šamā'il* de Ṭirmidī. Quant au dit « Commentaire », il n'y a trace de sa publication ni à ce moment-là ni plus tard [11].

Comme on voit, pas un mot ne demeure. Bien sûr, la question n'était pas essentielle. Mais ce qui compte en l'occurrence, c'est que les sources étrangères disaient blanc et que les archives ont dit noir. Et si cela s'est produit ici, quand le blanc paraissait si pur, qui nous assure qu'une pareille mésaventure n'adviendra pas sur d'autres points d'une tout autre conséquence ?

En veut-on d'ailleurs un exemple ? Le voici, situé cette fois en plein cœur du réseau d'informations européennes.

Sous le règne de Moulay El Hassan, les Allemands au Maroc, avaient acquis de l'influence. Mais, nous dit un auteur, « en 1892 Linarès notait que le Sultan commençait à revenir de son engouement pour les Allemands ». Et l'auteur d'indiquer à la suite, ce qui « allait finir par ruiner les espoirs » marocains vis-à-vis de l'Allemagne [12]. Autrement dit,

(10) Roger LE TOURNEAU : *Fès avant le Protectorat*, Casablanca, 1949, pp. 473-474.

(10*) ou Queyyani, le *b* et le *y* pouvant être confondus facilement en arabe, et les deux lectures étant possibles selon les passages du document de référence.

(11) voir : Germain AYACHE : *L'apparition de l'imprimerie au Maroc*, in « Hespéris-Tamuda », vol. V, fasc. unique, 1964, pp. 143-161.

(12) J.-L. MIÈGE : *Le Maroc et l'Europe*, Paris, 1963, tome IV, p. 206.

jusqu'en 92, les Allemands ont la cote. Depuis, c'est le déclin, et la ruine à brève échéance. Et l'on se réfère pour le dire, à Linarès, le médecin personnel de Moulay El Hassan. Peut-on douter devant une source aussi bien informée ? Une fois encore, il le faut. Car nous avons les lettres où le sultan s'adresse à l'exécutant de ses ordres et non plus à un étranger trop curieux. Et l'on y découvre au contraire, qu'à partir justement de 1892, l'influence allemande s'affirme réellement pour régner par la suite, et trois années durant, presque exclusivement.

Ainsi, bien que choisi dans un autre secteur et à un niveau supérieur, ce nouvel exemple était, lui aussi, celui d'une pseudo-vérité qui a crevé comme bulle de savon au contact de la documentation marocaine. Et la conclusion qu'il convient d'en tirer n'est pas évidemment qu'une pareille fragilité affecte tout ce qui repose sur une documentation étrangère. Mais sans la contre-épreuve de la documentation marocaine, on ne peut admettre comme acquis une part non encore définie de ce qui, à ce jour, est considéré comme histoire authentique. La conclusion, c'est aussi, qu'un recours généralisé à la documentation marocaine tirera de l'oubli ou de l'ignorance, la vie profonde des populations, celle dont les étrangers ne soupçonnaient pas même l'existence mais qui, n'en doutons pas, explique seule, par-delà un schéma commun, que la mainmise ne s'est pas faite ici, de la même façon qu'en Egypte, par exemple, ou bien qu'en Indochine. Et si ce caractère original n'est pas indifférent pour l'histoire générale, il est — doit-on le préciser ? — du plus grand intérêt aux yeux des Marocains eux-mêmes.

***

Reste enfin un aspect du problème qu'il serait impossible de ne pas évoquer, car c'est celui peut-être, qui domine tous les autres. Il réside dans la différence presque nécessaire des points de vue auxquels on est conduit selon que l'on recourt ou non à la documentation marocaine.

Oublions un moment tout ce qui précédait et supposons que, dans les faits tirés de sources étrangères, rien ne branle sur ses fondements. Supposons même, ce qui est impensable, qu'à partir de ces sources on parvienne

à tracer de l'histoire et de la vie des Marocains, un tableau sans lacunes. Il y manquerait tout de même quelque chose d'essentiel et qui provient de ce qu'un étranger, dans la posture de ceux qui, à l'époque, ne venaient au Maroc que pour préparer la conquête, ne voyait pas et ne pouvait pas voir les choses comme les voyaient les Marocains. Que les Puissances réclament l'exportation des céréales et du bétail et que le sultan se dérobe, voilà l'Europe qui pousse les hauts cris dénonçant la tendance séculaire du Maroc à vivre replié. Mais tournons-nous vers les documents marocains : ils nous feront toucher du doigt comment l'exportation du bétail et des grains conduirait droit à la famine et comment son interdiction est une mesure de salut public. Pour le télégraphe, également, et pour le chemin de fer, on disait du sultan, parce qu'il n'en voulait pas, qu'il était l'ennemi du progrès, le jouet du parti religieux, fanatique et réactionnaire. Dans les documents marocains, au contraire, c'est de l'autre côté qu'on aperçoit ces prétendues réformes. Il apparaît alors que voie ferrée et télégraphe installés et gérés par des étrangers feraient passer le trafic intérieur entre les mains de ces derniers qui, déjà, dominaient le commerce extérieur. Et voilà les réactionnaires fanatiques mués en patriotes très ordinaires.

Autre exemple : ce sera le dernier, mais le plus significatif. L'Espagne, en 1860, avait envahi le Maroc et, après des combats très coûteux en vies humaines et en argent, le sultan avait obtenu la paix en s'engageant au versement d'une très lourde indemnité : cent millions de l'époque. Dès le paiement du premier quart, il ne restait plus rien dans les caisses de l'Etat. Pour s'acquitter du reste, il fallut donc emprunter au dehors et céder à l'Espagne, vingt-cinq années durant, la moitié du produit des douanes. Comment compenser alors, une pareille amputation de revenus sans une énorme aggravation de l'impôt agricole ? Voilà pourquoi, dans l'année 1867, certains caïds en étaient arrivés à prélever sur les troupeaux trente fois plus que la loi religieuse ne prévoit. Aussi, quand tel d'entre eux, le caïd Sbiti chez les Doukkala par exemple, se présenta pour réclamer un tel impôt, beaucoup de ses administrés s'étaient déjà enfuis. Le rapport n'est-il pas évident entre la crise financière et cet abandon des terres par les paysans ?

Miège, pourtant, le nie expressément et, alléguant la sécheresse de l'année en question, il déclare : « Contrairement à ce que dit Ayache, ce n'est pas la conséquence de la crise financière mais de la crise agricole » (13).

Certains peut-être, ne voudront voir ici qu'une querelle de mots. Crise agricole ou crise financière ? Qu'importe que ce soit la corde qui ait étranglé le pendu ou bien la pesanteur ? Mais en fait, la question est d'une tout autre conséquence. Dans un cas, le premier, la ruine du pays ne serait imputable qu'à la rigueur des éléments ou aux hommes incapables de la prévoir et de se prémunir contre elle. C'est au ciel seulement, ou à eux-mêmes, que les Marocains devraient alors s'en prendre. Par contre, si l'on retient plutôt la crise financière, c'est dans une autre direction que l'on cherchera les raisons et qu'on les situera sans peine.

Ainsi, cette contestation porte en réalité sur le sens même de l'histoire marocaine. Elle est donc essentielle. Mais elle aussi, pour une part tout au moins, il en faut rechercher l'origine dans la nature des documents utilisés d'un côté et de l'autre. Il va sans dire que dans les Légations européennes de Tanger, la sérénité des esprits n'était guère altérée par les embarras financiers du sultan. Quoi d'étonnant si, d'après leurs archives, on minimise en conséquence, la gravité de la crise financière ? Mais la même attitude serait, par contre, inconcevable à partir des archives marocaines où chaque jour, une année après l'autre, se maintient et grandit le souci lancinant de rassembler les fonds pour rembourser l'emprunt anglais et compenser les ponctions espagnoles. Ces documents, Miège ne les a pas lus. Il n'a même pas lu le rapport de Sbiti, bien qu'il le cite en référence. S'il l'avait fait, il aurait vu que la sécheresse, qui, sans doute, n'était pas faite pour arranger les choses, n'y est pourtant nulle part mise en cause. Comment oublier d'ailleurs, qu'en cas de sécheresse, l'Etat, s'il n'était pas ruiné, faisait des achats de blé et les répartissait dans les régions les plus touchées ? Seulement, cette fois, l'Etat lui-même se trouvait aux abois et, loin de secourir les gens, il en était réduit à les dépouiller davantage.

(13) *Op. cit.*, tome III, p. 153, note 2.

Par cet exemple, autant et plus que par les précédents, on voit ce qui, plus haut, nous amenait à dire que le dernier aspect de la question dominait tous les autres. C'est ici seulement que, par-delà les autres exigences, on mesure pleinement la nécessité de donner la parole à la documentation marocaine. C'est elle, et elle seulement, qui conduira au point de vue nouveau d'où le Maroc, cessant d'être un objet « pour soi », comme disent les philosophes, apparaîtra comme un objet « en soi ». Alors, les Marocains que, jusque-là, on observait de loin, à la lunette, s'approcheront au premier plan et reprendront figure humaine.

J'en ai fini. Vous avez pu le constater, j'ai beaucoup insisté sur les difficultés que les archives marocaines réservent aux chercheurs et qui, longtemps, avaient maintenu ces derniers à l'écart. Mais c'était seulement pour mettre en garde contre les vocations hâtives, non soutenues par une ferme résolution. Quant à ceux qui ne sont rebutés ni par l'effort dans l'immédiat, ni par la perspective d'un long travail peut-être obscur, j'espère leur avoir fait comprendre que l'histoire marocaine, faute de ce labeur, resterait ce qu'elle est aujourd'hui, une histoire approximative, incomplète et d'où l'âme du Maroc, elle-même, trop souvent, est absente.

J'aimerais les associer d'ailleurs, à l'espoir de voir bientôt devenir plus faciles, plus efficaces aussi, les conditions de ce travail quand, au Maroc, existera, comme il existe ailleurs, un Service National des Archives Historiques mettant à la disposition de l'historien, la documentation rassemblée et classée ; quand aussi, au sein des Facultés sera donné, à l'intention de ceux que ce travail appelle, l'enseignement spécialisé qui leur convient.

J'aimerais qu'ils comprennent enfin que, plus ils seront nombreux à se mettre au travail sans attendre, et plus le double vœu que je viens d'énoncer aura des chances de se réaliser. On n'aura plus alors besoin de reparler si longuement que j'ai dû le faire aujourd'hui, de la question des archives historiques marocaines.

Germain AYACHE

# LES SOURCES EUROPÉENNES SUR LE MAROC

## FIN XIXe - DÉBUT XXe SIÈCLE

L'accès aux archives marocaines se heurte aujourd'hui encore à de nombreuses difficultés. Aussi la plupart des travaux publiés jusqu'à présent sur l'histoire du Maroc au XIXe siècle et dans les années qui ont précédé le protectorat français reposent-ils, avant tout, sur l'étude des sources européennes. Ces sources sont fort abondantes. M. Miège leur a consacré un volume entier de son ouvrage sur *Le Maroc et l'Europe de 1830 à 1894*. Nos recherches nous ont conduit à examiner également d'autres fonds : archives du Quai d'Orsay pour la période 1895-1905, archives autrichiennes, belges, allemandes. Notre propos n'est pas de dresser l'inventaire de ces différentes sources, dont l'énumération serait fastidieuse, mais de présenter quelques remarques critiques sur la valeur qu'il convient de leur attribuer.

Les sources européennes donnent des renseignements, de première main pourrait-on dire, sur la politique des Etats européens à l'égard du Maroc, le développement de leurs intérêts dans le pays, les activités de la colonie européenne, l'état d'esprit de l'opinion européenne, mais elles n'appréhendent les réalités marocaines que de l'extérieur. Sans doute peut-on y glaner de nombreuses indications sur la politique du gouvernement marocain et sur les hommes qui la conduisent, sur la vie sociale et économique. Mais il s'agit là de témoignages, donnés par des observateurs qui n'étaient pas mêlés profondément à la vie du pays, témoignages qui doivent par conséquent être utilisés avec précaution, après un examen critique.

A la fin du XIXe siècle et dans les premières années du XXe siècle, les publications sur le Maroc se multiplient en Europe, mais leur lecture

s'avère fréquemment décevante. Dans la plupart des cas, il s'agit d'ouvrages de seconde main, ou bien d'une littérature que l'on pourrait qualifier de coloniale, sur la politique que les puissances mènent ou devraient mener, sur l'importance et les richesses du Maroc, décrit comme un objet de choix pour l'expansion européenne, publications donc qui témoignent des tendances de l'opinion européenne à propos du Maroc, mais qui n'apportent pratiquement rien sur le Maroc lui-même.

Récits de voyages et rapports de mission présentent davantage d'intérêt, car leurs auteurs ont eu un contact direct avec le Maroc. Contact bien superficiel cependant. La plupart des voyageurs ne visitent guère que Tanger, Tétouan, les ports de la côte atlantique, et poussent rarement dans l'intérieur. La brièveté de ces voyages, les conditions dans lesquelles ils s'effectuent, le plus souvent, en caravanes, suivant un itinéraire fixé traditionnellement, ne permettent pas de pénétrer profondément les réalités marocaines. L'on retient surtout des détails pittoresques, qui frapperont l'imagination du lecteur, mais sans grand intérêt. Les indications sur l'organisation et la vie politique, sociale, économique du Maroc proviennent non d'observations directes, mais de conversations avec les Européens établis dans les ports. Or la colonie européenne, particulièrement celle de Tanger, est un milieu artificiel, qui vit un peu en vase clos, en marge du reste du pays, pays qu'elle connaît mal et observe avec défiance. Mécontente des entraves apportées à ses activités dans ce Maroc encore à peine entr'ouvert aux entreprises européennes, elle nourrit ses conversations de préjugés, d'un fonds d'idées toutes faites : progrès de l'anarchie et de l'insécurité, incurie et mauvaise volonté des autorités marocaines, scandaleuse apathie des puissances, tels en sont les thèmes habituels. Les nouvelles ne parviennent que rarement, difficilement, sans qu'il soit possible de les contrôler sérieusement, et l'on accueille avec complaisance les bruits les plus divers. C'est donc une information sommaire, souvent erronée et tendancieuse, que recueillent les voyageurs européens ; ceux-ci, faute de connaître l'arabe, n'ont d'ailleurs presque jamais conversé avec des Marocains.

Ces remarques valent également pour la presse. De plus en plus, à la fin du XIX[e] siècle, journaux et revues d'Europe s'occupent du Maroc. Quelle est la source de leurs informations ? Presque uniquement la colonie

européenne. Sans doute des correspondants de presse sont-ils envoyés par divers grands journaux, mais, sauf de rares exceptions, pour un bref séjour, limité à Tanger, ou, au mieux, à quelques ports de la côte atlantique. Très peu se risquent jusqu'à Fès ou à Marrakech, et encore est-ce dans la suite d'une ambassade qui se rend à la cour chérifienne, ce qui réduit à fort peu de choses les contacts avec les populations. Péripéties du voyage, description des pays traversés, où la recherche du pittoresque l'emporte là encore sur l'observation sérieuse, récit des audiences solennelles accordées par le sultan et les vizirs, à cela se bornent les articles de ces envoyés spéciaux. Mais la plupart des nouvelles que publient les journaux d'Europe leur sont adressées par les Européens de Tanger. Nouvelles souvent tendancieuses, dont l'objet est d'attirer l'attention de l'opinion et du gouvernement sur les difficultés de la colonie européenne, afin de provoquer une intervention en faveur de ses intérêts. Fréquemment la légation d'Allemagne, dans ses rapports, proteste contre les informations fantaisistes accueillies par la presse allemande, et qui tendent à imposer l'image d'un Maroc en décomposition, en proie à des troubles permanents et généralisés : tout ceci ne peut qu'effrayer les hommes d'affaires allemands et les détourner du marché marocain, au grand dommage des intérêts allemands.

Plus que les récits de voyages et les articles de presse, les rapports de missions, missions d'enquête économique et missions de caractère scientifique, doivent retenir l'attention. Les missions d'enquête commerciale donnent d'intéressantes indications sur la vie économique du Maroc, car elles ne se limitent pas au commentaire de statistiques, mais étudient soigneusement les conditions du marché marocain, à partir de renseignements fournis par les principaux négociants des différentes places. Ces négociants sont souvent bien informés ; ils ne restent pas dans leurs comptoirs mais effectuent de fréquents voyages d'affaires à travers le pays, visitent régulièrement leur clientèle. Citons pour l'Allemagne l'enquête menée en 1886 par Jannasch (*Die Deutsche Handelsexpedition*) et de nombreux rapports publiés par la revue *Export* ; pour la France, les missions organisées par le Comité du Maroc, dont les rapports figurent dans *l'Afrique Française* et ses suppléments, par exemple la *Monographie économique de Fès,* de Charles René-Leclerc. Si les missions scientifiques purement géographiques (études du climat, de la morphologie, de la flore

et la faune), ne présentent guère d'intérêt pour l'histoire du Maroc, en revanche les résultats de missions sociologiques, envoyées étudier les populations du Maroc, sont fort précieux pour la connaissance de la société marocaine. A titre d'exemple, rappelons les travaux de l'ethnologue allemand Quedenfeldt, des Français Segonzac et Doutté, qui ont parcouru les différentes régions du Maroc à l'occasion d'enquêtes menées pendant plusieurs années.

D'une manière générale, tous ces récits de voyages et rapports de missions sont à utiliser avec précaution. Ils sont souvent influencés par les conditions, bonnes ou mauvaises, du voyage, la réussite ou l'échec de la mission. Ainsi les jugements portés sur l'attitude des Marocains à l'égard des Européens se contredisent. Si le voyage a été marqué par des péripéties fâcheuses, si la mission s'est soldée par un échec, la population marocaine est décrite comme fanatique, xénophobe, chargée de tous les vices, les dirigeants du pays comme des esprits rétrogrades, bornés, fermés à toute idée de progrès ; c'est ce qu'écrit par exemple, dans un livre qui n'est qu'un pamphlet, un agent de Krupp, Conring, qui, parvenu à Marrakech avec un canon après de nombreux avatars, fit une démonstration piteuse et dut repartir fort en colère : Moulay Hassan lui avait fait savoir qu'il n'achèterait pas à Krupp des canons, mais lui commanderait volontiers un téléphone. Si au contraire la mission a réussi, si le voyage s'est déroulé sous d'heureux auspices, les Marocains sont parés de toutes les vertus : population travailleuse, accueillante aux étrangers, dirigée par des esprits éclairés. Il faut tenir compte également d'arrière-pensées. Bien des voyageurs de la fin du XIX$^e$ siècle sont des apôtres de l'expansion coloniale, qui cherchent à provoquer une intervention de leur gouvernement ; dans leurs récits, ils opposent d'une part un gouvernement et une administration en décrépitude, d'autre part une population misérable et exploitée, appelant de ses vœux l'autorité d'une puissance européenne qui remettra le pays en ordre, développera ses ressources et la prospérité générale. Intervient également la nationalité du voyageur. Les Français assurent que les Marocains nourrissent à l'égard de la France des sentiments particulièrement amicaux et accueilleraient avec satisfaction un protectorat français, tandis qu'ils n'éprouvent que méfiance à l'égard des Allemands : « Les Marocains n'aiment pas les Allemands, mais ils les redoutent à cause de leurs grands éclats de voix. » Si l'on en croit au contraire les voyageurs

allemands, la France, « nation orgueilleuse et dominatrice », n'inspire que la haine ; l'Allemagne en revanche jouit d'une grande popularité.

Les témoignages d'Européens qui ont vécu de nombreuses années au Maroc donnent des renseignements plus valables que les récits de voyages et de missions rapides, car ces personnes ont pu acquérir une connaissance assez approfondie des réalités marocaines. Mais ces témoignages sont rares. La colonie européenne était surtout formée de marchands et d'employés de commerce, accaparés par leurs affaires. Quelques exceptions : le directeur du *Times of Morocco*, Budget Meakin, qui vécut au Maroc plus de vingt-cinq ans, et qui a publié de nombreuses études de valeur ; le docteur Weisgerber, arrivé à Casablanca en 1897, et qui mourut à Rabat en 1947 (ses souvenirs, *Au seuil du Maroc moderne*, sont une source fort précieuse) ; des agents de puissances européennes, qui ont passé de nombreuses années à la cour chérifienne, comme le capitaine Erckmann, chef de la mission militaire française (*Le Maroc moderne*), ou l'Anglais Harris (*Le Maroc disparu*).

Parmi les sources imprimées, sont à citer également diverses publications officielles. Les collections de documents diplomatiques, anglais, allemands, français, publiés entre les deux guerres mondiales, italiens, en cours de publication, n'apportent pas grand chose à la connaissance du Maroc, car ces collections retiennent seulement des pièces qui concernent la politique des puissances. En revanche les rapports rédigés par les consuls chaque année, sur le commerce et la navigation de leur ressort consulaire, et publiés régulièrement en Angleterre, Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Espagne, France, Italie, constituent une source précieuse pour l'étude de l'économie marocaine. La plupart des consuls en poste au Maroc, ne sont pas en effet des fonctionnaires, mais des négociants investis des fonctions consulaires. Pour rédiger leurs rapports, ils n'utilisent pas seulement des statistiques rassemblées dans un bureau, mais aussi leur expérience de marchands, et font état de renseignements et d'observations rassemblés à l'occasion de leurs fréquents déplacements d'affaires. Toutefois ces rapports n'ont été que rarement publiés intégralement ; les bureaux des affaires étrangères en ont rayé d'importants passages, comme le montre la lecture des originaux conservés dans les archives, et qu'il est indispensable de consulter.

Après les sources imprimées, quelques indications sur les sources manuscrites. Elles offrent aux chercheurs une masse imposante de documents, du moins les archives officielles. Les archives privées (papiers de familles européennes et de maisons de commerce établies au Maroc, de firmes en relations avec le Maroc, de compagnies de navigation) sont peu nombreuses, d'accès difficile, et intéressent avant tout l'histoire de la pénétration européenne. Signalons dans les archives de la *Compagnie marocaine*, les rapports adressés au siège de Paris par les agents de cette société, qui effectuaient de fréquents voyages à la cour chérifienne où ils avaient de nombreuses relations ; ces rapports donnent des renseignements de grand prix sur la situation financière et politique du Maroc.

Les sources officielles sont constituées principalement par les archives des ministères des Affaires étrangères. Les fonds sur le Maroc sont particulièrement abondants au Public Record Office de Londres, au Staatsarchiv de Vienne, aux ministères des Affaires étrangères de Bruxelles, Madrid, Paris, Rome. Du fait de la division de l'Allemagne, les archives du ministère allemand des Affaires étrangères sont réparties entre deux dépôts, l'un à Bonn, l'autre à Potsdam. En plus des ministères des Affaires étrangères, d'autres fonds renferment des documents sur le Maroc. Les plus importants sont, en France, les Archives nationales (fonds du ministère du Commerce et archives anciennes de la Marine), les archives du ministère de la Guerre (rapports de la mission militaire française au Maroc, depuis 1878), de la Marine (rapports de commandants d'unités qui ont fait escale dans des ports marocains), de la Chambre de Commerce de Marseille ; en Allemagne, les archives de l'Etat prussien (Mersebourg), de l'Etat de Hambourg, du royaume de Saxe (Dresde), des chambres de Commerce de Hambourg, Brême, Francfort. Tous ces fonds sont classés et ouverts aux chercheurs jusqu'en 1914. Une très regrettable exception : le Quai d'Orsay, où le fonds Maroc ne peut pas être consulté après 1895. Plusieurs centaines de gros cartons portent sur le Maroc des années 1895-1912, source très importante, dont nous avons pu mesurer tout l'intérêt grâce à une faveur spéciale ; mais comme les documents ne sont ni classés ni reliés en volumes, leur consultation reste officiellement interdite.

Dans les archives des ministères des Affaires étrangères, les fonds les plus intéressants pour l'histoire du Maroc sont d'une part les rapports

adressés aux gouvernements par les légations et consulats, d'autre part les archives des légations et consulats. Ces documents nous renseignent avant tout sur la politique et les intérêts des puissances européennes. Mais il convient de les utiliser avec précaution, avec un esprit critique constamment en éveil. Pour se faire valoir auprès de leur gouvernement, les diplomates en poste à Tanger sont naturellement portés à surestimer leur propre rôle et à sous-estimer, voire à dénigrer celui de leurs collègues, ainsi qu'à passer sous silence certaines de leurs initiatives qui se sont avérées fâcheuses. D'autre part, les chefs des légations ont parfois leurs propres conceptions, qui ne coïncident pas toujours avec celles de leur gouvernement ; dans leurs rapports, ils retiennent ce qui peut appuyer leur point de vue, taisent ce qui les gêne. Pour imposer à leur gouvernement la ligne de conduite qu'ils préconisent, ou justifier à posteriori une politique personnelle, ils sont donc conduits, souvent de bonne foi d'ailleurs, à présenter une image trompeuse de la situation, et de la politique des autres puissances. Voici un exemple. Au cours de l'hiver 1904-1905, le ministre de France à Tanger, qui s'apprête à gagner Fès pour imposer au Makhzen un protectorat de fait, redoute de voir le gouvernement français reculer devant l'attitude ambiguë de l'Allemagne ; dans ses rapports, il sous-estime l'importance des intérêts allemands, assure que la légation d'Allemagne se montre bienveillante et compréhensive à l'égard de la politique française, et que les Allemands du Maroc accueilleront favorablement un protectorat français, affirmations qui apparaissent totalement erronées à la lecture des sources allemandes.

D'une manière générale, les informations et les interprétations que chaque légation donne de la politique des autres puissances doivent être accueillies avec réserve. Les diplomates sont en effet influencés par la sympathie ou l'antipathie éprouvée à l'égard de leurs collègues, les préjugés nourris à l'égard de la puissance qu'ils représentent. Ainsi la légation de France dénonce fréquemment dans ses rapports les intrigues de l'Allemagne, accusée de tramer des combinaisons maléfiques et de poursuivre de ténébreux desseins, accusations que l'examen des archives allemandes révèle sans fondement. Il faut également mettre en cause les sources d'informations de diplomates. Chaque légation a ses agents, chargés d'espionner les autres ; pour se faire valoir et gagner quelque argent, ces agents apportent des révélations « sensationnelles » et racontent n'importe quoi,

De son côté, le Makhzen, dont la meilleure arme est d'opposer les puissances les unes aux autres, s'emploie à semer la méfiance et la discorde entre les représentants étrangers par de fausses confidences. S'en tenir à l'examen des archives d'un seul pays ne peut donc conduire qu'à des conclusions hasardeuses. Seule la confrontation des archives de plusieurs pays permet d'aboutir à des interprétations valables de la politique des diverses puissances.

Cette exigence n'est pas moins impérative pour l'étude de la vie politique et économique du Maroc. Sur ce point les rapports des diplomates et des consuls doivent être soumis à une critique serrée. Les diplomates sont en effet fort mal informés. Confinés à Tanger, ils ne connaissent pas le pays. Ceux qui visitent, ne serait-ce que les ports de la côte, sont l'exception. Certains ne sont jamais sortis de Tanger. Les autres se sont rendus une ou deux fois en ambassade à la cour chérifienne ; à cela se réduisent les contacts qu'ils ont pu avoir avec les dirigeants marocains. De ces ambassades, qui se déroulent suivant un rite à peu près immuable, les diplomates étrangers ne retirent que peu d'informations ; confinés dans la demeure qui leur a été assignée, ils n'en sortent que pour se rendre aux audiences accordées par le sultan, le grand vizir, le vizir des Affaires étrangères.

Lorsqu'ils cherchent à apprendre ce qui se passe dans le pays, les diplomates étrangers disposent de plusieurs sources d'informations, fort sujettes à caution :

— Le représentant permanent du sultan à Tanger, lui-même souvent fort mal informé de la situation à la Cour et dans le pays, car les lettres, transportées par des courriers à pied, ne parviennent que lentement et difficilement à Tanger, surtout pendant les périodes de troubles où les courriers sont fréquemment attaqués. D'ailleurs le représentant du sultan ne fournit qu'une information orientée, suivant les instructions du Makhzen.

— Les confidences des autres diplomates étrangers, souvent fallacieuses, car chacun cherche à égarer l'autre.

— Les nouvelles qui parviennent à Tanger, portées par la rumeur publique, et qui circulent dans la colonie européenne, bruits incontrôlables, que les légations accueillent faute de mieux.

— Les rapports des différents consuls, qui se contentent trop souvent d'exposer les doléances de leurs nationaux, et traitent surtout d'affaires mineures.

— Les informations recueillies par les agents des légations, notamment par les drogmans. Ceux-ci fréquentent journellement les autorités marocaines de Tanger, et sont chargés de nombreuses missions à la Cour. A la faveur de ces contacts répétés, ils nouent des relations personnelles avec de hauts personnages, gagnent leur confiance et leur soutirent de nombreux renseignements, surtout s'ils sont eux-mêmes musulmans ; c'est pourquoi le premier drogman de la légation d'Allemagne est toujours un Syrien. D'autres agents résident en permanence à la cour. La légation de France reçoit les rapports de la mission militaire française. Chaque légation s'attache à placer dans l'entourage du sultan médecins, instructeurs militaires, techniciens. Mais ces agents sont fréquemment abusés, et la qualité de leurs informations très variable.

Telles sont les remarques qu'il convient d'avoir à l'esprit en abordant l'étude de sources européennes sur le Maroc. Ces sources sont fort précieuses sans doute. En les confrontant, il est possible de parvenir à des conclusions solidement établies sur les relations des pays européens avec le Maroc et sur la politique des puissances. De plus, étant donné les difficultés considérables que rencontrent, et que rencontreront encore longtemps les chercheurs pour avoir accès aux archives marocaines et pour les exploiter, étant donné également les nombeuses lacunes que présentent ces archives, l'on est bien obligé de recourir aux sources européennes pour retracer les grandes lignes de l'évolution politique, économique et sociale du Maroc au XIXᵉ siècle et dans les années qui ont précédé l'établissement des protectorats français et espagnol, et pour rechercher les facteurs qui expliquent cette évolution. D'ailleurs, et sur ce point je ne serai pas aussi sévère que M. Ayache, les sources européennes sont suffisamment variées, d'origines suffisamment diverses, pour qu'en les confrontant, en multipliant les recoupements, l'on puisse parvenir à une image d'ensemble assez fidèle. Les ouvrages ainsi construits auront sans doute besoin de retouches sur des points de détail, sur des interprétations que l'exploitation des archives marocaines viendra corriger. Ils ont au moins le grand mérite d'exister, et de provoquer de nouvelles recherches. Car pour faire progres-

ser la connaissance historique, mieux vaut un ouvrage dont quelques points pourront être remis en question que pas d'ouvrage du tout.

Il est bien évident cependant que si l'on veut saisir les intentions profondes des dirigeants marocains, appréhender de l'intérieur la vie politique, sociale et économique du Maroc, l'on est conduit, en utilisant les sources européennes à formuler plus d'hypothèses que d'affirmations définitives, et la rigueur scientifique commande de faire un large usage du point d'interrogation. C'est dire toute l'importance de la question des archives marocaines, dont l'exploitation, quand elle est possible, permettra seule de combler les lacunes dans la connaissance historique révélées par l'examen des diverses sources européennes.

Pierre GUILLEN

# LA BIBLIOGRAPHIE NATIONALE MAROCAINE

Depuis sa création, en 1920, la Bibliothèque et Archives du Maroc, parallèlement à son fonds de culture générale, s'est efforcée de réunir une documentation marocaine aussi complète que possible. Dès 1921, paraissait dans la revue « Hespéris » le premier fascicule de « bibliographie marocaine », dont la publication s'est poursuivie pendant quarante ans, sous les signatures de MM. Cénival, Funck-Brentano, Bousser ; le dernier volume paru dans cette série, par les soins de Jacques Riche et Odette Lille date de 1962, et recouvre les années 1952-1953.

La conception de cette bibliographie, dès le départ, fut originale. Alors que les bibliographies nationales déjà existantes ne s'attachaient qu'aux listes d'ouvrages, il est tout de suite apparu que pour un sujet aussi spécialisé et restreint que le Maroc, la documentation, pour être complète, devait faire appel aux articles de revues. C'est sur cette base et dans cette optique que les travaux furent entrepris et continués, c'est dans cet esprit que nous les maintenons actuellement.

En effet, les documents mis à la disposition de notre service sont de sources diverses :

1. D'abord, le *Dépôt Légal*, institué en 1932, qui fait obligation aux imprimeurs et éditeurs du Maroc de déposer leurs travaux à la Bibliothèque Générale. Une « liste des ouvrages déposés au titre du Dépôt Légal » est publiée annuellement, permettant de faire le point de la production marocaine. Les journaux et périodiques marocains sont également inventoriés et conservés à la Bibliothèque Générale. M. Paul Pascon est venu tout dernièrement y préparer un recensement des quotidiens marocains. Cet intéressant travail bibliographique paraîtra très prochainement.

2. Deuxième source de documents, le *Service d'Acquisitions* de la Bibliothèque Générale, qui s'est efforcée, malgré de grosses difficultés financières, d'alimenter en priorité le fonds marocain.

3. Enfin, le Service des Périodiques, riche d'environ 4 000 collections de journaux et revues.

On peut ajouter, à ces différentes sources de documents, les bibliographies nationales, générales ou spécialisées qui font l'objet d'un dépouillement, toute référence concernant le Maroc étant recensée, même si le document signalé n'a pu être acquis par la Bibliothèque Générale.

Tous ces documents étant réunis, le choix demeure à faire, choix difficile, dont l'arbitraire doit être exclu, en même temps qu'il doit répondre aux questions les plus diverses, au public le plus varié.

Ce sont évidemment les ouvrages qui posent le moins de problèmes, tout ouvrage sur le Maroc étant automatiquement signalé dans la bibliographie. La recherche cependant, va plus loin, par le dépouillement d'ouvrages généraux, dont une substantielle partie concerne le Maroc. En voici deux exemples : la « Bibliographie géographique internationale » publiée par le Centre National français de la Recherche Scientifique en 1962, intéresse tous les pays du monde, mais nous signalons, concernant le Maroc, la bibliographie de géographie physique de Fernand Joly, et la bibliographie de géographie humaine, de Raynal.

De même pour les « Mélanges d'orientalisme dédiés à Lévi-Provençal », nous signalons toutes les études concernant le Maroc.

Le grand problème demeure celui des revues et journaux, afin de savoir dans quel sens en orienter le dépouillement.

Les grandes revues spécialisées nous sont une garantie, à priori, d'études sérieuses et bien documentées, mais les hebdomadaires, et les quotidiens sont plus sujets à caution, souvent très orientés et parfois inexacts. Dans quelle mesure est-il intéressant d'y faire appel pour une documentation bibliographique ?

Le fait demeure que l'événement, ou l'évolution des événements au Maroc c'est-à-dire l'histoire de ces dernières années, n'a pu encore faire l'objet d'études approfondies. La matière première en est enfouie dans les

colonnes de journaux. Certes, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Intérieur ont publié quelques répertoires de documents et de discours officiels, les partis politiques ont fait paraître certaines de leurs prises de position sur des sujets précis : réforme agraire, problème scolaire. Mais la majeure partie des motions, des options gouvernementales ne paraissent que dans la presse, la plupart des rapports des grands organismes nationaux demeurant encore du domaine confidentiel. Les débats de la Chambre des Représentants eux-mêmes n'ont jamais été publiés et la trace ne s'en trouve plus que dans les quotidiens des années 1964-1965.

Il serait regrettable de laisser de côté ces aspects de la réalité marocaine pour ne s'attarder qu'aux études spécialisées, qu'elles touchent à la médecine, à la religion, au droit ou à l'histoire...

Certes, la Bibliographie marocaine n'est que signalétique ; son but est de guider le chercheur le plus rapidement possible vers l'événement, ou l'étude qui l'intéresse, quelle que soit la spécialité de ce chercheur.

C'est pour répondre à ce besoin, et pour en rendre le maniement plus pratique que des transformations ont été apportées à sa parution.

En effet, la bibliographie rétrospective ne pouvait paraître dans « Hespéris » qu'avec le recul nécessaire à la vérification, et la mise en forme des références. Afin de pallier ce retard de parution, dès 1931, jusqu'en 1962, une bibliographie courante « Les informations bibliographiques marocaines » ont été multigraphiées bi-mensuellement à la Bibliothèque Générale.

Depuis 1963, la forme en a été modifiée : six fiches de documentation, de format international, sont présentées au recto de chaque page, permettant aux usagers l'établissement de fichiers personnels, et complétées par un Index alphabétique de sujets.

Ces fiches sont classées d'après la « Classification Décimale Universelle » selon les vœux émis par l'Unesco, lors du « Stage régional d'Etudes sur la bibliographie, la documentation, et les échanges de publication dans les pays arabes » (Le Caire, 14-27 octobre 1962).

Depuis 1959, enfin, cette publication est bilingue, répondant ainsi au grand essor des publications marocaines de langue arabe. Les références

en sont rédigées en caractères arabes, et classées d'après la « Classification Décimale Universelle » par MM. Gharbi et Bouguidon.

Nous pensons avoir mis au point de la sorte un instrument de travail pratique et efficace, le seul de ce genre publié dans les pays arabes et africains. Des impératifs budgétaires nous ont imposé une présentation très modeste, mais nous espérons que cet effort sera suivi par d'autres jeunes nations : une bibliographie nationale n'est pas un luxe, c'est une nécessité, et elle peut être entreprise avec une grande économie de moyens. En effet, pour la section de langue française et étrangère, la Bibliothèque Générale n'emploie qu'une bibliothécaire et une dactylo. Elle consacre 1 million de son budget annuel au tirage de cette publication, à raison de 500 exemplaires par mois, distribués gratuitement dans le monde entier, aux grandes bibliothèques nationales, aux centres de documentation spécialisés et aux chercheurs qui en font une demande justifiée par l'orientation de leurs travaux.

Parallèlement, la Bibliothèque Générale s'efforce de maintenir la publication rétrospective de la Bibliographie Nationale : l'année 1962 va paraître avant la fin de l'année [1]. Il demeure un hiatus, puisque la dernière année parue dans « Hespéris » recouvre l'année 1954-1955. Des travaux sont en cours sur les fichiers des années 1956 à 1961, travaux longs et minutieux de vérification et de classement, pour lesquels le manque de personnel qualifié se fait lourdement sentir, et dont il est impossible de prévoir la parution à brève échéance.

Nous aimerions susciter, parmi les classes de jeunes historiens, des vocations de bibliographes — et j'emploie à dessein le mot de vocation, car les qualités requises en sont bien austères. M'adressant ici à des professeurs d'histoire, je me permets de vous lancer un appel et d'attirer votre attention sur ce problème, afin d'orienter certains de vos étudiants dans cette voie, car il est indispensable, dès maintenant, qu'une équipe soit réunie afin de pouvoir assurer dans l'avenir la continuité de ces travaux.

Mme G. HARIKI

(1) La « Bibliographie marocaine » pour l'année 1962 a en effet paru fin 1966 (Bibliothèque générale et Archives du Maroc, Rabat).

# HISTOIRE ET SOCIOLOGIE AU MAROC

## NOTE SUR LE PROBLÈME DE L'IDÉOLOGIE [1]

Cette note aborde les relations entre histoire et sociologie du Maroc spécialement entre les deux guerres et les problèmes idéologiques de la recherche à l'époque coloniale.

Il serait trop facile de condamner globalement les sciences sociales de cette époque, parce que filles d'un système d'oppression qui a échoué après 44 années de domination. Mais, au moment où le Maroc essaie de construire une culture nationale décolonisée, il convient de se demander dans quelle mesure l'histoire et la sociologie ont participé à la politique de déculturation et de mystification scientifique, afin que les historiens nationaux ne soient plus prisonniers d'une certaine image de notre passé, restitué par les savants à tendance colonialiste ou raciste, et afin que notre culture ne soit plus brouillée par des techniques d'analyse dépassées. La première remarque concernant cette question primordiale est que la science sociale avait joué, pendant la colonisation, un rôle relativement important et qu'elle avait participé à la politique générale de la Résidence, en inspirant des mesures anti-nationales.

Que certains savants aient été de bonne foi, cela ne fait aucun doute. Mais dans un système (le système colonial) possédant une forte administration et une logique politique, les historiens et sociologues de cette époque ont été utilsés d'une manière ou d'une autre.

(1) Ce problème sera longuement traité par l'auteur de cette note dans une brochure qui paraîtra très prochainement, et consacrée à un « bilan de la sociologie au Maroc de 1912 à 1966 ».

Ceci est encore plus vrai pour la sociologie qui a joui d'un destin privilégié dans notre pays et dont le développement n'est pas dû uniquement à l'expansion de l'impérialisme. Ce développement n'a pu avoir lieu que grâce à une situation particulière : la conjonction de la pensée lyautéenne et d'une politique scientifique inspirée par F. Le Chatelier et organisée par G. Hardy.

La sociologie a été introduite au Maroc dès le début de la colonisation, elle est devenue par la suite une véritable institution administrative au service de la Résidence Générale.

En 1904, F. Le Chatelier, professeur au Collège de France où il enseigne la sociologie musulmane, crée à Tanger la mission scientifique du Maroc.

Michaux-Bellaire définit ainsi le but de cet organisme :

« L'objet de la mission scientifique était de rechercher sur place la documentation permettant d'étudier le Maroc et d'en reconstituer l'organisation et la vie, non seulement à l'aide des livres et des manuscrits, mais aussi par des renseignements oraux, par les traditions des tribus, des confréries, des familles. Il s'agissait donc bien dès l'origine d'études sociologiques... ».

« Il s'agissait, pour créer les archives marocaines, de faire pour ainsi dire le catalogue du Maroc, de ses tribus, de ses villes, de ses confréries, d'en retrouver les origines, les ramifications, les luttes et les alliances, de les suivre dans l'histoire à travers les différentes dynasties, d'en étudier les institutions et les coutumes, de reconnaître en un mot, dans la mesure du possible, le terrain sur lequel nous pouvions être appelés à opérer un jour, pour nous permettre d'agir en toute connaissance de cause... » (2).

Un arrêté daté du 11 octobre 1913 dote de la personnalité juridique la mission scientifique et définit sa tâche principale qui consiste à réunir : « des notices établies dans les différentes régions sur la condition ethnologique, historique, sociologique, économique et administrative des villes et tribus du Maroc, et les autres travaux d'agents du Protectorat sur la sociologie et la politique indigènes ».

(2) Cf. la brochure de E. MICHAUX-BELLAIRE : *La mission scientifique du Maroc*, Service des Renseignements, Rabat, 1925, 22 p.

On comprend les raisons de cet intérêt pour la connaissance systématique des Marocains, de leurs mœurs et coutumes, cet intérêt étant dû à une politique scientifique très intéressée et orientée vers la connaissance du Maroc, c'est-à-dire sa « pacification » et son administration.

On connaît l'idéologie de Lyautey en matière de politique coloniale, son horreur de l'administration directe, son respect des institutions établies. Il avait d'ailleurs exprimé très clairement ce qu'il attendait des savants de l'époque :

« ...Dans cette œuvre de restauration, vos travaux sont des guides...

C'est pourquoi nous vous confions sans crainte le soin d'initier à la vie marocaine, aux problèmes qu'elle pose, nos jeunes officiers désireux d'entrer dans le service des Affaires Indigènes.

Ainsi, Messieurs, je vois en l'Institut des Hautes Etudes Marocaines l'un des agents les plus utiles, les plus persuasifs de la politique française sur la terre d'Afrique. »

Historiquement, la sociologie a suivi le même rythme que celui de la « pacification ». Un des éminents idéologues de la colonisation, Georges Hardy, déclare en 1920 :

« De même que le développement économique s'est produit parallèlement à la pacification, la science s'est acclimatée au bruit de la fusillade. » Il parle ensuite de « la claire et large vision du chef qui incarne le Maroc aujourd'hui (il s'agit évidemment de Lyautey), et qui, fidèle à la grande tradition des conquérants civilisateurs, a flanqué d'un corps de chercheurs désintéressés l'armée de soldats et de colons. » (3)

On conçoit facilement les contradictions d'une telle situation pour la science sociale. Celle-ci ne fut pas, comme en France, l'œuvre d'un groupe d'universitaires. Elle fut largement utilisée aussi bien par les chercheurs

(3) Discours d'inauguration du Congrès annuel de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, in Bulletin du même institut, Rabat, 1920. Dans ce même discours, G. Hardy définit avec son vocabulaire militaire habituel la politique scientifique coloniale : « Ce qui s'impose aujourd'hui, c'est ... surtout l'organisation du travail scientifique, c'est l'établissement d'un plan de campagne net, de préparation de l'outillage et le groupement d'équipes spécialisées. ». Il y définit « la conception d'une politique scientifique, c'est-à-dire, en termes plus simples, d'une politique qui puiserait ses directives et ses procédés dans une connaissance exacte du milieu économique, social, religieux. ».

professionnels que par des fonctionnaires, officiers A.I., contrôleurs civils, et parfois par de simples agents de renseignements.

Pendant que la colonisation s'installait, la sociologie devenait un service administratif par la création en 1919 d'une section sociologique dépendant de la Résidence Générale. A cela, il faut ajouter — sur le plan universitaire — l'activité de la septième section « d'ethnologie et de sociologie marocaines » (4) animée par le Dr Herber, Bourilly, Justinard, Mercier et surtout par Montagne.

En 1920, la mission scientifique fusionne avec la section sociologique de la Résidence Générale que dirigea Michaux-Bellaire.

Dans un texte sur ce qu'il appelle la sociologie marocaine, Michaux-Bellaire en définit le contenu et les thèmes de recherche. Dans son esprit, cette sociologie n'est pas simplement l'étude de la société du point de vue exclusivement makhzen. Il réagit contre l'explication à base uniquement islamique. Il cherche ensuite à démontrer et à décrire l'influence au Maroc de civilisations antérieures à l'implantation de l'Islam.

Il encourage ainsi les chercheurs à étudier la langue et les institutions berbères les plus conservées dont l'organisation sociale n'est pas fondée spécialement sur l'Islam et ses institutions.

La sociologie marocaine est, écrit Michaux-Bellaire, « la connaissance de tous les différents états sociaux, de leurs rapports les uns avec les autres et de la façon dont l'équilibre s'est maintenu entre eux jusqu'aujourd'hui malgré les modifications et les troubles nombreux qui se sont produits à travers les siècles. » (5)

Si sa pensée reste le signe d'une époque, Michaux-Bellaire est avant tout un historien : il avait une conception très particulière de la science sociale. C'est surtout Robert Montagne qui incarne fortement les contradictions du chercheur en période coloniale. Militaire devenu un savant, idéologue, bien intégré dans le système colonial, homme d'action, conscient

(4) Dans le cadre de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines.

(5) *La Sociologie marocaine*, « Archives marocaines », Rabat, 1927.

de son rôle à jouer dans l'histoire et même dans le déroulement des guerres (6), Montagne fut le penseur d'une époque et d'un système.

Mais ce grand connaisseur du Maroc et des hommes n'a jamais voulu comprendre par exemple le phénomène du nationalisme marocain. Comment était-il arrivé à appeler la déposition de feu Mohammed V comme une véritable « révolution » ? (7)

C'est que Montagne partait de l'idée que la colonisation était un bien pour les populations dominées et qu'il fallait maintenir la présence française malgré la poussée formidable du nationalisme dans le monde afro-asiatique. Il pensait que le colonialisme pouvait être sauvé par une permanente adaptation à la réalité (8).

On s'étonne simplement que Montagne ait été si aveugle devant l'importance du nationalisme et l'on s'étonne simplement de son étonnement quand il déclare :

« J'avais été frappé par l'exaspération des sentiments de cette jeune élite moderne et de la difficulté avec laquelle elle supportait l'existence du contrôle du Maroc. » (9)

Abdelkabir KHATIBI

(6) N'a-t-il pas joué un rôle militaire et diplomatique pendant la guerre du Rif ? Henri Terrasse signale sa participation à la colonne Corap qui a porté le coup mortel à la révolte rifaine et sa participation également aux négociations avec Abdelkrim qu'il convainquit, dit-on, de se rendre.

Pendant la deuxième guerre mondiale, Montagne élabore, sous la direction du général Catroux et en collaboration avec le colonel Spillmen, un programme concernant l'Afrique du Nord et qui se résume en trois points :

1. maintien de la souveraineté française ;
2. association pertinente et graduelle des nationaux à la gestion de leurs affaires ;
3. promotion de leur condition politique, économique et sociale.

Cf. numéro spécial consacré à Montagne de la revue « L'Afrique et l'Asie », 1er trimestre, Paris, 1955.

(7) Cette révolution est conçue par Montagne comme « le combat de l'absolutisme sultanien et d'un nationalisme xénophobe et totalitaire avec une féodalité berbère ou tribale qui guide une paysannerie traditionnelle », cf. *Révolution au Maroc*, Paris, 1954, p. 253.

« Ce que la révolution du 20 août 1953 instaure ainsi, c'est, en même temps que la démocratisation du Maroc et l'appel aux masses des campagnes, la collaboration permanente entre les Musulmans et les Français. », *op. cit.*, p. 404.

(8) « Il faudrait, écrit-il, suivant l'exemple de Lyautey, trouver et élaborer une doctrine coloniale plus souple et plus humaine, qui tînt compte des réalités nouvelles », cf. son article *La formation des spécialistes d'affaires musulmanes*, « B.E.S.M. », Janvier 1938.

(9) *Op. cit.*, pp. 193-94.

# L'HISTOIRE DU MAROC ET LA CIVILISATION MUSULMANE

## DANS LES PROGRAMMES DE L'ENSEIGNEMENT

Si toutes les études historiques présentées au cours de ce colloque relèvent du domaine de la recherche pure, je vais de mon côté aborder une question plus « pratique » si l'on veut, et qui est celle de l'enseignement proprement dit de l'histoire. Plus précisément, mon exposé sera centré sur l'étude des problèmes concernant les programmes d'histoire dans l'enseignement secondaire ; d'ailleurs je crois qu'il est nécessaire qu'au cours de ce colloque on accorde un certain intérêt à cet aspect vital, car s'il est vrai qu'au cours de ces séances, de précieuses contributions ont été apportées dans le sens d'une connaissance de plus en plus approfondie du passé marocain, il est non moins important d'envisager et d'adopter les dispositions les plus appropriées pour mieux faire connaître ce passé à nos enfants.

Nous exposerons d'abord les traits essentiels de l'enseignement de l'histoire du Maroc, pour relever certaines anomalies qui ont amené les responsables du Ministère de l'Education Nationale à opérer en particulier, une refonte des programmes, notamment dans l'enseignement public ; en outre, nous exposerons les différentes données de ce projet de réforme pour voir si effectivement, les anomalies anciennes ont été cette fois, évitées.

Au Maroc, l'enseignement de l'histoire n'est pas le même dans les trois secteurs originel, libre et public de l'éducation. C'est ainsi que dans les écoles originelles et libres, l'histoire est enseignée exclusivement en langue arabe ; dans celles du secteur public, l'histoire de l'Islam est enseignée en langue arabe, tandis que l'histoire générale l'est en langue française ; d'autre part, les programmes d'histoire présentent un caractère « moder-

ne » et « occidental » dans les secteurs public et libre, « archaïque » et « oriental » dans le secteur originel.

En effet, dans les programmes adoptés dans ce dernier secteur, une grande partie est consacrée à l'histoire musulmane aux dépens de l'histoire générale ; c'est ainsi que dans les programmes de première année, il y a, à côté des chapitres consacrés à la préhistoire, aux civilisations de l'Orient antique, aux civilisations grecque et romaine, de nombreux chapitres sur l'histoire des Arabes depuis le début de la période antéislamique jusqu'à la fin de l'époque des quatre premiers khalifes de l'Islam.

En deuxième année, plusieurs chapitres sont consacrés à l'histoire des époques omeyyade et abbasside en Orient, à celle du Maroc, du début de l'époque Idrisside jusqu'à la fin de l'époque Mérinide, à celle de l'Espagne Musulmane et à celle des Mameluks d'Egypte, des Hafçides et des Abd-el-Wadides de Tlemcen ; cinq chapitres seulement sur un ensemble de cinquante-six ont été consacrés à l'histoire médiévale européenne.

Les chapitres au programme de la troisième année ont été consacrés à l'histoire de l'Europe, de la Renaissance à la fin du XVIII^e siècle, et à l'histoire du Monde musulman en général, et du Maroc en particulier, à la même période.

En quatrième année, ce sont les XIX^e et XX^e siècles qui figurent au programme, le même schéma que le précédent ayant été respecté.

En cinquième et sixième années, les précédents programmes ont été purement et simplement repris ; l'histoire de l'Afrique du Nord, de la Préhistoire à l'avènement des Idrissides, et l'histoire du Maroc, des Idrissides à nos jours, sont au programme de la cinquième année ; la civilisation musulmane en général est au programme du baccalauréat.

Il est clair donc, que dans les programmes de l'enseignement originel, l'histoire générale et notamment, l'histoire médiévale européenne, n'ont pas reçu la part qu'elles méritent. De plus, une étude en profondeur d'une époque quelconque de l'histoire musulmane ou nationale, ne figure dans aucun de ces programmes.

En ce qui concerne les programmes d'histoire valables actuellement dans l'enseignement public, leur principale anomalie réside dans le fait que l'histoire musulmane a été dissociée de l'histoire générale pour être

enseignée à part et en langue arabe ; de plus, le programme d'histoire générale comporte lui-même un certain nombre de chapitres d'histoire musulmane et nationale ; il y a là des répétitions inutiles qui obligent à une dépense en pure perte d'un temps déjà précieux, et qui nécessitent des efforts et des crédits supplémentaires non moins inutiles.

Et si nous considérons plus particulièrement les programmes d'histoire générale, nous remarquons que ceux-ci constituent une fidèle réplique des programmes européens ; c'est d'ailleurs exactement ce qu'on lit dans un mémoire de la Section des Activités Scolaires du Ministère de l'Education Nationale, n° 176 daté du 12-10-65.

C'est ainsi qu'en première année, la part réservée dans les programmes aux civilisations grecque et romaine est importante, cependant moindre pour ce qui relève des civilisations de l'Orient antique ; ce programme est simplement complété par quelques chapitres concernant l'histoire de l'ensemble des périodes Omeyyade et Abbasside en Orient, Almoravide et Almohade en Occident.

En deuxième année, la priorité est de nouveau donnée à l'histoire de l'Europe en général et à celle de la France en particulier (XIV-XIX^e^ siècles), tandis que quelques chapitres concernant l'histoire musulmane, et valables en première année, sont repris de nouveau.

Ce même schéma se retrouve en troisième année où l'époque étudiée est celle qui va de 1815 à nos jours. Pour la section littéraire de cette dernière année, neuf chapitres sont consacrés à l'histoire musulmane et trente-six à l'histoire de l'Europe à la même période.

Dans le second cycle, les chapitres concernant l'histoire de l'Europe moderne sont repris de nouveau ; en quatrième année par exemple nous remarquons que presque la totalité du programme a été consacrée à l'histoire des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles européens, sept chapitres seulement, sur un total de trente-six, ayant été réservés à l'histoire du Maroc à la fin de l'époque saâdienne et à l'avènement des Alaouites.

Les chapitres au programme de la cinquième année concernent surtout l'histoire de la période 1815-1914 en Europe, neuf chapitres seulement sur un total de trente-huit y ont été consacrés à l'histoire de l'Afrique et de

l'Asie ; enfin, c'est presque exclusivement l'histoire de l'Europe de 1914 à 1960 qui est au programme en classe de baccalauréat.

Tels sont en gros, les programmes d'histoire en cours actuellement dans l'enseignement public, programmes dont la conception d'ensemble n'a pas tenu compte de la réalité et de la spécifité marocaines, ce qui précisément a amené les responsables au Ministère de l'Education Nationale à en concevoir de nouveaux, plus adéquats cette fois. Nous avons en mains le texte du projet de réforme qui a été élaboré par un comité constitué spécialement à cette fin ; des exemplaires du texte du projet en question ont été distribués aux membres de la Société d'Histoire du Maroc lors d'une récente assemblée générale tenue par celle-ci ; nous désirons exposer les différentes données de ce projet de réforme pour voir si effectivement il ne présente plus les anciennes anomalies.

En ce qui concerne le programme de la première année, nous remarquons que 18 leçons sur un total de trente ont été consacrées aux civilisations grecque et romaine, les douze autres chapitres traitant des principales civilisations de l'Orient antique ; tous ces chapitres relèvent de l'histoire ancienne, puisque douze chapitres concernant l'histoire musulmane et celle du Maroc (VII^e^-XIII^e^ siècles) et qui faisaient auparavant partie du programme de première année, ont été insérés dans celui de la 2^e^ année, et ceci est certainement à l'actif de ce projet de réforme ; il reste que la priorité est toujours accordée aux civilisations grecque et romaine, alors qu'il aurait fallu accorder une plus grande place à l'histoire de l'Orient antique pour donner au programme en question un équilibre en quelque sorte plus organique.

En deuxième année, la première place revient encore à l'histoire médiévale européenne, l'histoire musulmane au Moyen-Age n'ayant eu droit qu'à quelques chapitres du programme.

Si nous considérons le cas de la 4^e^ année, nous remarquons que 16 leçons du programme de cette classe sont consacrées à l'histoire musulmane, huit aux civilisations africaine, asiatique et américaine, et 20 à l'histoire de l'Europe moderne.

Ce schéma se retrouve en 5^e^ et 6^e^ années où l'histoire du XIX^e^ et celle du XX^e^ siècles sont respectivement au programme.

Somme toute il est aisé de remarquer que, d'une part les nouveaux programmes reflètent toujours ceux qui sont adoptés en Europe, et que, d'autre part, le dyptique — histoire générale, histoire musulmane — est toujours présent dans les programmes d'histoire générale enseignés en langue française.

Il est vrai que le projet de réforme a accordé une place nettement plus importante à l'histoire musulmane en général et à l'histoire nationale en particulier ; cependant cette place reste encore restreinte par rapport à ce qu'elle devrait-être, et c'est là où réside notre objection essentielle.

Pour l'instant, il va sans dire que l'existence de programmes différemment conçus pour les différents secteurs de l'enseignement, et l'emploi séparé de deux langues différentes d'enseignement ont pour conséquence principale de donner à nos élèves des formations par trop dissemblables. Il faut espérer que l'on évitera cette conséquence, du moment que le Maroc a décidé d'œuvrer dans le sens de l'unification et de l'arabisation de l'enseignement.

Mohammed Hajji

# LES PROBLÈMES DE LA RECHERCHE HISTORIQUE AU MAROC

## BILAN GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs,

Après les brillantes communications présentées au cours de ce colloque, je me sens fort embarrassé de venir vous entretenir, fût-ce pour un bref bilan, de questions déjà traitées devant vous d'une manière exhaustive.

Je me bornerai donc à rappeler les principaux problèmes que rencontre à l'heure actuelle la recherche historique au Maroc, en insistant plus particulièrement sur les plus graves d'entre eux, ceux sur lesquels achoppent les historiens de ce pays. Je m'efforcerai, par la même occasion, d'indiquer les solutions qui seraient à même de les résoudre, en partie à tout le moins, nous permettant ainsi une connaissance plus exacte, plus complète, du passé marocain.

Le premier problème, le problème fondamental auquel nous nous heurtons tous, est celui des sources de documentation.

A cet égard, les recherches archéologiques, dans leurs domaines très particuliers, sont privilégiées. La richesse du patrimoine archéologique marocain entraîne une abondance remarquable de matériaux sur de très nombreux sites et permet une connaissance déjà profonde des anciennes civilisations qui se sont succédées sur ce sol. Par les résultats de récentes recherches qui nous furent présentés hier matin, il nous a d'ailleurs été donné de juger de l'immense apport de l'archéologie, non seulement à l'histoire du Maroc antique, mais encore à celle de tout l'Occident musulman et de sa civilisation.

Cependant, l'importance des résultats obtenus ne doit pas nous dissimuler la vaste tâche qui s'offre encore aux chercheurs. En effet, seuls quelques chantiers de fouilles privilégiés sont actuellement exploités et l'inventaire des richesses archéologiques marocaines est à peine ébauché. Il nous faut bien reconnaître, en particulier, que la plupart des sites mentionnés chez les auteurs grecs ou latins ne sont pas même localisés.

La poursuite et l'extension des recherches en cours ainsi qu'une prospection archéologique systématique s'avèrent donc indispensables. C'est à ce prix que nous pourrons espérer combler les lacunes de notre connaissance des périodes reculées de l'histoire de ce pays et aussi, des périodes beaucoup plus proches, je pense plus spécialement ici aux siècles qui s'intercalent entre la fin de l'occupation romaine et les débuts de la dynastie almoravide.

Pour mener à bien une telle œuvre, il faut des archéologues, de nombreux archéologues, ce qui revient à dire combien il est nécessaire que de jeunes historiens marocains s'orientent vers les sciences archéologiques, infléchissant ainsi le courant de désaffection dont elles souffrent à l'heure actuelle au Maroc. En liaison étroite avec les recherches sur les terrains de fouilles, le développement récent de l'enseignement des disciplines archéologiques dans notre Université laisse espérer que seront suscitées et confirmées les vocations nécessaires à la reconnaissance et à l'exploitation des immenses disponibilités archéologiques marocaines.

Pour les périodes qui relèvent plus spécialement du domaine des sources écrites, un travail considérable reste à accomplir.

Ici encore, le recensement des diverses sources est à peine ébauché. L'inventaire des collections de manuscrits et des fonds d'archives historiques dispersés dans les zaouïas, mosquées, bibliothèques privées ou officielles, commence seulement.

En ce qui concerne les manuscrits, les communications de MM. Mnouni et Zniber nous ont permis d'apprécier l'ampleur et la richesse de certaines collections accessibles aux chercheurs. Que l'on me permette d'ajouter quelques chiffres : les collections de la Bibliothèque générale de Rabat totalisent actuellement plus de 10 000 manuscrits, celles de la bibliothèque de la Qaraouiyne 3 500, de la zaouïa Naciria de Tamgrout 3 200, de la

médersa Ben Youssef de Marrakech comme de la bibliothèque de Tétouan plus d'un millier. Enfin, dernière indication, un inventaire de manuscrits dépendant des biens habous (mosquées et zaouïas) ou appartenant à de grandes bibliothèques privées a permis de cataloguer un choix de 1 212 textes rares.

Il est de fait que les sources « médiévales » jusqu'alors exploitées sont, ainsi que le constatait le professeur Gautier-Dalché, uniquement narratives. Récits de voyages, chroniques, annales, réduisent l'histoire à une succession d'événements nous laissant, le plus souvent, tout ignorer de la vie profonde du pays. Cependant, l'importance et l'intérêt présentés par les collections de manuscrits déjà recensées et inventoriées prouvent que l'espoir de pouvoir étudier, sous tous leurs aspects, les périodes « médiévales » et, d'une manière plus générale, celles tributaires de sources manuscrites, n'a rien de chimérique.

Le patrimoine archivistique national s'avère également très riche. Je serais mal venu d'en parler longuement après l'exposé de M. Ayache. Notre collègue nous a parfaitement montré la nécessité absolue pour l'historien du Maroc de recourir aux archives marocaines d'Etat. Il faut déplorer que l'absence d'un service spécialisé prive les chercheurs de l'accès à ces sources fondamentales qui leur permettrait d'étudier l'histoire du pays « par le dedans », ainsi que le demandait M. Nacer El-Fassi dans son discours d'ouverture.

La création d'un Service d'Archives Nationales où seraient centralisés les documents d'archives historiques s'impose d'autant plus que, c'est par l'intermédiaire d'un tel organisme que pourraient être formés archivistes et techniciens de la conservation des documents, spécialités qui font cruellement défaut au Maroc.

Si le recours aux archives nationales s'avère impératif, il est non moins impératif, M. Guillen nous l'a prouvé, de recourir aux archives étrangères relatives au Maroc. Leur exploitation nous a fait bénéficier, ces dernières années, de publications fondamentales, indispensables désormais à toute connaissance profonde de l'histoire du royaume. L'on ne peut que souhaiter que l'œuvre entreprise dans ce sens soit poursuivie, de même que doit l'être celle qui nous permet de disposer de documents originaux, dispersés

dans les dépôts d'archives et collections de manuscrits européens : le *corpus* des *Sources Inédites de l'Histoire du Maroc,* exceptionnel instrument de travail, à la publication duquel la section historique du Maroc à Paris apporte tous ses efforts.

Le second problème, en étroit rapport avec celui que nous venons d'évoquer, est celui ayant trait aux *manuels d'enseignement.*

La part faite à l'histoire du Maroc et à ses racines orientales y est encore trop restreinte. Or, il n'est que trop juste de souligner la contribution indispensable apportée par la connaissance de ce passé dans la formation de « citoyens » aptes à remplir leur rôle au sein de la société actuelle.

M. Hajji nous a dit combien il était urgent de fournir aux maîtres et aux élèves des ouvrages bénéficiant des dernières acquisitions des sciences historiques et où l'histoire nationale retrouverait enfin la place qui lui revient. A ce propos, il faut signaler que la question est en voie d'être résolue au niveau de l'enseignement secondaire : un manuel réalisé par une équipe de spécialistes, réunie dans le cadre du ministère de l'éducation nationale, doit paraître au cours de l'année 1967.

Une autre question sur laquelle notre attention fut largement attirée est celle de la coopération interdisciplinaire.

Les contacts entre les spécialistes des diverses disciplines historiques et, à fortiori, entre historiens et représentants des sciences connexes, sont beaucoup trop limités.

Différences linguistiques et différences de formation contribuent au maintien d'une situation qui devient parfois critique au niveau de la communication des travaux dont certains, fondamentaux, restent inaccessibles à des groupes importants de chercheurs. Trop souvent, par ailleurs, historiens de formation « moderne » et historiens de l'école « traditionnelle » s'ignorent mutuellement, les premiers se privant du savoir, de l'expérience et de la connaissance profonde du milieu social que possèdent les seconds, et ceux-là, continuant à ignorer les efforts et méthodes des premiers.

C'est avec une profonde satisfaction que tous les chercheurs accueilleraient la création préconisée d'un service spécialisé qui s'attacherait non

seulement à traduire des œuvres de première importance, mais encore à revoir certaines traductions défectueuses, sources d'erreurs grossières pour ceux qui y ont recours.

Il faut reconnaître qu'un grand progrès a été réalisé dans le domaine de la coopération interdisciplinaire depuis la création du Centre Universitaire de la Recherche Scientifique, chargé de coordonner les activités de recherche au sein de l'Université. Notre société, quant à elle, a déjà œuvré utilement en permettant de nombreux et fructueux contacts entre tous ceux qui s'attachent à la promotion de la recherche historique marocaine.

Dernier problème que j'aborderai, celui de la conception de l'histoire.

De nombreux historiens, au Maroc, en sont encore à la notion d'une histoire basée uniquement sur les grands cadres de la chronologie. Nombreux aussi ceux dont les travaux, beaucoup plus que recherche objective et critique, sont, surtout, justification personnelle ou légitimation de leur milieu.

Il est donc indispensable de contribuer à amener les historiens concernés — et c'est là l'un des rôles dévolus à la Société d'Histoire du Maroc — à prendre conscience de la nécessité de conformer leurs recherches aux exigences actuelles de la critique historique, d'en bannir tout préjugé ou idée préconçue, et enfin, et cela concerne particulièrement les historiens étrangers, d'épurer ces recherches de tout concept partisan hérité des anciennes structures coloniales.

J'arrêterai ici cette énumération des principaux problèmes rencontrés par la recherche historique au Maroc. En définitive, nous nous apercevons que la plupart d'entre eux ont des composants communs : insuffisance du nombre de chercheurs, pauvreté des moyens et des ressources mis à la disposition de ces derniers, manque de coordination et dispersion des efforts.

Les progrès à venir dépendront des solutions qui seront apportées aux problèmes signalés. La Société d'Histoire du Maroc s'est donné pour mission d'œuvrer à les résoudre. Le succès remporté par ce premier colloque confirme le rôle essentiel qu'elle est appelée à jouer dans la promotion de la recherche historique du Maroc.

Jacques CAGNE

IMPRIMERIE DE L'AGDAL — RABAT

# DERNIÈRES PUBLICATIONS — ÚLTIMAS PUBLICACIONES

des sections de recherche de la Faculté des Lettres de Rabat
de las secciones de investigación de la Facultad de Letras de Rabat

## *PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE RABAT ET DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE*

ALLOUCHE (I.S.) et REGRAGUI (A.) — *Catalogue des manuscrits arabes de Rabat* (Bibliothèque générale et Archives du Maroc). Deuxième série (1921-1953), II. Rabat, 1958.

DĀWUD (Muḥammad). — *Histoire de Tétouan* (en langue arabe). Quatre volumes parus à ce jour, Tétouan, 1959, 1963, 1964, 1965.

LE COZ (Jean). — *Le Rharb, fellahs et colons ; Etude de géographie régionale* (2 volumes). Rabat, 1964.

GALLISSOT (René). — *Le Patronat européen au Maroc (1931-1942)*. Rabat, 1964.

AWAD (Hassan). — *Géographie des villes marocaines à la lumière de leur évolution démographique actuelle* (en langue arabe). Rabat, 1964.

## COLLECTION « TEXTES ARABES »

Ibn ᶜIḏārī. — *Al Baiān al Muġrib*. Edité et annoté par Muḥammad Ibn Tāwīt al Tiṭwānī. Tétouan, 1965.

Abū-l-Walīd Ibn al-Aḥmar. — *Mustawdaᶜ al Alāma wa mustabdiᶜ al-ᶜAllāma*. Edité et annoté par Muḥammad Ibn Tāwīt al Tiṭwānī. Tétouan, 1965.

Muḥammad Ibn ᶜUṯmān al Miknāsī. — *Al-Iksīr fī fikāki-l-Asīr*. Edité avec notes et commentaires par Muḥammad al-Fasī. Rabat, 1965.

Ibn ul-Qaṭṭan. — *Naẓmu-l-Jumān* (édition partielle). Texte établi, présenté et annoté par Muḥammad ᶜAli Makkī. Tétouan, 1964.

Sulaïmān ibn ᶜAbdillah al Muwaḥḥid. — *Diwān al-Amīr Abī-l-Rabīᶜ*. Edité et annoté par Mohammed Ben Taouit el Tanji, Mohammed Belabbas el Quabbaj, Saïd Aᶜrab, Mohammed Ben Taouit el Tetouani. Tétouan, 1965.

Abū Fāris ᶜAbd-ul-ᶜAzīz ibn Muḥammad al-Fištālī. — *Manāhil aṣ-Ṣafā' fī Aḫbār al-Mulūk aš-Surafā'*. Texte établi et annoté par Abdallah Guenoun. Tétouan, 1964.

Abū-l-ᶜAbbās Aḥmad al-Ḫaṭīb dit Ibn Qunfuḏ. — *Uns al Faqīr wa ᶜIzz al-Haqīr*. Texte établi et annoté par Mohammed el Fasi et Adolphe Faure. Rabat, 1965.

## COLLECTION « NOTES ET DOCUMENTS »

XIX. AYACHE (Germain). — *Aspects de la crise financière au Maroc après l'expédition espagnole de 1860*. Rabat.

XXII. Mohammed el Bachir ben Abdallah el Fassi el Fihri. — *Les Banou Zeroual - Quelques aspects de la vie intellectuelle, sociale et économique de cette tribu*. Rabat, 1962.

XXIII. Ben Talḥa (A.). — *Moulay-Idriss du Zerhoun - Quelques aspects de la vie sociale et familiale*. Rabat, 1965.

---

مجلة علمية تعتني بدراسة المغرب من سائر النواحي الجغرافية والتاريخية والاجتماعية وتهتم بتاريخ الحضارة العربية المغربية بافريقيا والاندلس وتصدر ثلاث مرات في السنة .

وتقوم مكتبة كلية الآداب بالرباط بالتبادل، وجمعية العلوم الانسانية، 70 شارع عبد الرحمن انكاي، الرباط، بالبيع وبالاشتراك .